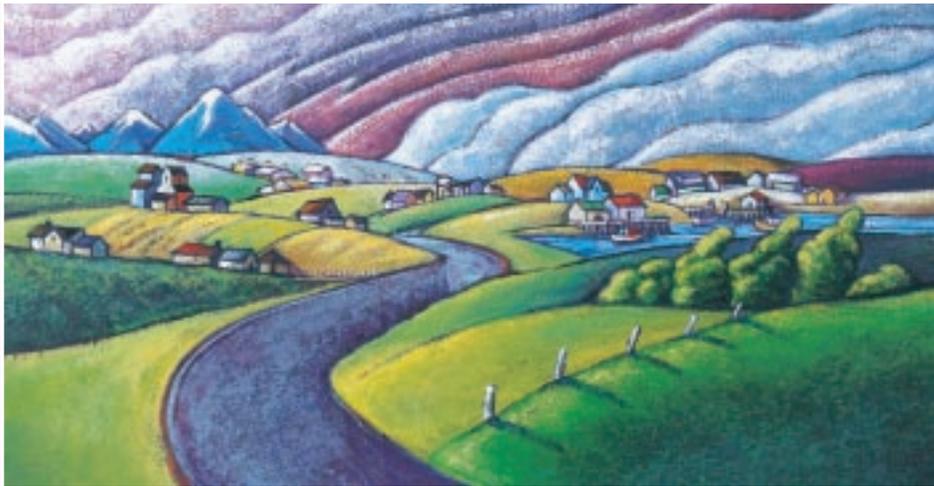


Améliorer
la qualité de vie
des Canadiens du milieu rural



Rapport annuel au Parlement
2000-2001



Au sujet du Secrétariat rural

Le gouvernement du Canada est déterminé à faire en sorte que la population rurale profite des possibilités et des avantages qu'apporte la prospérité nationale et connaisse une meilleure qualité de vie. Comme bon nombre de solutions supposent la participation de plus d'un ministère ou organisme, le Secrétariat rural a pour mandat de travailler avec les autres ordres de gouvernement.

Le Secrétariat rural répond activement aux questions et aux besoins particuliers de la population rurale en travaillant en partenariat avec les résidents des régions rurales et éloignées à bâtir des collectivités fortes et dynamiques. Il s'occupe des enjeux ruraux et des priorités par l'intermédiaire du *Groupe de travail interministériel* et des *équipes rurales* provinciales et territoriales; il prône également à cette fin une concertation pangouvernementale à l'échelle fédérale.

Les activités du Secrétariat rural consistent entre autres à :

- ❖ promouvoir l'application de la *Lentille rurale* et s'assurer ainsi que les enjeux du secteur rural sont pris en considération par tous les ministères fédéraux;
- ❖ solliciter les commentaires de la population rurale par le truchement du *Dialogue rural* afin d'aider le gouvernement fédéral à mieux comprendre les enjeux locaux et régionaux et à en tenir compte;
- ❖ mettre en oeuvre l'*Initiative des projets pilotes* permettant de travailler de concert avec les intervenants ruraux au développement durable par le truchement de projets communautaires;
- ❖ appliquer un *programme de diffusion de l'information* afin de mieux faire connaître les programmes et les services fédéraux destinés à la population rurale;
- ❖ effectuer et appuyer des recherches et des analyses sur les enjeux économiques et sociaux propres au Canada rural.

Le Secrétariat rural collabore avec les autres ordres de gouvernement et tous les ministères afin de relever les défis auxquels est confrontée la population du Canada rural et éloigné.



Améliorer
la qualité de vie
des Canadiens du milieu rural



Rapport annuel au Parlement
2000-2001



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Le Secrétariat rural

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Édifice Sir-John-Carling

930, avenue Carling, pièce 4112

Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Numéro sans frais : 1 888 781-2222

Télécopieur sans frais : 1 800 884-9899

Courriel : rs@em.agr.ca

Internet: : www.rural.gc.ca

La version électronique est disponible à l'adresse www.rural.gc.ca/annualreport/2001/index.phtml

Publication d'AAC N° : 2092/B

N° de catalogue : A1-18/2001

ISBN : 0-662-66133-8

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2001

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	1	PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS	58
MESSAGE DU MINISTRE	9	PROMOTION DU CANADA RURAL	62
MESSAGE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT	10	TÉLÉCOMMUNICATIONS RURALES ET UTILISATION DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION	64
INTRODUCTION	11	REDDITION DE COMPTES, PROCESSUS ET RÉSULTATS	67
SURVOL DU MONDE RURAL	13	PRÉPARER L'AVENIR	69
DIALOGUES RURAUX ET ÉQUIPES	19	ANNEXES	71
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CANADIENS DU MILIEU RURAL	24	ANNEXE A : LISTE DES PROJETS PILOTES DU PARTENARIAT RURAL CANADIEN (PRC) - 2000-2001	71
ACCÈS AUX PROGRAMMES ET AUX SERVICES FÉDÉRAUX	24	ANNEXE B : LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL	74
ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS	29	ANNEXE C : LISTE DES INITIATIVES GOUVERNEMENTALES QUI TOUCHENT LE CANADA RURAL	76
ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ	34		
ACCÈS À L'ÉDUCATION	36		
POSSIBILITÉS POUR LES JEUNES VIVANT EN MILIEU RURAL	38		
DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COLLECTIVITÉS	42		
INFRASTRUCTURE RURALE	48		
DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE	53		

Améliorer la qualité de vie des Canadiens du milieu rural et renforcer les collectivités

Les collectivités dynamiques, tant rurales qu'urbaines, sont la pierre d'assise de la croissance économique et sociale au Canada. Dans le discours du Trône de 2001, le gouvernement a réitéré l'engagement qu'il avait pris envers les régions rurales du Canada et les Canadiens y habitant de collaborer avec les collectivités à trouver des solutions fructueuses aux défis auxquels elles font face. Le deuxième rapport rural annuel au Parlement démontre que le gouvernement respecte son engagement continu d'élaborer des projets qui amélioreront la qualité de vie des régions rurales et éloignées du pays.

Dans la foulée du discours du Trône de 1996, le gouvernement continue de faire face aux enjeux ruraux en soutenant qu'il appartient aux collectivités de prendre des décisions éclairées pour déterminer leur avenir. Au cours des cinq dernières années, le développement durable des collectivités rurales a été au cœur des efforts déployés en vue de permettre aux Canadiens du milieu rural de tirer profit des possibilités et des avantages de la prospérité nationale. Par l'application de la *Lentille rurale*, il voit à ce que les nouveaux projets tiennent compte de la réalité des régions rurales du Canada.

Le rapport souligne d'importantes réalisations dont les suivantes : une partie des investissements dans les infrastructures est dévolue au milieu rural (plus de 427 millions de dollars); 125 millions de dollars dans le Fonds d'investissement municipal vert et le Fonds d'habilitation municipal vert; amélioration de l'accès aux services fédéraux par le truchement de Service Canada, du Gouvernement en direct et de Un

Canada branché; élargissement de l'accès aux ressources financières pour le développement des entreprises et des collectivités, grâce à l'injection de 90 millions de dollars dans les Sociétés d'aide au développement des collectivités* et mise à l'essai de façons innovatrices d'améliorer les soins de santé en milieu rural grâce à l'Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées.

Portrait du milieu rural

Les régions rurales et éloignées du Canada jouent un rôle crucial dans l'économie du pays, dans la qualité de vie des citoyens et dans l'identité nationale. Selon Statistique Canada, une proportion de 17 p. 100 du nombre total d'emplois au Canada se trouvait, en 1999, dans les régions rurales du Canada, qui rapportent par ailleurs 15 p. 100 du produit intérieur brut total. Cette même année, les secteurs primaires et des ressources naturelles, qui sont à l'origine de 40 p. 100 des exportations nationales totales, ont été le principal moteur de la contribution de ces régions. En 1996, environ le tiers de la population canadienne, soit à peu près neuf millions de personnes, habitaient dans les collectivités rurales et éloignées, définies dans leur sens large.

Les régions rurales et éloignées occupent environ 90 p. 100 du territoire canadien. Elles jouent un rôle qui n'est pas seulement de nature économique. Elles font partie de l'essence même de notre pays en tant que peuple et nation. Tous les Canadiens peuvent bénéficier des attractions touristiques, des espaces bien gérés et des atouts qu'offrent les régions rurales et éloignées du pays.

* Organisme qui porte également le nom de « Corporations locales de développement économique » dans les provinces de l'Atlantique.

Le Partenariat rural canadien

Le *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural* est le principal outil stratégique qui appuie les interventions fédérales dans les régions rurales et éloignées du Canada. Vingt-neuf ministères et organismes fédéraux collaborent avec d'autres ordres de gouvernement et des organismes non gouvernementaux à élaborer des politiques et des programmes qui répondent aux besoins particuliers des Canadiens du milieu rural en leur offrant des connaissances, des ressources et de l'expertise. Créé en 1998, le *Partenariat rural canadien* permet de coordonner les efforts des ministères fédéraux à vocation sociale, économique et environnementale. L'*Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien* finance les projets de collectivités, d'associations et d'organisations rurales qui font preuve de créativité et d'innovation dans le développement des régions rurales et éloignées du Canada.

Lentille rurale

La *Lentille rurale* est un outil à usage interne par lequel l'administration fédérale s'assure que ses ministères et organismes évaluent les effets de leurs nouveaux programmes, services et politiques sur les Canadiens du milieu rural avant de les approuver et de les mettre en œuvre. Elle aide l'administration fédérale à se concentrer sur les aspects qui touchent des régions géographiques particulières du pays. C'est ainsi que le gouvernement a pu faire des choix éclairés en matière de politiques et de programmes et injecter les fonds nécessaires en tenant compte des aspects sociaux et culturels qui sont propres aux régions rurales et éloignées du pays.

L'application fructueuse de la *Lentille rurale* a permis d'investir une partie du montant réservé aux infrastructures (plus de 427 millions de dollars) dans le milieu rural et d'améliorer l'accès aux outils et services

fédéraux offerts aux nombreux comptoirs de Service Canada, dont 44 sont situés dans des petites collectivités et dans des régions rurales. La création du Bureau de la santé rurale à Santé Canada et le versement d'un montant supplémentaire de 90 millions de dollars aux Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) découlent également de l'application de la *Lentille*.

Dialogue rural

Le *Dialogue rural* donne la parole aux Canadiens du milieu rural. Il a permis à 7 000 Canadiens de faire part de leurs priorités et de leurs défis dans l'établissement du *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural*. Le gouvernement du Canada met à profit le *Dialogue rural* pour tenir son engagement à donner aux Canadiens du milieu rural les outils dont ils ont besoin pour le développement de leur collectivité. Le Cadre fédéral décrit une vision du milieu rural du Canada, les *11 domaines prioritaires* et l'ensemble des principes qui guident le fédéral dans ses efforts visant à répondre aux besoins des Canadiens des régions rurales et éloignées. Le Dialogue s'est poursuivi lors de conférences rurales régionales, parrainées par le secrétaire d'État, en Colombie-Britannique, dans le Territoire du Yukon, en Ontario et en Nouvelle-Écosse ainsi que pendant d'autres activités régionales.

Conférence rurale nationale – 2000

Le secrétaire d'État, M. Andy Mitchell, tenait en avril 2000, à Magog-Orford (Québec), la première *Conférence rurale nationale*. Environ 500 participants, qui provenaient surtout des collectivités rurales et éloignées du pays, ont rencontré des représentants de tous les ordres de gouvernement. Les délégués ont échangé sur leurs expériences et ont cerné les tendances qui se dessinaient, en cherchant surtout à définir les possibilités à venir qui se rattachaient aux domaines prioritaires du Cadre. On s'inspire maintenant des fruits

de la Conférence pour vérifier si les décisions en matière de politique et de programme répondent aux besoins des Canadiens vivant dans les collectivités rurales et éloignées.

Plan d'action rural

Le *Plan d'action rural* fait la synthèse des principaux enjeux et décrit les prochaines étapes des interventions gouvernementales dans les régions rurales et éloignées. Les enjeux définis s'articulent autour des *11 domaines prioritaires* énoncés dans le *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural*. À la *Conférence rurale nationale*, les participants ont discuté des progrès accomplis dans l'application du Cadre et ont formulé 54 mesures particulières, dont un grand nombre visent l'établissement de stratégies à long terme de développement durable qui permettront aux collectivités de trouver des solutions à des problèmes locaux précis.

Les 11 priorités rurales du Cadre d'action fédéral

Le gouvernement du Canada intervient face aux problèmes soulevés par les Canadiens des régions rurales et éloignées. Les domaines prioritaires ont été au cœur de ses interventions et les mesures qu'il a prises ont produit des résultats mesurables. Le présent rapport donne un aperçu d'un grand nombre de projets particuliers. Les *11 domaines prioritaires* sont répartis ci-après en six catégories.

1. Améliorer l'accès aux services

Notamment l'accès aux programmes et services fédéraux, aux soins de santé et à l'éducation

Le gouvernement du Canada cherche à collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à explorer de nouvelles façons de donner à tous les Canadiens un accès aux programmes gouvernementaux, notamment à des services modernes et efficaces de santé et d'éducation, et ce, à coût raisonnable, peu importe l'endroit où ils vivent. Il respecte son engagement à faire participer les Canadiens des régions rurales et éloignées à la prestation de services et de programmes bénéfiques et utiles qui tiennent compte des caractéristiques culturelles propres à chaque région du pays.

Le gouvernement du Canada donne accès aux programmes et services fédéraux en améliorant les voies technologiques traditionnelles, les centres d'appel et les services d'accès direct comme les centres d'accès de Service Canada. Il a établi 44 centres de Service Canada dans les régions rurales; on y fournit de l'information sur la vaste gamme des programmes et services fédéraux. Par le truchement d'un réseau de 7 100 comptoirs postaux, les bureaux de poste ruraux ont assuré l'accessibilité d'un vaste éventail de services; par ailleurs, les Centres de services aux entreprises du Canada ont élargi l'accès direct à leurs services dans un grand nombre de collectivités, grâce à leur réseau de 382 partenaires régionaux.

L'Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées de Santé Canada a financé plus de 75 projets de

santé rurale à l'échelle régionale et nationale. En outre, le Programme des partenariats pour l'infrastructure canadienne de la santé, programme de Santé Canada d'une durée de deux ans et d'une valeur de 80 millions de dollars, favorise la collaboration, l'innovation et le renouveau dans la prestation des soins de santé. Un montant d'environ 49 millions de dollars sert à appuyer 17 programmes qui visent à améliorer l'accès aux soins médicaux dans les régions rurales et éloignées.

Par le truchement du Programme canadien de prêts aux étudiants, le gouvernement du Canada continue d'aider les Canadiens du milieu rural à avoir accès à l'éducation. Développement des ressources humaines Canada et Postes Canada se sont unis pour améliorer l'accès au Programme de prêts aux étudiants en mettant à contribution 500 comptoirs postaux, dont un grand nombre sont situés dans les régions rurales. Le Réseau des écoles innovatrices sur Rescol soutient financièrement les écoles primaires et secondaires du Canada qui ont acquis la capacité d'intégrer efficacement les technologies de l'information et des communications. Des 85 écoles inscrites au programme, 51 sont situées dans les régions rurales. Des montants pouvant atteindre 10 000 \$ par année pendant une période maximale de trois ans sont mis à la disposition des écoles de Rescol. En outre, le Programme Premières nations sur Rescol a permis à 420 écoles des Premières nations et à 113 collectivités sans école d'acquérir des ordinateurs et de se brancher à l'Internet.

2. Promouvoir le développement économique, des entreprises et des collectivités

Notamment l'accès à des services financiers, la diversification économique des régions rurales du Canada et les partenariats pour le développement des collectivités

Le gouvernement fédéral est déterminé à mettre en place des programmes et des services souples qui permettront de relever les défis que pose le développement des entreprises et des collectivités rurales. En offrant des programmes de perfectionnement des compétences et de mise au point de technologies, il aide les Canadiens à tirer profit des possibilités nouvelles et à venir qu'offre déjà ou qu'offrira l'économie mondiale axée sur le savoir. Par sa collaboration sur place avec les Canadiens des régions rurales et éloignées, il favorise la création de réseaux communautaires et de la base et contribue à renforcer les collectivités au moyen de projets locaux viables.

Financement agricole Canada a servi 44 700 clients en consentant l'an dernier 13 289 prêts d'une valeur globale de 1,8 milliard de dollars. Avec un revenu net de 31,6 millions de dollars, il a connu sa huitième année consécutive de croissance. Par ailleurs, le Programme de protection du revenu agricole a versé 5,5 milliards de dollars d'aide en trois ans et, l'an dernier, un total de 17 667 prêts pour petites entreprises ont été accordés aux termes de la « Loi sur le financement des petites entreprises du Canada », pour une valeur globale de 1,351 milliard de dollars, ce qui a permis de créer 55 238 nouveaux emplois. Les programmes de développement des entreprises aident ces

petites entreprises à s'épanouir, et Postes Canada s'est associée à plusieurs établissements financiers pour offrir aux Canadiens des régions rurales et éloignées une vaste gamme de services financiers. Une somme de 14,6 millions de dollars sera investie au cours des quatre prochaines années au titre de l'Initiative de développement des entreprises autochtones.

Le Cadre stratégique pour l'agriculture, qu'ont approuvé en principe les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux en juin 2001, prévoit l'adoption d'une vaste approche à la gestion du renouveau de l'agriculture canadienne. Le gouvernement fédéral appuie le secteur agricole et agroalimentaire en facilitant son développement et en faisant face aux risques auxquels s'expose un secteur à croissance rapide. Grâce à l'accent mis sur une approche intégrée en matière de salubrité des aliments à la ferme, de protection de l'environnement, de protection du revenu agricole ainsi que d'innovation et de renouveau du secteur agricole, les agriculteurs acquièrent les outils dont ils ont besoin pour évaluer leur propre situation et prendre les meilleures décisions possibles.

En mai 2000, le gouvernement canadien a renforcé son engagement à l'égard du Programme de développement des collectivités en lui attribuant 90 millions de dollars pour les cinq prochaines années. Le Programme de partage des frais pour l'investissement en recherche et développement a versé, quant à lui, 29,7 millions de dollars à 975 projets de recherche agroalimentaire au cours de l'exercice financier 2000-2001, et ce, en vue de favoriser la diversification des marchés, des produits et de la production agricoles et agroalimentaires.

Les initiatives de partenariat gouvernementales à l'intention des régions rurales et éloignées du pays comprennent notamment les suivantes : les partenariats interministériels avec les communautés de langue officielle; le Centre canadien du partenariat public et privé dans l'habitation; les projets communautaires de gestion intégrée des zones côtières; Tendons la main aux peuples autochtones. Les équipes rurales ont grandement aidé les Canadiens du milieu rural à former ces partenariats.

3. Amélioration de l'infrastructure rurale

Y compris l'infrastructure rurale pour le développement des collectivités, les télécommunications rurales et l'utilisation de l'autoroute de l'information

En ayant un meilleur accès aux ressources d'infrastructure, aux télécommunications et aux services Internet, il est possible de tirer parti des possibilités de croissance qui permettraient de profiter d'une sécurité économique à long terme. Le gouvernement du Canada poursuit son engagement à soutenir l'innovation et à aider les collectivités rurales et éloignées à s'adapter et à prospérer. Grâce à un vaste réseau de partenaires, dont un grand nombre se trouvent à l'échelle locale, il favorise l'adoption de solutions innovatrices pour l'entretien et la mise en valeur de l'infrastructure.

Sous l'égide du Secrétariat du Conseil du Trésor, le gouvernement du Canada investit plus de 2 milliards de dollars dans le Programme Infrastructures Canada et 600 millions de dollars dans le Programme stratégique d'infrastructure routière de Transports Canada. Grâce aux investissements des gouvernements provinciaux, territoriaux

et municipaux et de partenaires du secteur privé, ce sont plus de 427 millions de dollars qui vont à l'investissement dans les régions rurales et éloignées du pays. En outre, dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, le gouvernement s'est engagé à verser 190 millions de dollars pour financer les projets d'immobilisations de 2000 à 2005.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement continue de répondre aux besoins des Canadiens des régions rurales et éloignées par le truchement de partenariats publics et privés dans l'habitation, de programmes d'habitation à l'intention des résidents ruraux et des Autochtones, d'une aide au logement locatif à but non lucratif sur les réserves, de services de réparations d'urgence et d'une aide à la remise en état des logements.

4. Offrir des possibilités mieux ciblées aux jeunes des régions rurales

Les jeunes font partie intégrante de nos collectivités rurales et jouent un rôle clé dans leur croissance sociale et économique à long terme. Cette priorité vise à répondre aux besoins en éducation, à favoriser l'acquisition d'expérience de travail et à stimuler l'entrepreneuriat chez les jeunes des régions rurales, y compris les Autochtones.

La Stratégie emploi jeunesse du gouvernement fédéral appuie une large gamme de projets exécutés dans les régions rurales et éloignées du Canada. Un grand nombre d'entre eux offrent une expérience pratique de la mise sur pied et de l'exploitation d'une entreprise. Par le truchement de sa Stratégie jeunesse,

Développement économique Canada a investi plus de 16 millions de dollars pour stimuler l'entrepreneuriat, ce qui a généré des investissements totaux de 102 millions de dollars dans les régions du Québec. Dans les provinces de l'Atlantique, les centres « Open for Business » ont attiré 2 600 clients; par ailleurs, dans le cadre de la Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations, ce sont plus de 24 000 possibilités d'emplois qui ont été créées, l'investissement du gouvernement fédéral s'établissant à 24 millions de dollars.

5. Appuyer le leadership et collaborer à la mise en valeur du potentiel des collectivités

Le gouvernement du Canada aide les Canadiens à faire fond sur leurs réalisations et à se servir de leurs compétences pour tirer profit des nouvelles possibilités qui s'offrent à eux. En mettant l'accent sur l'autonomie et l'entrepreneuriat, des stratégies et des programmes aident les collectivités rurales et éloignées du Canada à être autonomes à long terme.

Les groupes à but non lucratif du pays continuent de tirer profit du Programme de financement communautaire Éco-Action. Plus de 1 000 projets ont été financés depuis le lancement de ce programme, pour une valeur totale dépassant 5 millions de dollars par année. La Stratégie de rétablissement des ressources du Pacifique a concouru à la préservation du saumon de la côte Ouest grâce à un engagement quinquennal de 100 millions de dollars du gouvernement fédéral. Par ailleurs, l'Initiative canadienne pour les

collectivités rurales agricoles (ICCRA) favorise la viabilité de ces collectivités, particulièrement de celles qui subissent des changements dans la foulée des activités d'adaptation du secteur agricole. L'ICCRA est financée par le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural, qui lui attribuera 9,3 millions de dollars en trois ans. Enfin, l'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien finance l'adoption d'approches créatives au développement dans les collectivités rurales et éloignées. Au cours de l'exercice 2000-2001, on a appuyé 100 projets, dont le financement total s'élevait à 2,96 millions de dollars.

6. Promouvoir les régions rurales du Canada

Le gouvernement du Canada est résolu à faire valoir que les régions rurales et éloignées du pays sont un endroit idéal dans lequel vivre, prospérer et élever une famille. Il reste un allié dévoué et utile des collectivités rurales et éloignées dans la concrétisation de leur potentiel.

Le gouvernement fédéral élargit son site Web rural (adresse : <http://www.rural.gc.ca>) en un portail de services aux régions rurales et éloignées, qui fait partie intégrante du principal site Web du gouvernement canadien (adresse : <http://www.canada.gc.ca>). Les améliorations mèneront à la création d'un accès à guichet unique pour les services offerts aux collectivités rurales et éloignées. Le site Web donnera aux citoyens des régions rurales et éloignées du Canada la possibilité de continuer de faire part de leurs

points de vue sur les programmes et les politiques du fédéral et de se tenir au courant des activités gouvernementales en cours.

Les régions rurales et éloignées du Canada sont riches en ressources naturelles. Par l'entremise des Parcs nationaux, le gouvernement fournit de l'aide financière à 25 des 39 régions naturelles distinctes du pays. L'incidence globale de ses interventions sur l'économie en 2000-2001 a été d'environ 1,75 milliard de dollars et de 43 450 emplois.

Le Musée virtuel du Canada donne aux musées ruraux l'occasion d'être présents sur le Web. Il a vu le jour en mars 2001 et plus de 630 musées y prennent une part active, fournissant aux parties intéressées de l'information sur les établissements culturels et les attractions au pays. Par le truchement du Réseau canadien d'information sur le patrimoine, les Canadiens des régions rurales et éloignées ont accès par l'Internet à de l'information sur le patrimoine canadien. En outre, le Service d'information rurale de Statistique Canada aide les collectivités à avoir accès à de l'information et à des services qui leur permettent de trouver des solutions locales à des problèmes locaux. Le Forum du patrimoine aide les professionnels du patrimoine à avoir un accès mondial aux ressources; il a fourni l'an dernier 650 ressources à base d'information à 2,8 millions de clients Internet. Par l'entremise d'Artefacts Canada, les musées peuvent partager de l'information sur les collections.

Préparer l'avenir – Aider à trouver des solutions locales aux problèmes locaux

Dans le discours du Trône 2001, le gouvernement fédéral disait qu'il « veillera à ce que, dans toute la mesure du possible, ses initiatives et ses programmes contribuent à des solutions locales pour des problèmes locaux ».

Il y a un grand nombre de projets qui sont prévus pour l'an prochain. La *Lentille rurale* aidera à tenir compte des besoins et des intérêts des régions rurales et éloignées du Canada dans la totalité des projets gouvernementaux nouveaux et renouvelés. Les projets pilotes et l'*Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles* concourront à trouver des solutions innovatrices aux problèmes locaux. Une évaluation des quatre premières années de l'expérience acquise à partir des projets sera effectuée en 2001-2002; on fera le bilan des enseignements tirés et on améliorera les programmes à venir. Le gouvernement fédéral continue de faire rapport aux citoyens sur les 54 domaines prioritaires cernés à la suite de la *Conférence rurale nationale* de 2000.

Les *Dialogues ruraux* et une deuxième *Conférence rurale nationale* qui se tiendra en 2002 aideront le gouvernement fédéral à préciser le cheminement qu'il prendra dans ses projets visant à favoriser le développement durable de nos collectivités rurales et éloignées. Les programmes d'action en politique et en recherche rurales mettront l'accent sur les atouts et les possibilités clés qui viendront mieux soutenir la mise en valeur du potentiel des collectivités. Les *équipes rurales* continueront d'évoluer et de coordonner les programmes fédéraux à l'échelle rurale par le truchement des *plans d'action ruraux* des provinces.

Grâce à la *Lentille rurale* et à l'orientation donnée par le *Dialogue rural*, le *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural* continuera

d'améliorer l'accès des Canadiens des régions rurales et éloignées aux programmes et services gouvernementaux et de viser l'obtention de résultats constructifs et mesurables en 2001-2002.

MESSAGE DU MINISTRE



Il y aura bientôt quatre ans que le *Partenariat rural canadien* a vu le jour. Pour marquer cette étape, il serait bon de faire le point sur les progrès réalisés jusqu'à maintenant et de déterminer la voie à suivre dans les régions rurales et éloignées du Canada.

En créant un partenariat, le gouvernement fédéral désirait expérimenter une nouvelle façon de fonctionner qui serait fondée sur le dialogue, les projets pilotes, les partenariats, un programme de diffusion de l'information et la *Lentille rurale*, processus par lequel il examine l'incidence de divers dossiers en tenant compte du point de vue des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural. Depuis le début, nos principaux objectifs sont de rapprocher le gouvernement fédéral et les régions rurales et éloignées et de renforcer leurs assises économiques et sociales.

Le Partenariat a connu un très bon départ avec la création du *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural*, et il n'a cessé d'inciter les citoyens et les citoyennes des collectivités rurales et éloignées du pays à s'engager et à bâtir un avenir plus durable pour eux et leurs enfants. Le gouvernement du Canada a été le partenaire de la population locale pendant tout ce cheminement, aidant les collectivités à trouver des solutions locales aux problèmes locaux.

Mon ministère, soit celui d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, sert les intérêts des régions rurales et éloignées en élargissant la portée traditionnelle de la politique agricole de sorte qu'elle soit plus exhaustive et mieux intégrée. Un nouveau cadre stratégique pour l'agriculture assurera la prospérité du secteur agricole et agroalimentaire en faisant du Canada le chef de file mondial sur le plan de la salubrité des

aliments, de l'innovation et des méthodes de production respectueuses de l'environnement.

Le gouvernement du Canada est résolu à répondre aux besoins des collectivités rurales et éloignées et à les faire participer à la prise des décisions qui détermineront leur avenir.

L'an dernier, dans *Travailler ensemble au sein du Canada rural*, notre premier rapport rural annuel au Parlement, nous décrivions les progrès réalisés dans ce dossier au cours des trois premières années. Dans *Améliorer la qualité de vie des Canadiens du milieu rural*, nous traitons de ce que nous avons fait pendant l'année écoulée et indiquons quelles sont nos visées. À titre de ministre à la coordination des affaires rurales, je suis très heureux de m'associer à mon collègue le secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario), l'honorable Andy Mitchell, pour présenter ce rapport au Parlement.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
et ministre à la coordination des affaires rurales,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lyle Vanclief'. The signature is fluid and cursive, written over a horizontal line.

Lyle Vanclief

MESSAGE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT



En 1996, le gouvernement du Canada a réitéré avec encore plus de vigueur sa détermination à s'associer aux Canadiens et aux Canadiennes des régions rurales et éloignées pour relever les défis particuliers auxquels ils font face. Il a pris cet engagement parce qu'il est convaincu que le Canada ne peut être réellement vigoureux que si tous ses éléments constitutifs, c'est-à-dire les milieux rural et urbain, sont sains et que si tous ses citoyens et ses citoyennes peuvent partager la richesse de la nation.

Les collectivités rurales et éloignées jouent un rôle prépondérant et essentiel dans l'économie, la société et le bien-être de l'ensemble de la population canadienne, notamment celle des villes. Les entreprises rurales représentent 17 p. 100 des emplois au Canada et 15 p. 100 du produit intérieur brut (PIB). Fait encore plus important, les industries primaires comme l'agriculture, les pêches, les forêts, l'énergie et les mines, qui sont concentrées dans les régions rurales et éloignées, produisent environ 40 p. 100 de nos exportations.

Une grande partie de l'énergie qui est le moteur des industries urbaines provient des régions rurales et éloignées du pays. C'est dans ces régions que l'on extrait le gaz naturel et qu'est produite l'électricité qui chauffe et éclaire les maisons et les entreprises. De plus, c'est là que sont produits le bois de construction des habitations, les aliments que nous consommons et le papier sur lequel le présent rapport est imprimé. On y retrouve également les industries qui ajoutent de la valeur à nos ressources naturelles.

Le rôle que jouent les régions rurales et éloignées dans la nation n'est pas seulement de nature économique. Elles ont contribué à façonner

notre passé et font partie de l'essence même de notre pays. Elles enrichissent notre culture, et leur sens du bien commun renforce notre société. De plus, l'ensemble de la population canadienne peut profiter des aires de nature sauvage et des grands espaces vierges que le Canada rural conserve à son intention. La population des régions rurales et éloignées tire elle aussi parti de ces ressources, car elles attirent chaque année un nombre croissant de touristes qui concourent ainsi à la stabilité à long terme de ces collectivités.

L'ensemble de la population canadienne, autant celle des régions rurales et éloignées que celle des agglomérations urbaines, peut continuer à faire de notre pays un chef de file mondial comme endroit où il fait bon vivre et travailler. Dans notre quête d'excellence dans tous les aspects de notre économie et de notre société, il est important que nous mobilisions l'énergie et l'enthousiasme des collectivités rurales et éloignées. Grâce à des investissements appropriés et à de bons outils, elles peuvent contribuer davantage à la prospérité nationale.

Ce second rapport rural annuel au Parlement illustre comment le gouvernement du Canada collabore avec les Canadiens et les Canadiennes des régions rurales et éloignées à mettre à leur disposition ces investissements et ces outils.

Le secrétaire d'État
(Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario),

Andy Mitchell

INTRODUCTION

Environ le tiers de la population canadienne vit et travaille dans des collectivités rurales comme Peace River en Alberta, Pictou en Nouvelle-Écosse, Kenora en Ontario et Rivière-du-Loup au Québec, et dans des régions éloignées comme Tuktoyaktuk dans les Territoires du Nord-Ouest. À l'instar de la plupart des Canadiens et des Canadiennes, ces gens se soucient de leur qualité de vie et s'intéressent aux effets que les changements économiques, sociaux et environnementaux auront sur leur avenir. Toutefois, un grand nombre des défis qu'ils ont à relever sont propres aux petites collectivités où ils habitent.

Le gouvernement fédéral connaît les défis auxquels font face les collectivités des régions rurales et éloignées. Dans le discours du Trône de 1996, il s'engage à leur venir en aide, en prenant les mesures nécessaires pour renouveler l'économie rurale. Avec leur concours, le gouvernement s'est conscientisé à leurs défis et a mis en place des initiatives, des programmes et des services qui visent à répondre aux besoins qui leur sont propres.

En 1997, le rapport *Tenir compte de la réalité rurale* du Comité permanent des ressources naturelles constituait le point de départ des investissements à venir dans ce secteur et d'une politique fédérale de développement économique des régions rurales. Dans son rapport, le Comité souligne l'importance d'adopter, face au développement rural, une approche « ascendante » fondée sur le citoyen. Cette philosophie a été mise en pratique en 1998, année où le gouvernement fédéral a attribué 20 millions de dollars en quatre ans au *Partenariat rural canadien* et où il a confié au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire la responsabilité de la coordination pangouvernementale des affaires rurales.

En seulement quatre ans, à l'aide d'approches innovatrices, le Partenariat rural canadien a produit des résultats fort intéressants.

Le *Dialogue rural*, qui est un de ses volets importants, a permis de confirmer quels étaient les principaux enjeux, préoccupations et défis des Canadiens et des Canadiennes des régions rurales et éloignées et de trouver des façons, pour le gouvernement, de les aider à trouver des solutions propices au développement durable de leurs collectivités. Un des fruits du *Dialogue* a été la création du *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural*, annoncé en avril 1999, qui constituait la réponse stratégique fédérale aux enjeux soulevés par les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural dans le cadre du *Dialogue rural*. En plus d'énoncer la vision que le fédéral a du Canada rural, le Cadre décrit les *11 domaines prioritaires* qui guident le gouvernement dans les efforts qu'il déploie pour répondre aux besoins des régions rurales. Les résultats détaillés et les réalisations concernant chaque domaine prioritaire sont décrits dans le corps du présent rapport.

Également en 1999, le premier ministre nommait un secrétaire d'État au Développement rural et lui confiait la tâche d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada en mettant l'accent sur le développement de ces régions. Ce faisant, le gouvernement établissait un point de convergence à plein temps pour la coordination des politiques à l'échelle du Cabinet et la défense des intérêts des collectivités rurales, et renforçait sa capacité de gérer ses relations avec les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural et d'autres partenaires.

Le gouvernement a investi à plusieurs reprises des sommes importantes pour répondre aux priorités décrites dans le Cadre. En voici des exemples : une partie des investissements dans l'infrastructure est dévolue au milieu rural (plus de 427 millions de dollars); 125 millions de dollars dans le Fonds d'investissement municipal vert et le Fonds d'habilitation municipal vert; amélioration de l'accès aux services fédéraux par le truchement de Service Canada, du Gouvernement en

direct et de Un Canada branché; élargissement de l'accès aux ressources financières pour le développement des entreprises et des collectivités, grâce à l'injection de 90 millions de dollars dans les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC); mise à l'essai de façons innovatrices d'améliorer les soins de santé en milieu rural grâce à l'Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées; une entente d'une durée de trois ans sur la protection du revenu agricole d'une valeur de 5,5 milliards de dollars. Le gouvernement fédéral a réitéré son engagement envers la population des collectivités rurales et éloignées en déclarant, dans le discours du Trône de 2001, qu'il « veillera à ce que, dans toute la mesure du possible, ses initiatives et ses programmes contribuent à des solutions locales pour des problèmes locaux ». En outre, il trace la voie à une amélioration de la technologie dans ces domaines par des programmes qui « jouent un rôle essentiel dans les efforts déployés pour combler le fossé digital, notamment pour les populations rurales, les gens des régions isolées et du Nord ainsi que les Autochtones ».

Grâce à son programme de développement rural qui est axé sur les citoyens et les citoyennes, le gouvernement fédéral s'assure de coordonner ses mesures et ses programmes de manière à aider les collectivités à définir leurs objectifs et leur destinée, et à mettre au point des outils pratiques qui leur permettront d'obtenir d'importants résultats.

Le gouvernement du Canada doit rendre des comptes aux Canadiens et aux Canadiennes en ce qui a trait à ses interventions dans les divers dossiers relevant de sa compétence et aux résultats obtenus au titre de ses programmes. Pour y arriver, il établit un système qui lui permet de mesurer la façon dont il collabore avec les Canadiens et les Canadiennes des régions rurales et éloignées pour les aider à améliorer leur qualité de vie au 21^e siècle. Il est possible de mesurer son efficacité à assumer

cette responsabilité par le truchement du présent rapport annuel, *Améliorer la qualité de vie des Canadiens du milieu rural*. Ce document souligne les réalisations du gouvernement et les résultats qu'il a obtenus jusqu'ici, et traite des orientations à venir dans les domaines prioritaires.

De concert avec les populations rurales et éloignées, d'autres ordres de gouvernement, le secteur privé et les intervenants, le gouvernement du Canada poursuit assidûment son travail afin d'assurer la viabilité des collectivités rurales et éloignées.

Portrait général

Les régions rurales et éloignées du Canada occupent plus de 90 p. 100 du territoire canadien et abritent une grande partie des ressources naturelles et de l'actif environnemental du pays. Si l'on se fonde sur la définition de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹, on peut affirmer qu'en 1996 une proportion de 31,4 p. 100 de la population, soit environ neuf millions de personnes, habitaient les régions rurales du Canada. Cependant, sur la foi de la définition que donne Statistique Canada de « région rurale et petite ville », définition qui englobe les collectivités de 10 000 habitants ou moins situées à l'extérieur des zones de migration quotidienne des grandes régions et villes métropolitaines, ce sont 22,2 p. 100 de la population totale du Canada qui vivaient en 1996 dans les collectivités rurales et éloignées.

Il y a essentiellement quatre grandes différences entre les régions rurales et les zones urbaines :

- ❖ géographie;
- ❖ éloignement des marchés;
- ❖ densité démographique;
- ❖ dépendance à l'égard des secteurs primaires traditionnels ou des ressources naturelles.

À cause de la diversité des régions rurales et éloignées, un grand nombre de collectivités font face à des défis de développement social et économique qui sont surtout attribuables aux contraintes imposées par

le climat et la situation géographique. Comme elles sont éloignées des grands marchés, leurs coûts de transport et d'affaires sont plus élevés; par ailleurs, leur faible densité démographique réduit l'assiette fiscale marginale que représentent leurs habitants et atténue le rendement que le secteur privé tire de ses investissements. Par ailleurs, le fait que certaines régions soient tributaires d'une seule ressource rend de nombreuses collectivités vulnérables à l'épuisement de cette ressource et aux ralentissements économiques qui découlent souvent de facteurs liés aux marchés mondiaux qui échappent à leur emprise.

Dynamisme de l'économie rurale

Malgré les défis et les obstacles qu'elle a à surmonter, l'économie rurale au Canada reste dynamique et une nouvelle culture d'entreprise est en voie de faire son apparition. Certaines régions rompent leur dépendance traditionnelle à l'égard d'une économie primaire axée sur les ressources. La nouvelle donne rurale a favorisé l'augmentation du nombre d'industries primaires innovatrices et a suscité beaucoup de nouvelles occasions d'affaires.

Les régions rurales et les petites villes du Canada continuent de jouer un rôle important dans l'économie du pays. En 1999, elles rapportaient 15 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) national et représentaient 17 p. 100 du nombre total d'emplois au pays. Une grande partie de leur contribution au PIB émanait des secteurs primaires et des ressources naturelles, qui ont fourni environ 40 p. 100 de l'ensemble des exportations nationales.

¹ Selon l'OCDE, une région est en grande partie rurale si plus de 50 p. 100 de sa population vivent dans des collectivités rurales. Par ailleurs, une collectivité est réputée rurale si sa densité démographique est de moins de 150 personnes par kilomètre carré. Au Canada, les régions correspondent à des divisions de recensement et les collectivités, à des subdivisions de recensement unifiées.

Globalement, l'économie rurale est prospère et se diversifie. De 1995 à 1999, l'emploi dans les régions rurales a grimpé de 7,7 p. 100 et les nouveaux secteurs industriels voient leur importance grandir. Pendant cette même période, l'emploi dans le secteur des services aux producteurs a augmenté de près de 12 p. 100 et dans celui des services personnels, de plus de 14 p. 100. C'est encore dans les régions rurales que se trouve la concentration la plus forte d'emplois dans les industries primaires (plus de 15 p. 100 des emplois en 1999, comparativement à 2 p. 100 dans les régions urbaines).

Cependant, il faut noter que les données nationales peuvent cacher des écarts importants à l'échelle régionale et locale dans la structure industrielle des économies rurales. Comme le secteur rural du Canada est très vaste, il ne ressort pas clairement comment il compose avec le changement. Pour de multiples raisons, il n'est pas toujours facile de comparer les régions rurales entre elles.

Le Canada se distingue par sa grande diversité. Autant de l'Est à l'Ouest que du Nord au Sud – et même à l'intérieur de ces régions –, les économies rurales sont le reflet de la mosaïque qu'est notre nation. Le type de ressources, les niveaux de revenu, les possibilités d'emploi, le chômage et d'autres indicateurs économiques et sociaux suscitent des préoccupations et des contraintes de développement qui sont propres à chaque région.

Les collectivités éloignées et du Nord font face à des réalités qui diffèrent beaucoup de celles des collectivités rurales situées à proximité des grands centres urbains. C'est sur cette toile de fond que se dessinent les différences culturelles et sociales qui ont cours d'une région à l'autre du pays. En fin de compte, un certain nombre de collectivités rurales et éloignées ont fait le virage vers la nouvelle économie, mais d'autres

possèdent un potentiel inexploité qui ne demande qu'à être mis en valeur.

Tourisme

Le tourisme rural est une industrie naissante porteuse sur le double plan de l'offre et de la demande. De 1996 à 1998, la demande (mesurée d'après le nombre de visites) s'est accrue de 9,9 p. 100 dans les régions rurales et petites villes du Canada, comparativement à 5,2 p. 100 dans les régions urbaines. L'emploi dans les secteurs à vocation touristique de ces deux catégories de régions a progressé respectivement de 7,4 et de 3,4 p. 100 de 1995 à 1998.

Petites entreprises

Le Canada rural se distingue par son esprit d'entreprise. Celui-ci est alimenté par les petites entreprises, qui sont en général perçues comme le moteur de la croissance économique et de la création d'emplois. D'après Statistique Canada, 35 p. 100 des gens vivant dans les collectivités de moins de 20 000 habitants exploitent 38 p. 100 de l'ensemble des entreprises au Canada. Les petites entreprises sont l'épine dorsale de la nation, plus de 80 p. 100 d'entre elles employant moins de dix personnes.

Changements démographiques

À l'échelle nationale, la population des régions rurales et des petites villes augmente. Toutefois, à Terre-Neuve et en Saskatchewan, elle fléchit de façon soutenue depuis des décennies. En guise de contrepoids à ce recul, on constate une hausse de la population rurale dans toutes les autres provinces.

L'augmentation de la population dans un grand nombre de collectivités rurales est attribuable à la croissance économique dont jouissent les villes avoisinantes. Toutefois, la population rurale dans beaucoup de régions situées loin des centres métropolitains progresse plus lentement et, dans bien des cas, régresse. Les régions rurales où elle s'est accrue le plus sont périphériques à des grandes villes.

Les autres régions rurales où la population a augmenté sont celles qui constituent des destinations attrayantes pour le tourisme, les loisirs et les retraités, et ce sont surtout les citoyens qui en profitent. Dans un grand nombre de régions rurales, plus particulièrement celles qui sont situées à l'extérieur des zones de migration quotidienne des grands centres urbains, la migration de la population reste un facteur préoccupant. De 1971 à 1996, il y a eu dans toutes les provinces un exode considérable de jeunes ruraux, ce phénomène étant le plus marqué en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique.

Les peuples autochtones du Canada ne connaissent pas les mêmes changements démographiques. En 1996, une proportion de 65 p. 100 des Autochtones du pays vivaient dans les régions rurales. Ce chiffre englobait 93 p. 100 de l'ensemble des Autochtones habitant sur des réserves (selon la définition de « région rurale » que donne l'OCDE). La population autochtone rurale est jeune, 37 p. 100 de ses habitants ayant

moins de 15 ans en 1996. Un grand nombre des indicateurs sociaux et économiques (le taux d'emploi, l'éducation, le revenu et la santé) révèlent que la population autochtone accuse un retard par rapport à la moyenne de la population canadienne.

Exigences relatives à la nouvelle économie

Un grand nombre de régions rurales ne disposent pas de l'infrastructure ni des équipements sociaux nécessaires pour tirer parti des possibilités que suscite la nouvelle économie axée sur le savoir et la technologie. Par exemple, même si l'accès à l'Internet des Canadiens des régions rurales et éloignées est passé de 20 à 35 p. 100 entre 1997 et 1999, la proportion de citoyens bénéficiant d'un tel accès s'est accrue de 30 à 47 p. 100 pendant la même période. Puisque les demandes d'accès à l'Internet augmentent plus rapidement dans les villes que dans les régions rurales, l'écart à ce chapitre entre les deux catégories de régions s'accroît également.

Seulement 10 p. 100 de la population active rurale possèdent un diplôme universitaire (comparativement à 20 p. 100 dans les villes) et 30 p. 100 des Canadiens vivant en milieu rural n'ont même pas un diplôme d'études secondaires. Les collectivités rurales perdent également leurs dirigeants scolarisés de demain, c'est-à-dire leurs jeunes ayant une formation universitaire. En 1996, les jeunes ruraux détenteurs d'un diplôme universitaire ont quitté leur collectivité dans une proportion de 40 p. 100, en regard de 25 p. 100 dans les centres urbains. Les études révèlent que seulement 20 p. 100 des jeunes habitant en milieu urbain ou rural sont susceptibles de retourner dans leur collectivité pour y résider après avoir fait leurs études universitaires ailleurs.

Accès aux soins de santé

Les résidants ruraux jugent que l'accès aux services de santé est un facteur d'une importance vitale qui influe sur le développement social et économique. Il est très difficile dans les régions rurales et éloignées de s'assurer d'une disponibilité suffisante de professionnels en soins de santé. Entre 1991 et 1996, la proportion de médecins travaillant dans les régions rurales et petites villes du Canada a diminué même si, pendant cette période, la population s'est accrue.

L'engagement fédéral envers le Canada rural

Pour relever ses défis économiques et sociaux et faire fond sur ses nombreux atouts, le Canada rural devra compter sur ses capacités locales et sur l'innovation. Il devra notamment bénéficier de l'appui des divers ordres de gouvernement, qui lui offriront des programmes, des services et de l'information appropriés, et nouer avec eux des partenariats.

Le gouvernement du Canada est déterminé à veiller à ce que les Canadiens ruraux bénéficient eux aussi des possibilités et des avantages qui découlent de la prospérité nationale et de la qualité de vie dont jouissent l'ensemble des citoyens canadiens. Cet engagement envers les Canadiens des régions rurales et éloignées s'est raffermi avec le temps. Dans le discours du Trône de 2001, le gouvernement réitérait son engagement, promettant « que les avantages de notre prospérité seront à la portée de toutes les collectivités, urbaines ou rurales, y compris les populations des régions isolées et celles du Nord ». Conscient que les collectivités canadiennes « urbaines ou rurales,

autochtones ou multiculturelles, ont toutes sortes de défis à relever et des besoins bien particuliers », il s'est dit également résolu, dans son discours du Trône, à veiller à ce que « ses initiatives et ses programmes contribuent à des solutions locales pour des problèmes locaux ».

Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural

Au cours du *Dialogue rural* de 1998, les résidants ruraux ont cerné leurs besoins, et le *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural* publié en avril 1999 en a tenu compte. Le Cadre définit la vision et les objectifs des interventions fédérales qui visent à relever les défis et à répondre aux priorités des Canadiens des régions rurales et éloignées. Il incite les citoyens à prendre des décisions éclairées sur leur propre avenir et tous les Canadiens à partager les avantages de l'économie mondiale et de la société axées sur le savoir, en tirant pleinement parti des possibilités offertes pour leur épanouissement personnel et le développement de leur collectivité.

Le Cadre énumère les *11 domaines prioritaires* et énonce les principes qui guideront le fédéral dans ses efforts visant à répondre aux besoins des régions rurales. Un des engagements essentiels du gouvernement est d'adopter une approche ascendante face au développement rural, et de reconnaître qu'il appartient aux Canadiens des régions rurales de déterminer leur propre avenir. Le gouvernement est également résolu à resserrer la concertation pour aider les Canadiens des régions rurales à combler leurs besoins. Ainsi, il fera participer les résidants ruraux aux décisions qui touchent leur avenir et les tiendra au courant des mesures prises. Le présent second rapport annuel au

Parlement, qui fait état des progrès réalisés jusqu'à maintenant, fait partie de cet engagement.

Concertation

De concert avec les 29 ministères et organismes fédéraux regroupés dans le *Groupe de travail interministériel* (GTI), et avec les *équipes rurales* implantées dans chaque province et territoire, le gouvernement du Canada a adopté une approche plus intégrée pour répondre aux priorités des résidents ruraux et pour collaborer avec les collectivités rurales et éloignées.

Chaque ministère ou organisme fédéral continue d'assumer la responsabilité de la prestation de programmes et de services particuliers, mais de plus en plus l'accent est mis sur la coordination horizontale et le partenariat.

C'est ainsi qu'on est en voie de créer de nouvelles méthodes qui aideront les collectivités rurales; à cette fin, on échange de l'information, on améliore la coordination et on exécute des projets horizontaux clés à l'échelle de l'administration fédérale.

Lentille rurale

Dans son désir de mieux tenir compte des réalités rurales, le gouvernement du Canada applique la « *Lentille rurale* » à l'élaboration de ses nouveaux programmes, services et politiques. En se fondant sur la liste de contrôle de la *Lentille rurale*, ainsi que sur la vision, les priorités et les principes

du *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural*, il peut évaluer les effets qu'auront ses nouveaux services, politiques et programmes avant de les établir. Au besoin, il peut corriger le tir et s'assurer que les projets sont modifiés en conséquence. Cette façon de procéder aide le gouvernement à s'assurer de la pertinence des nouveaux projets pour les Canadiens des régions rurales et éloignées et à faire participer les citoyens touchés au processus décisionnel.

La *Lentille rurale* a aidé le gouvernement fédéral à faire des choix de politiques et de programmes et les investissements nécessaires dans les régions rurales et éloignées du Canada; en voici des exemples :

- ❖ il a voué aux régions rurales une partie (plus de 427 millions de dollars) des investissements dans l'infrastructure;
- ❖ il a amélioré l'accès aux outils et aux services fédéraux par le truchement de 44 sites Service Canada dans les collectivités rurales et les petites villes et du *Répertoire de poche des programmes et services ruraux*;
- ❖ il a établi le Bureau de la santé rurale à Santé Canada;
- ❖ il a injecté 90 millions de dollars dans les Sociétés d'aide au développement des collectivités.

Partenariats

Le gouvernement du Canada est pleinement conscient du fait que le développement des régions rurales et éloignées du pays est une

responsabilité commune des quatre ordres de gouvernement (le fédéral, les provinces et territoires, les Premières nations et les administrations locales) et des Canadiens ruraux. Le présent rapport décrit les activités collectives de l'administration fédérale, mais un grand nombre de ces projets sont le fruit d'une collaboration avec d'autres ordres de gouvernement, des intervenants locaux et des partenaires du secteur privé.

Les citoyens ruraux des quatre coins du pays sont fiers de leurs collectivités. Ils sont prêts à relever le défi de la nouvelle économie rurale. En nous concertant, nous pourrions mieux aider les collectivités rurales et éloignées à s'assurer d'un avenir meilleur et à mieux tirer parti des riches atouts qu'elles possèdent.

DIALOGUES RURAUX ET ÉQUIPES

Dialogue

Les actions et initiatives du gouvernement fédéral sont conçues pour aider les collectivités à définir leurs propres buts et aspirations pour l'avenir — et offrir des outils pratiques qui fonctionneront bien dans chaque collectivité. Lancé en 1998, le *Dialogue rural*, qui comprend des sondages, des ateliers et des conférences régionales et nationales, fournit aux citoyens et intervenants des collectivités rurales et éloignées un mécanisme pour discuter de leurs enjeux directement avec le gouvernement fédéral. Le programme fédéral de développement rural est axé sur les citoyens.

Conférence rurale nationale

La première *Conférence rurale nationale*, animée par Andy Mitchell, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario), s'est déroulée du 27 au 30 avril 2000 à Magog-Orford (Québec). Plus de 500 participants venant de la plupart des collectivités rurales et éloignées du Canada ont alors rencontré des représentants de tous les ordres de gouvernement.

La Conférence a fourni aux Canadiens et Canadiennes des régions rurales et éloignées une occasion de mettre en valeur leur collectivité, et de partager leurs initiatives et leurs expériences. Les délégués ont été invités à se tourner vers l'avenir, à cerner les tendances naissantes et à mettre l'accent sur les possibilités futures dans les *11 domaines prioritaires* du *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural*.

Voici certains des enjeux soulevés lors de la Conférence :

- ❖ fournir davantage de services gouvernementaux en direct;
- ❖ accroître la participation des jeunes ruraux au développement communautaire;
- ❖ habiliter les leaders et organisations des collectivités à mener des initiatives de développement économique et communautaire;
- ❖ fournir du logement abordable dans les régions rurales, en particulier dans le Nord;
- ❖ fournir aux collectivités rurales et éloignées une infrastructure de télécommunications;
- ❖ renforcer la *Lentille rurale*;
- ❖ élargir le *Dialogue rural* de façon à reconnaître la contribution du Canada rural.

La Conférence s'est également révélée un moment propice pour dresser un bilan des efforts collectifs du gouvernement fédéral pour s'attaquer aux défis uniques de la vie en milieu rural au Canada. On utilise ses résultats pour faire en sorte que les décisions relatives aux politiques et aux programmes répondent aux besoins des Canadiens et Canadiennes vivant dans les collectivités rurales et éloignées.

Plan d'action rural

Lors de la *Conférence rurale nationale*, le secrétaire d'État a pris l'engagement d'établir un plan d'action pour guider le gouvernement fédéral dans chacun des *11 domaines prioritaires*. Le *Plan d'action rural* a été rédigé en fonction des priorités des Canadiens et Canadiennes des régions rurales et éloignées, puis validé par les participants de la Conférence pour faire en sorte qu'il intègre tous les points essentiels. Il a été publié en avril 2001 et distribué à tous les participants de la Conférence ainsi qu'à ceux qui ont participé aux activités passées du *Dialogue rural*. On en a également saisi les intervenants ruraux clés — y compris les autres ordres de gouvernement — afin de pouvoir travailler en collaboration pour assurer une prestation coordonnée des initiatives du plan.

Certains des enjeux soulevés à la Conférence ou en réaction au plan d'action proposé nécessitent de nouvelles orientations stratégiques et/ou des fonds supplémentaires. Le secrétaire d'État est résolu à soumettre ces questions à ses collègues afin de déterminer la meilleure façon de s'y attaquer.

Tout au long du *Dialogue rural* et lors de la *Conférence rurale nationale*, les Canadiens et Canadiennes des régions rurales ont exprimé clairement leur volonté d'être des partenaires actifs et positifs afin de favoriser la réalisation de leur propre vision du Canada rural et éloigné. Ils souhaitent également continuer d'exercer une influence sur les décisions relatives aux politiques, programmes et services fédéraux. Ils veulent être tenus au courant des activités gouvernementales en cours qui les touchent. Pour cette raison, lors de la *Conférence rurale nationale*, le secrétaire d'État s'est engagé à tenir une deuxième conférence en 2002.

Dans l'intervalle, les *équipes rurales* dans chaque province et territoire s'attacheront à faire participer les citoyens au Dialogue rural régional.

Activités régionales

Depuis la Conférence, le gouvernement a effectué des sondages téléphoniques auprès des citoyens de l'Alberta et du Yukon. Il a aussi tenu des séances de dialogue à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, en Ontario, en Saskatchewan et au Manitoba, et organisé quatre conférences rurales régionales, soit à Vernon en Colombie-Britannique (avril 2001), à Haines Junction au Yukon (juin 2001), à North Bay en Ontario (août 2001), et à Cornwallis en Nouvelle-Écosse (octobre 2001).

Un certain nombre de messages sont ressortis de ces séances et conférences régionales. Les jeunes ont manifesté de l'intérêt pour une aide sous la forme de mentorats, et demandé un meilleur accès à l'éducation et aux services d'orientation. Les citoyens ruraux souhaitaient une plus grande participation entre tous les ordres de gouvernement dans le domaine des soins de santé, et un accès plus facile à l'information sur les programmes et services gouvernementaux, en particulier dans une langue qu'ils comprennent. Les dossiers des Premières nations et les préoccupations des personnes handicapées ont été soulevés.

Les participants ont aussi exprimé le besoin d'une intensification de la présence fédérale dans les domaines de la formation et du développement des qualités de chef, de façon à mieux promouvoir le Canada rural, à y maintenir et améliorer l'infrastructure locale, et à stimuler du même coup le développement économique. Les collectivités veulent partager l'information sur les approches de développement, être

en mesure de demander plus facilement une aide gouvernementale, et se doter d'une capacité locale de s'attaquer aux enjeux. Ils souhaitent maîtriser localement leurs propres ressources et acceptent d'assumer la responsabilité à l'égard du développement communautaire.

Les outils du Dialogue rural

Le *Dialogue rural* se poursuit de plus belle à l'aide d'une panoplie d'outils de communication mis à la disposition des citoyens et collectivités des régions rurales et éloignées.

Par exemple, le *Groupe de discussion en direct du Dialogue rural* permet des discussions interactives sur toute une gamme d'enjeux et de préoccupations qui touchent le Canada rural et éloigné. Le *Programme des foires et expositions rurales*, qui a visité plus de 560 foires, expositions commerciales et conférences municipales partout au Canada au cours des cinq dernières années, apporte aux collectivités rurales et éloignées de l'information importante sur les programmes et services du gouvernement fédéral. Le bulletin *Le Temps rural*, qui diffuse des nouvelles et fait part des réussites des collectivités rurales de toutes les régions du pays, continue de paraître trimestriellement.

En outre, comme il est prévu dans le *Plan d'action rural*, on prévoit améliorer le groupe de discussion en direct au cours de l'année à venir pour y inclure des assemblées publiques locales électroniques. Des activités supplémentaires de dialogue avec nos partenaires régionaux ont été menées tout au long de 2001, et d'autres suivront. Les futurs dialogues régionaux et nationaux se caractériseront notamment par une plus grande participation des jeunes.

Équipes rurales

Créées en 1998, les *Équipes rurales* mises en place dans chaque province et territoire fournissent une tribune qui permet au gouvernement fédéral de travailler de manière coordonnée avec d'autres intervenants des collectivités en vue de répondre aux enjeux et aux priorités concernant le développement rural. Elles accroissent la capacité du gouvernement à travailler en réseau et à s'attaquer aux priorités et aux défis importants à l'échelle locale.

Voici des exemples récents des activités des *Équipes rurales* d'un bout à l'autre du pays :

Au Nouveau-Brunswick, l'*Équipe rurale* a travaillé en collaboration avec la collectivité acadienne de Centre-Péninsule (Concertation rurale Centre-Péninsule) pour faire l'essai d'un modèle horizontal permettant de répondre aux besoins des collectivités rurales.

À l'Île-du-Prince-Édouard, un dialogue permanent avec la collectivité de Kensington a donné à l'*Équipe rurale* provinciale un exemple des défis qu'une collectivité doit relever pour accroître sa capacité en vue de se prévaloir des programmes et services gouvernementaux, et de se munir des bons outils pour appuyer le développement durable des collectivités.

L'*Équipe rurale* de la Nouvelle-Écosse était l'un des commanditaires de la Conférence de la côte Est sur le développement des collectivités, qui s'est tenue à Sydney, au Cap Breton. En outre, elle a aidé à élaborer l'Initiative pour le développement durable des collectivités de la Nouvelle-Écosse et à en coordonner les activités, et a joué un rôle essentiel dans l'organisation de la Conférence rurale régionale de la Nouvelle-Écosse en octobre 2001.

À Terre-Neuve et au Labrador, le groupe *Futures in Newfoundland and Labrador Youth* (FINALY) a collaboré avec l'*Équipe rurale* afin de promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes, le développement des entreprises, la participation communautaire et les possibilités économiques et sociales.

Au Québec, l'*Équipe rurale* du Bas-Saint-Laurent et les sociétés d'aide au développement des collectivités ont organisé une semaine de sensibilisation sous le thème de « Branché à la collectivité », qui a traité d'enjeux comme la technologie de l'information dans les régions rurales. Pendant l'événement, un groupe local de discussion sur Internet a été mis sur pied. L'*Équipe rurale* des Cantons de l'Est a pour sa part parrainé « Le Canada à votre porte », une exposition des programmes et services offerts par le gouvernement du Canada. L'événement a également fait ressortir comment les partenariats entre le Canada rural et les ministères fédéraux peuvent aider les collectivités à répondre plus efficacement à leurs besoins.

En Ontario, six séances de dialogue et une tribune jeunesse se sont tenues en juin et en juillet 2001. Les discussions étaient axées sur les atouts que les collectivités rurales pourraient utiliser pour miser sur leurs forces et optimiser leurs ressources en vue de s'assurer un développement durable. Les rencontres se sont terminées par la Conférence régionale de l'Ontario, en août 2001. Pendant la Conférence, les participants ont discuté des mesures et des stratégies adoptées par le gouvernement, dans l'optique de leur utilisation pour renforcer les principaux atouts de l'Ontario rural. Dans le Nord de l'Ontario, un dialogue avec les dirigeants de la collectivité de Chapleau a contribué à faire progresser des discussions sur le développement durable des collectivités rurales et éloignées.

Dans les Prairies, quelque 50 Manitobains ruraux ont assisté à la séance de dialogue organisée par l'*Équipe rurale* provinciale. En mars 2001, l'*Équipe rurale* de la Saskatchewan a rassemblé quelque 40 citoyens de la province à Saskatoon pour échanger de l'information et des idées sur le développement rural durable.

En Alberta, l'*Équipe rurale* a procédé à un sondage auprès de plus de 400 citoyens de la province afin de classer par ordre d'importance les *11 domaines prioritaires* du point de vue des mesures, de définir les besoins particuliers de la province, de proposer des mesures et de cerner les rôles à la fois des collectivités et du gouvernement. À la lumière des résultats de ce sondage et du *Plan d'action rural* national, l'*Équipe rurale* travaille à définir les mesures de suivi individuelles ou concertées devant être prises.

En Colombie-Britannique, l'*Équipe rurale* de la province a organisé la *Conférence rurale* régionale qui s'est tenue en avril 2001. De plus, elle a offert une série de « dialogues avec les jeunes ». Dans la foulée de ces rencontres, trois collectivités ont décidé de créer des « conseils des jeunes » dont la mission est de participer au processus local de prise de décisions et de créer des projets.

Au Yukon, l'*Équipe rurale* a procédé à un sondage téléphonique auprès de 900 citoyens en vue de cerner leurs priorités et besoins et de noter les mesures suggérées par ces derniers. Les résultats ont servi pendant la Conférence régionale du Yukon qui s'est déroulée en juin 2001.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'*Équipe rurale* a collaboré avec Service Canada pour créer un projet pilote qui permettrait d'améliorer l'accès aux programmes et services gouvernementaux à Fort Simpson, Fort Providence, Rae-Edzo et Fort McPherson. Elle a également préparé

un recueil de programmes et services axés sur la jeunesse. En outre, des jeunes d'un bout à l'autre des Territoires se sont réunis lors d'une conférence du Conseil de la jeunesse des T.N.-O. afin de discuter des occasions qui s'offrent aux jeunes et des obstacles que ces derniers doivent surmonter.

L'Équipe rurale du Nunavut a organisé, en février 2001, un atelier sur le bien-être communautaire, et il en est ressorti qu'en général les collectivités ne connaissent pas suffisamment les ressources existantes et n'ont pas les moyens d'accéder à ces dernières. *L'Équipe rurale* a accepté d'aider à améliorer la prestation des programmes et des services gouvernementaux de sorte que les collectivités pourront s'en prévaloir. Les recommandations et stratégies de *L'Équipe* ont reçu l'aval des hauts fonctionnaires du gouvernement du Nunavut et du Conseil fédéral du Nunavut lors d'une réunion mixte.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CANADIENS DU MILIEU RURAL

Priorités et réalisations

Le gouvernement du Canada est à l'écoute des Canadiens des régions rurales et éloignées et intervient face aux préoccupations qu'ils ont soulevées. Il a accordé une attention particulière à chacun des *11 domaines prioritaires* qui ont été cernés, insistant pour que les solutions viennent de la base et que le développement soit à long terme. La présente partie traite d'un grand nombre de projets qui s'inscrivent dans ces priorités. La liste complète des programmes et des services figure à l'Annexe C.

Priorité : Accès aux programmes et aux services fédéraux

Le gouvernement du Canada s'efforce de collaborer avec les provinces et les territoires pour trouver de nouvelles façons de veiller à ce que tous les Canadiens, peu importe l'endroit où ils vivent, aient accès aux programmes et aux services fédéraux. Il continue de respecter son engagement à consulter les Canadiens des régions rurales et éloignées, à collaborer avec eux et à apprendre d'eux, en plus de fournir des services et des programmes qui sont à la fois utiles et bénéfiques et de tenir compte de la diversité culturelle de toutes les régions du pays.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Programme d'expositions rurales

Cette année, le Programme d'expositions rurales du gouvernement du Canada devrait être présent dans 100 à 115 régions rurales et éloignées du pays. Au cours des cinq dernières années, ses représentants se sont rendus dans plus de 560 régions, y installant leurs kiosques dans des centres commerciaux, à des foires, à des conférences et à des salons professionnels.

Répertoire de poche

Dans le cadre du *Partenariat rural canadien*, le Secrétariat rural publie le *Répertoire de poche des programmes et des services ruraux*. Ce répertoire est distribué par les représentants du Programme d'expositions rurales et du Programme d'accès communautaire (PAC), les centres de Service Canada, les municipalités rurales et leurs organismes, ainsi que par voie de demandes publiques et par d'autres moyens. Il est également possible de le consulter sur le site Web du *Partenariat rural canadien* à l'adresse suivante : <http://rural.gc.ca>.

Service canadien d'information rurale (SCIR)

Ce service répond aux besoins en information des Canadiens des régions rurales et éloignées en leur proposant des sources d'information, des trousseaux documentaires adaptés aux besoins du client, un site Web sur les sources d'information en matière de développement rural, des sources spécialisées d'information et des services de recherche bibliographique personnalisés. Le site Web du SCIR se trouve à l'adresse suivante : <http://www.agr.ca/cris>.

Le Programme d'expositions, le Répertoire et le SCIR servent tous à renseigner les Canadiens vivant dans les collectivités rurales et éloignées sur la façon d'avoir accès aux programmes et services gouvernementaux.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Site Web de l'APECA

Par son site Web, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) fournit à ses clients une description des programmes qu'elle offre et des critères d'admissibilité à ces derniers, ainsi qu'un formulaire en direct facile à remplir. Les 10 000 à 15 000 visites de clients par semaine sur le site illustrent l'utilité de ce mode d'accès à l'information. Les clients visitent actuellement entre 4 000 et 6 000 fichiers électroniques par semaine. L'adresse du site Web est <http://www.acoa.ca>.

Agence des douanes et du revenu du Canada

Services IMPÔTNET et IMPÔTEL

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) cherche à faciliter la tâche des Canadiens du milieu rural qui désirent avoir accès à de l'information et à des services, et cherche à leur prodiguer l'aide dont ils ont besoin pour respecter leurs obligations ou recevoir ce à quoi ils ont droit. Elle continue d'élargir les services qu'elle offre par voie

électronique et par téléphone aux Canadiens. C'est ainsi qu'au cours de l'année d'imposition 2000 elle a mis IMPÔTNET à la disposition de tous les Canadiens, ce qui a permis à plus de 1,4 million d'entre eux de présenter leur déclaration de revenu en direct. C'est là un des nombreux produits et services qui sont offerts par le truchement du site Web de l'Agence.

Consciente que tous n'ont pas accès à l'Internet, l'ADRC a aussi élargi son système téléphonique pour la présentation des déclarations de revenu. Le Service IMPÔTEL, auquel il était déjà possible de recourir pour présenter une déclaration de revenu, peut maintenant servir également pour la déclaration des taxes de vente et d'harmonisation (la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale sont combinées aux fins de la perception par le gouvernement fédéral). En outre, les employeurs peuvent faire part d'information sur leurs salariés au moyen du nouveau service téléphonique sans frais de l'ADRC à la condition de ne rien devoir à l'Agence. Le système téléphonique national 1-800 permet d'acheminer les appels aux agents disponibles partout au Canada, ce qui assure un accès téléphonique équitable et pondéré à tous les Canadiens.

Postes Canada

Services des bureaux de poste ruraux

Postes Canada cherche à améliorer la rentabilité des bureaux de poste ruraux et à s'assurer que les Canadiens pourront tirer profit à long terme tant des services des comptoirs postaux que de la présence fédérale dans leurs collectivités. Le réseau de 7 100 comptoirs postaux offre un grand nombre de services importants dans les régions rurales et éloignées. Citons entre autres les formulaires de demande

d'enregistrement d'armes à feu, les formulaires de demande de passeport, le Programme des agents réceptionnaires des passeports, le Programme de permis de pêche récréative de l'Atlantique, ainsi que les formulaires T1 non personnalisés et les guides de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Développement des ressources humaines Canada

Services d'aide à l'emploi

Le Fonds d'investissement de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a consacré environ 600 000 \$ l'an dernier à la prestation de services d'information sur l'emploi et d'orientation à 69 000 citoyens du comté de Middlesex (Ontario). Cinq centres de ressources d'emploi situés dans ce comté communiquent en moyenne tous les ans avec 26 000 clients. Chaque centre offre sa propre combinaison de services, qui correspond aux besoins de la collectivité desservie. À mesure que les centres évolueront et croîtront, il en sera de même de l'éventail de partenariats municipaux, provinciaux et fédéraux qui seront noués à cette fin.

Industrie Canada

Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)

En 2000-2001, le gouvernement a élargi à un réseau de 382 partenaires régionaux l'accès direct que les gens peuvent avoir aux installations des CSEC. Ce réseau permet à un grand nombre de collectivités du pays, notamment aux Autochtones, d'avoir accès à des

sources d'information sur les entreprises. La plupart des partenaires d'accès régionaux se trouvent dans les régions rurales et éloignées et ont pour mandat d'offrir des services aux petites entreprises de leurs collectivités.

Les CSEC sont exploités par le portefeuille d'Industrie Canada pour le compte du gouvernement fédéral, notamment par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Industrie Canada, l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et Diversification de l'économie de l'Ouest (de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les organismes non gouvernementaux de services aux entreprises).

Le Centre de services aux entreprises Canada-Manitoba a inauguré un centre itinérant; pour sa part, le Centre de services aux entreprises Canada-Terre-Neuve et Labrador administre un répertoire de ressources électroniques qui est mis à la disposition des entrepreneurs et de 30 partenaires d'accès régionaux. Les CSEC aident les entrepreneurs à trouver des réponses à leurs questions d'affaires qui concernent leurs propres collectivités. C'est ainsi que le Centre des services aux entreprises Canada-Nouveau-Brunswick a organisé des séances d'information dans 19 centres d'accès communautaires en vue de sensibiliser les gens de la région aux ressources d'affaires des CSEC qui sont consultables sur le Web. Par ailleurs, le Centre des services aux entreprises Canada-Yukon et Service Canada se sont unis pour fournir un guichet unique d'accès à l'information fédérale et territoriale sur les programmes et les services.

Consultez-nous!

Les CSEC ont mené à bien quatre fructueux projets pilotes qui comportaient un volet innovateur pour l'amélioration du service; ce volet,

appelé Consultez-nous!, visait à aider les clients d'affaires à trouver l'information recherchée grâce à l'intégration du téléphone et du Web. Ce volet est particulièrement utile aux entrepreneurs des régions rurales, car il leur offre un service personnalisé dans leur collectivité. Le projet pilote a eu cours en Alberta, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick en 2000-2001. Plus de 500 utilisateurs ont cliqué sur le bouton Consultez-nous! dans le site Web du CSEC (<http://cbsec.org>) et plus de 80 p. 100 d'entre eux ont dit que le service a grandement accru leur capacité à trouver l'information dont ils avaient besoin.

Réseau de services aux entreprises autochtones

Un volet important de l'Initiative de développement des entreprises autochtones, le Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA) fait fond sur la structure des CSEC existants en adaptant les services offerts aux besoins propres de la clientèle autochtone.

Le Réseau des CSEC a établi 72 partenariats de services dans les collectivités dans lesquelles les Métis et les membres des Premières nations sont nombreux. Chaque site du RSEA permet d'accéder à un ensemble de ressources importantes qui est conçu pour les Autochtones. Le numéro sans frais d'accès national au RSEA (1-877-699-5559) et le site Internet (<http://www.cbsec.org/absn>) offrent un guichet unique d'accès à de l'information sur les entreprises.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Programme d'accès public

Le gouvernement fédéral s'est engagé à faire du Canada « le pays le plus branché au monde ». Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) bat la marche dans la mise au point, le fonctionnement et l'amélioration des systèmes d'information publique. Il continue également à donner un accès public au gouvernement du Canada en améliorant les voies technologiques traditionnelles, les centres d'appel et les services offerts directement comme aux centres d'accès de Service Canada.

D'après les plus récentes données, 1,3 million d'appels ont été acheminés au numéro 1 800 O-Canada et le site du Canada a reçu 468,2 millions de visites. On a également demandé environ 38,1 millions de pages d'information à ce site (il s'agit d'une augmentation de 37 p. 100 en un an) et les utilisateurs du site ont adressé 30 390 courriels (soit une hausse de 57 p. 100 en un an).

Site du Canada*

Les services d'accès public à l'intention des Canadiens du milieu rural comprennent le principal site Internet du gouvernement fédéral, dont l'adresse est la suivante : <http://www.canada.gc.ca>. TPSGC est responsable de l'aménagement de ce site, en collaboration avec le Bureau d'information du Canada du Secrétariat du Conseil du Trésor. Ce site est un portail pour la prestation de services, pour des nouveaux projets et pour des produits d'information aux citoyens et organismes canadiens. Cette année, on a réaménagé le site pour en faciliter la consultation et pour améliorer l'accès à l'information. Trois nouvelles passerelles (services aux Canadiens, aux non-Canadiens et aux entreprises canadiennes) ont d'ailleurs été créées.

La passerelle Service aux Canadiens*

La passerelle Service aux Canadiens est un portail de second niveau qui relève du portail principal d'accès qu'est le Site du Canada. Elle a été conçue de manière à témoigner de la forte présence sur l'Internet des programmes et services gouvernementaux et à proposer une approche innovatrice pour rendre l'information utile et facile à trouver.

L'information est organisée par domaine et en fonction des critères des utilisateurs du Site du Canada; on tient également compte des commentaires reçus en direct sur le site et des discussions de groupe tenues avec des citoyens, qui visent à déterminer précisément quelle information ils demandent le plus souvent. Dans le cadre de l'initiative rurale du gouvernement, le *Partenariat rural canadien* a créé une grappe précise de « Services pour les régions rurales et éloignées » qui est en fait un répertoire de services conçu tout spécialement pour les collectivités rurales et éloignées. L'adresse du site Web est la suivante : <http://www.rural.gc.ca>.

Ligne 1 800 0-Canada*

TPSGC continue de gérer le centre national d'appel sans frais. Les opérateurs et opératrices répondent aux demandes de renseignements des Canadiens qui sont à la recherche d'information sur les programmes, les services, les nouveaux projets et les produits, ou ils redirigent les appels aux ministères compétents.

** Nota : Le 1^{er} septembre 2001, le gouvernement du Canada a inauguré Communication Canada dont l'objectif est de regrouper les activités de coordination des communications de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada avec celles du Bureau d'information du Canada.*

Réaménagement des pages bleues

TPSGC, en collaboration avec les provinces et les municipalités, a établi des listes communes de numéros de téléphone des gouvernements en vue de faciliter la tâche aux citoyens désirant se renseigner sur les

services gouvernementaux. Le projet, organisé de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, est un répertoire par mot clé convivial pour le citoyen qui regroupe les services figurant dans les annuaires téléphoniques des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Un certain nombre d'annuaires ont déjà été distribués et un nombre total de 152 seront diffusés à l'échelle du pays d'ici la fin de 2001.

Gendarmerie royale du Canada

Sources d'information

Les détachements de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui ont pignon sur rue dans les régions rurales et éloignées du Canada tiennent lieu de centres de services pour les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Par son site Web (<http://www.rcmp-grc.gc.ca>), la GRC offre de l'information sur les possibilités d'emploi et des liens à du matériel d'apprentissage.

Les jeunes peuvent se renseigner sur les projets fédéraux par le truchement du site Web de la GRC créé par et pour les jeunes; son adresse est la suivante : <http://www.deal.org> (anglais) ou <http://www.choix.org> (français).

Secrétariat du Conseil du Trésor

Service Canada

L'Initiative Service Canada découle directement de l'engagement qu'a pris le gouvernement d'améliorer l'accès public à l'information et aux services. Elle vise à donner un guichet unique d'accès à une large

gamme de produits d'information et de services du gouvernement grâce à des moyens intégrés qui englobent le téléphone (1 800 O-Canada), l'Internet (Site du Canada et passerelle canadienne) et des services reçus en personne. Elle est axée sur le citoyen et fait fond sur les partenariats noués avec divers ministères et organismes fédéraux ainsi qu'avec des organismes communautaires et certains gouvernements provinciaux.

Dans le cadre du projet pilote, on a établi un réseau de plusieurs centres d'accès direct en vue d'y expérimenter un éventail de modèles de prestation de services. Pour déterminer les emplacements de ces centres aux fins du projet, on a dès le départ accordé la priorité à l'amélioration des services aux régions rurales et éloignées. La majorité de ces centres sont situés dans des collectivités de moins de 25 000 citoyens.

Plus de 195 000 Canadiens et Canadiennes ont visité les centres de Service Canada de décembre 1999 à mars 2001. La plupart des clients sont venus y demander une publication, y solliciter de l'aide personnelle ou y visiter le Site du Canada. Parmi les demandes fréquentes de renseignements, citons des questions sur l'impôt personnel, les passeports, les programmes d'emploi, les pensions ainsi que les programmes et les services concernant les entreprises.

Priorité : Accès aux services financiers

Le gouvernement fédéral s'engage à doter ses programmes et services d'une souplesse qui lui permettra de répondre aux besoins particuliers des gens vivant dans les collectivités rurales et éloignées. En améliorant son accès aux services financiers, le gouvernement du Canada favorise la croissance à

long terme et, partant, la sécurité économique et le développement des régions rurales et éloignées du pays.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative

Les producteurs et les coopératives de commercialisation peuvent obtenir de l'aide financière par le biais de prêts garantis par l'État. La *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative* leur offre du crédit qui leur permettra d'améliorer leur actif agricole, de hausser leur production ou de renforcer leur stabilité financière en vue d'élargir leurs débouchés, d'apporter des innovations à leurs exploitations agricoles, d'ajouter de la valeur à leurs produits par la transformation et d'exploiter leurs fermes dans le respect de l'environnement. En vertu de cette loi, Agriculture et Agroalimentaire Canada consent une garantie de prêt à des établissements de crédit désignés. Les prêts peuvent équivaloir à un maximum de 80 p. 100 du prix d'achat ou de la valeur estimative du bien acquis.

Plus de 1,7 milliard de dollars en garantie de prêts ont été consentis aux termes de cette loi au cours des cinq dernières années. Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2001, un nombre de 6 304 prêts totalisant 189 millions de dollars ont été cautionnés par la Loi. La majorité de ces prêts ont été octroyés en Saskatchewan (plus de 61 p. 100), province qui a été suivie de l'Alberta et de l'Ontario (12 et 11 p. 100 respectivement). Un grand nombre d'entre eux ont été accordés dans le secteur des céréales et des oléagineux (48 p. 100 du portefeuille) et dans le secteur du boeuf (29 p. 100).

Programmes de protection du revenu agricole

En juillet 2000, une entente cadre de trois ans sur la protection du revenu agricole, d'une valeur de 5,5 milliards de dollars, a été signée avec les provinces. Cette entente comprend des avances monétaires automnales, le programme Compte de stabilisation du revenu net, l'assurance-récolte, des programmes complémentaires propres à chaque province et le Programme canadien du revenu agricole (PCRA) qui vise à dispenser une aide aux agriculteurs canadiens qui ont subi une baisse soudaine et marquée de leur revenu d'origine agricole pour des motifs indépendants de leur volonté. Son coût sera partagé à raison de 60 et de 40 p. 100, respectivement, par les Trésors fédéral et provinciaux. Un montant total d'au plus 2,2 milliards de dollars a été versé aux agriculteurs pour la période allant de 2000 à 2002.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Programme de développement des entreprises

Ce programme, qui met l'accent sur les petites et moyennes entreprises, leur donne accès à du capital sous forme de contributions remboursables non garanties sans intérêt. Il vise ainsi à les aider à monter, à agrandir ou à moderniser leurs entreprises. Les organismes à but non lucratif qui prodiguent du soutien aux gens d'affaires sont également admissibles à cette aide.

Au cours de l'exercice financier 2000-2001, un nombre de 933 entreprises ont bénéficié d'une aide sous le régime du Programme de développement des entreprises (PDE), recevant au total 123 millions de dollars d'aide autorisée. Sur ce nombre, 110 étaient de nouvelles

entreprises. On s'attend à ce que cet appui direct permette de créer et de conserver plus de 6 400 emplois. Environ 65 p. 100 de l'aide du PDE visent les régions rurales.

Corporations locales de développement économique

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique continue d'appuyer 41 Corporations locales de développement économique (CLDE) qui sont établies dans les collectivités rurales des provinces de l'Atlantique. Ce réseau permet à tous les Canadiens des régions rurales de l'Atlantique d'avoir accès à des services de prêts et d'orientation d'entreprise.

Au cours de l'exercice financier 2000-2001, les CLDE ont consenti plus de 1 100 prêts à même leurs fonds d'investissement communautaire, ce qui représente un montant total de 29 millions de dollars qui est venu soutenir l'établissement et l'agrandissement d'entreprises partout dans la région. On prévoit que ces prêts créeront ou préserveront 2 600 emplois. Au cours de cette période, les CLDE ont répondu à plus de 11 000 demandes de renseignements ou de conseils.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

L'assurance prêt hypothécaire

Le programme d'assurance de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) fait la promotion de l'abordabilité et du choix, de l'accès aux capitaux et l'efficacité, et protège l'approvisionnement suffisant de fonds à faibles taux d'intérêt aux fins du logement. Ainsi, la compétition est plus grande dans le secteur canadien de l'habitation

qui se porte mieux. Par le truchement de ses partenaires des secteurs public, privé et à but non lucratif, la SCHL améliore la qualité, l'accessibilité et l'abordabilité du logement au Canada, notamment dans les régions rurales et éloignées. Grâce à l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL pour propriétaires d'habitation, il est possible de financer jusqu'à 95 p. 100 de la valeur d'une maison dont l'occupant est le propriétaire. Il est également possible de recourir à cette assurance pour une valeur maximale de 85 p. 100 de la valeur d'emprunt de propriétés de location admissibles; ce mode de financement aide les locateurs et les promoteurs-constructeurs à avoir accès à du financement à faible taux d'intérêt, ce qui assure un approvisionnement de fonds hypothécaires pour le marché locatif.

Postes Canada

Partenariats pour la prestation de services financiers

Postes Canada s'est associée à plusieurs établissements financiers du pays pour offrir aux Canadiens des régions rurales et éloignées un accès à une large gamme de services financiers.

- ❖ La Northern Banking Alliance a jumelé Postes Canada à la Banque de Montréal, et ces deux organismes participent à un projet pilote qui permet à la Société d'offrir des services financiers de base à ses clients de Nain (Labrador). Un projet analogue est à l'essai à Moose Factory dans le nord de l'Ontario.
- ❖ Postes Canada et la Banque de Montréal ont également conclu une entente qui prévoit la prestation de services bancaires à la collectivité d'Inuvik (Territoires du

Nord-Ouest), par le truchement du bureau de poste local. La banque a installé dans le bureau de poste un guichet automatique bancaire qui offre tout l'éventail des services.

- ❖ La Banque nationale du Canada et Postes Canada ont conclu, en 1998, une entente de prestation de services d'orientation sur place à cinq points de service de la Société au Québec.
- ❖ Postes Canada et la Banque de la Nouvelle-Écosse offrent actuellement des services bancaires de base dans certains bureaux de poste de petites collectivités de Terre-Neuve.

Ministère des Finances

Projet de loi C-8 – Loi constituant l'Agence de la consommation en matière financière du Canada

Cette loi, qui a reçu la sanction royale en juin 2001, renferme des mesures visant à répondre aux besoins des consommateurs des régions rurales et éloignées. Elle renforce le mouvement des caisses d'épargne et de crédit et exige des banques qu'elles diffusent des avis de fermeture de succursales et consultent les collectivités touchées.

En abaissant les exigences minimales de mise de fonds, le projet de loi C-8 encourage les nouveaux venus dans le secteur des services financiers du Canada. Il sera ainsi plus facile de créer des banques plus petites qui auront un champ d'action régional ou communautaire. Les Canadiens des régions rurales et éloignées tireront également profit d'autres mesures visant à protéger les consommateurs.

Environnement Canada

Programme ÉcoAction

Le programme de financement communautaire ÉcoAction d'Environnement Canada dispense du soutien financier à des groupes communautaires pour l'exécution de projets qui auront des retombées mesurables et favorables sur l'environnement. Le programme s'adresse aux groupes écologiques, aux groupes autochtones et aux conseils des Premières nations, aux cercles d'entraide, aux associations et aux organismes voués aux jeunes et aux aînés. Au cours du dernier exercice financier, les groupes communautaires ont mis en œuvre 182 projets d'une valeur de plus de 19 millions de dollars, l'aide gouvernementale s'établissant à environ 6 millions de dollars.

Opération Nettoyage 2000

Les affluents de la rivière Saint-François parcourent les vallées vertes et accidentées de la région de Sherbrooke au Québec, et les collectivités qui sont établies sur leurs rives sont tributaires d'eux pour leurs loisirs et leur qualité de vie. Ils sont depuis longtemps le point de mire de projets de développement qui ont donné lieu à l'accumulation de déchets sur leurs rives. Par le truchement d'ÉcoAction et avec le concours d'Olympique Métal et de la ville de Sherbrooke, le groupe communautaire Action Saint-François a mobilisé 225 bénévoles qui ont passé plusieurs fins de semaine à assainir leur collectivité. Les bénévoles ont recueilli un total de 30 tonnes de déchets, qui ont été acheminés à des installations de recyclage et d'élimination.

Financement agricole Canada

Financement agricole Canada (FAC) a pour mission d'améliorer la qualité de vie au sein du Canada rural en dispensant des services financiers spécialisés aux exploitants agricoles, notamment aux fermes familiales et aux petites et moyennes entreprises agricoles. Ses 900 employés répartis dans les 100 bureaux de l'organisme à l'échelle du pays offre ses services à une clientèle de 44 700 agriculteurs. FAC a son siège social à Regina (Saskatchewan).

Le portefeuille de prêts de FAC s'établissait à 6,9 milliards de dollars à la fin de l'exercice financier 2000-2001 (31 mars). Pendant cette période, l'organisme a approuvé 13 289 prêts pour un total de 1,8 milliard de dollars.

Loi sur Financement agricole Canada

Adoptée en juin 2001, la *Loi sur Financement agricole Canada* permet à FAC de mettre progressivement en œuvre un certain nombre de modifications qui viendront assouplir ses programmes et leur permettront de mieux répondre aux besoins des Canadiens des régions rurales et éloignées. La nouvelle loi permettra à FAC de dispenser des services financiers à toutes les entreprises à vocation agricole, et ce, autant en amont (intrants) qu'en aval (extrants) de la production primaire, à la condition que les producteurs primaires en tirent profit.

FAC pourra également offrir un éventail de services de gestion d'entreprise partout dans le Canada rural. Il pourra accorder du financement par crédit-bail et par capitaux propres aux producteurs et aux entreprises à vocation agricole, soit directement, soit en partenariat avec d'autres.

Développement des entreprises autochtones

Selon le dernier recensement, plus de 65 p. 100 des Autochtones du Canada habitent dans les régions rurales et une proportion de 68 p. 100 d'entre eux sont âgés de moins de 30 ans. Il s'agit du groupe démographique qui connaît la plus forte croissance au Canada rural. L'agriculture peut améliorer les conditions de vie et stimuler la croissance économique des peuples autochtones et de leurs collectivités. FAC a établi une fonction « entreprise autochtone » qui concourt au financement de l'agriculture autochtone.

Industrie Canada

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada

La *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* facilite le financement par emprunt fondé sur l'actif pour un montant maximal de 250 000 \$; cet argent peut servir au démarrage ou à l'agrandissement de petites et moyennes entreprises dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas cinq millions de dollars. Ce programme est offert dans toutes les provinces et territoires par un réseau de 1 500 prêteurs du secteur privé. Le gouvernement du Canada absorbe 85 p. 100 des pertes nettes que les prêts non remboursés font subir aux prêteurs.

Au cours du dernier exercice financier, un nombre de 17 667 prêts d'une valeur totale de 1,351 milliard de dollars ont été octroyés aux petites entreprises en vertu de cette loi. Les emprunteurs prévoient que chacun de ces prêts sera à l'origine d'environ 3,1 nouveaux emplois; il y aura donc globalement environ 55 238 nouveaux emplois qui seront créés à l'échelle du pays. Ce sont surtout les secteurs de l'hébergement,

de la restauration (aliments et boissons) et du commerce de détail qui tirent parti de ces emprunts.

Plan d'investissement communautaire du Canada

Le Plan d'investissement communautaire du Canada (PICC) est un programme quinquennal de partenariat qui aide 22 collectivités non métropolitaines à améliorer l'accès des entrepreneurs locaux à du capital de risque. On transmet en direct sur le Web des exemples de meilleures pratiques et enseignements tirés des projets de démonstration du PICC en vue d'inciter d'autres collectivités à exploiter un service d'accès à l'investissement pour leurs petites et moyennes entreprises à croissance rapide et d'aider les entrepreneurs à se préparer à l'investissement.

Le PICC est un programme qui plonge ses racines dans la collectivité, et la stratégie d'accès à l'investissement qui est élaborée par chaque collectivité vient répondre à ses besoins propres. En date de juin 2001, ces stratégies ont permis à 297 petites et moyennes entreprises d'obtenir environ 170 millions de dollars de capital de risque de la part d'investisseurs privés et de sources non fédérales. Grâce à cette injection de capitaux, ces entreprises s'attendent à créer plus de 2 500 nouveaux emplois. Le rapport entre les mises de fonds du secteur privé et celles du partenariat gouvernement-collectivité s'établit maintenant à plus de 14 pour 1.

Entreprise autochtone Canada

Sous la direction du Conseil national de développement économique des Autochtones, Entreprise autochtone Canada (EAC) fournit des services, de l'information et du soutien financier aux entrepreneurs autochtones de toutes les régions du pays, notamment des régions rurales. Ces services s'adressent surtout aux petites entreprises, l'accent étant mis sur l'entrepreneuriat des jeunes Autochtones, l'innovation, l'expansion

du commerce et des marchés, le tourisme autochtone et le renforcement des organismes financiers autochtones. Le programme a pour objectif d'accroître le nombre d'entreprises autochtones rentables, ce qui accroîtra l'emploi, les revenus et la productivité, et de susciter davantage de financement de sources non gouvernementales pour des projets proposés par les clients d'EAC.

Au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2001, EAC a investi 30 millions de dollars dans 1 079 projets s'inscrivant dans ses priorités stratégiques et est venue en aide à 660 clients. Chaque projet a reçu en moyenne environ 30 000 \$. En outre, ces entreprises ont joué un rôle actif dans la création d'emplois. Le programme cherche à accroître les investissements dans le développement économique autochtone, notamment dans le développement des entreprises. Ces investissements jouent un rôle clé dans l'acquisition de l'autonomie par les peuples autochtones et dans l'amélioration de leur qualité de vie.

Diversification de l'économie de l'Ouest

Initiative de développement des entreprises autochtones

Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) a versé 3 millions de dollars au Réseau d'agents de développement économique indiens de l'Alberta et au Conseil des agents de développement des Autochtones en vue d'équiper en ordinateurs et de former plus de 400 agents de développement économique des collectivités autochtones dans l'Ouest du Canada.

Priorité : Accès aux soins de santé

Les Canadiens des régions rurales et éloignées doivent avoir accès à des soins de santé de qualité. Par le biais d'une large gamme de programmes et de services et en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires, le gouvernement contribue à faire en sorte que tous les Canadiens bénéficient d'un tel accès.

Santé Canada

Programme des partenariats pour l'infrastructure canadienne de la santé

Ce programme à frais partagés d'une valeur de 80 millions de dollars et d'une durée de deux ans a été annoncé le 12 juin 2000. Il vise à favoriser la collaboration, l'innovation et le renouveau dans la prestation des soins de santé par le recours aux technologies d'information et de communication. Sous le régime du programme, on investira dans des projets d'application de modèles dans deux domaines stratégiques : la télésanté et les dossiers de santé électroniques.

Environ 30 projets sont financés à l'échelle du Canada; de ce nombre, 17 se rapportent directement ou indirectement à la santé en milieu rural. On consacre près de 49 millions de dollars à des projets qui amélioreront l'accès aux soins médicaux dans les régions rurales et éloignées. Des services de dépistage à distance des complications liées au diabète seront offerts aux habitants des Premières nations vivant dans des réserves en Alberta. L'information sur les patients sera communiquée à distance aux personnes qui dispensent des soins de

santé à domicile au Québec. Le programme appuie également la prestation de services de télémédecine dans plus de 30 disciplines à 47 collectivités du Nord de l'Ontario ainsi que de services de télépsychiatrie par vidéoconférence à des collectivités éloignées de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Le réseau de télésanté rejoint des collectivités éloignées du Nunavut et est branché à des centres de référence des Territoires du Nord-Ouest, de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario.

Programme de soutien à l'infrastructure de la santé

Terminé le 31 mars 2001, le programme de contribution à frais partagés d'une valeur de 10 millions de dollars visait à appuyer les activités de mise à l'essai et d'évaluation de nouvelles applications et technologies d'information par des projets pilotes dans des domaines comme la santé publique, la surveillance médicale, l'assurance-médicaments, la santé des Premières nations, les soins à domicile et la télésanté. Six projets, d'une valeur totale de 1,3 million de dollars, ont eu une incidence directe sur les soins de santé en milieu rural. Parmi ces projets, il y avait la prestation de soins à domicile à des malades en phase terminale dans les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard; dans ce cas, on assurait en permanence un contrôle de l'état des malades par vidéoconférence.

Innovations en santé pour les régions rurales et éloignées

D'une durée de deux ans, ce programme de 11 millions de dollars visait à aider les citoyens et les collectivités des régions rurales à remédier à leurs problèmes de santé en mettant l'accent sur l'accès aux soins de santé. Plus de 75 projets nationaux et régionaux y ont ainsi été financés. Par ces projets, on cherchait à régler un vaste éventail de problèmes de santé en milieu rural au moyen des solutions innovatrices suivantes : l'établissement d'un centre d'appel téléphonique pour le Nord où il était possible d'obtenir des conseils et de l'information sur la santé; la préparation d'un cours d'éducation permanente à l'intention des

infirmières praticiennes des régions rurales et éloignées; le soutien à un partenariat noué entre quatre universités canadiennes qui avait pour but d'améliorer les soins destinés aux malades en phase terminale; l'aide dispensée aux collectivités rurales au profit des enfants victimes de troubles d'élocution; et une plus grande sensibilisation à l'importance du développement du langage en bas âge.

Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada

Santé Canada continue de favoriser la collaboration, l'innovation et le renouveau dans la prestation des soins de santé. Le gouvernement a également créé la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, qui a pour mandat de recommander des politiques et des mesures qui permettront aux Canadiens de jouir d'un système de soins de santé viable et d'accès universel à long terme.

Initiative sur le diabète chez les Autochtones

Cette initiative est l'un des quatre volets de la Stratégie canadienne sur le diabète - une stratégie quinquennale qui vise à prévenir le diabète au Canada et à le combattre. Le gouvernement y consacrera 58 millions de dollars au cours de la période allant de 1999 à 2004.

Le programme se compose de deux volets, chacun présentant une formule de financement et un cadre distinct : le programme à l'intention des Premières nations des réserves et des Inuits des collectivités inuites (PNRICI), et le programme de prévention et de promotion auprès des Métis, des Autochtones hors réserve et des Inuits en milieu urbain (PPMAHRIMU). Le volet PNRICI s'adresse à tous les Canadiens des Premières nations qui vivent dans des réserves et dans les collectivités du Nord ainsi qu'aux Inuits vivant dans les collectivités inuites. Par ailleurs, le processus PPMHRIMU vise, comme son nom l'indique, les Métis, les Autochtones hors réserve et les Inuits en milieu urbain. Il

s'ensuit des programmes de prévention du diabète et de promotion de la santé dans les collectivités (les programmes de soins et de traitement ainsi que de soutien pour un meilleur mode de vie ne font partie que du volet PNRICI). En date du 8 juin 2001, 19 projets étaient approuvés dans le cadre du PPMHRIMU et on s'attendait à ce que 20 autres le soient dans un proche avenir.

Industrie Canada

FedNor - Soutien des soins de santé

Par ses projets de télécommunications et de développement économique, FedNor appuie les façons nouvelles et innovatrices d'améliorer l'accès aux services de soins de santé partout dans les régions rurales du Nord de l'Ontario. FedNor est un partenaire clé dans la mise sur pied d'initiatives de services de télésanté dans les collectivités ingénieuses, de concert avec six collectivités de Premières nations du Nord-Ouest de l'Ontario. Les Centres d'aide au développement des collectivités collaborent souvent avec des partenaires des collectivités à l'élaboration de stratégies qui permettent de tirer pleinement avantage de ces technologies et d'améliorer l'accès aux services de soins de santé.

Gendarmerie royale du Canada

Soutien aux services de santé

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) offre des services de transport à l'hôpital dans les collectivités éloignées où il n'existe aucun autre fournisseur de services médicaux et qui ne bénéficient pas d'aide médicale à proximité. Elle appuie le Programme de prévention du

suicide et le Programme des services aux victimes et peut diriger les victimes de violence familiale vers des services d'orientation en la matière.

Priorité : Accès à l'éducation

Le gouvernement du Canada a à cœur d'assurer à tous les Canadiens l'accès à une éducation de qualité. En travaillant de concert avec le gouvernement provincial et les autres ordres de gouvernement, il élabore et met en œuvre des programmes qui aident les Canadiens des régions rurales et éloignées à bénéficier de nouvelles possibilités d'apprentissage et de formation. À l'aide de nouvelles technologies, il peut aider les collectivités à élaborer des stratégies d'éducation et à mettre sur pied des services qui répondront aux besoins locaux.

Postes Canada et Développement des ressources humaines Canada

Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE)

Les Canadiens vivant en milieu rural estiment que, pour améliorer la qualité de vie dans les régions rurales et éloignées du pays, il est impératif d'aider les jeunes à se trouver un emploi durable. À cette fin, Postes Canada s'est associée à Développement des ressources humaines Canada (DRHC) en vue d'évaluer la possibilité de se charger d'administrer le PCPE à l'intention des étudiants à temps partiel des collectivités rurales et éloignées.

La Société a conclu des ententes distinctes avec des partenaires du secteur privé, à savoir Business Data Services Ltd. et EDULINX; elle remplira le rôle de mandataire. Il y a environ 500 points de service de la Société qui offrent des services d'authentification de l'identité et de validation des certificats aux étudiants à plein temps inscrits au PCPE.

En Colombie-Britannique, Postes Canada s'est associée à Business Data Services Ltd., qui administre le PCPE. En tant que mandataire, elle dispense des services d'authentification de l'identité, de validation des certificats et de distribution à un nombre estimatif de 50 000 étudiants. Le gouvernement de la Colombie-Britannique s'attend à octroyer environ 19 millions de dollars de prêts cette année.

Industrie Canada

Premières nations sur Rescol

Rescol fournit aux écoles des Premières nations les ordinateurs et les logiciels dont ils ont besoin pour se brancher à l'Internet. Un réseau de centres régionaux de dépannage géré par les Premières nations a été établi; il offre aux collectivités des Premières nations le soutien technique qu'il leur faut pour maintenir leur accès à l'Internet.

L'initiative a pour objectif d'assurer la mise en place d'une infrastructure de télécommunications, de promouvoir le recours aux technologies d'information et de communication et, ainsi, de favoriser le développement de capacités qui permettront aux bénéficiaires de rivaliser dans une économie axée sur le savoir. Elle aura un effet tonifiant sur le développement des collectivités, des gens et des économies. Le programme « Premières nations sur *Rescol* » a aidé

à brancher à l'Internet plus de 420 écoles et 113 collectivités des Premières nations sans école. Un grand nombre de ces écoles et collectivités se trouvent dans des régions très éloignées du Canada.

Rescol - Réseau d'écoles innovatrices

En collaboration avec des comités d'évaluation, *Rescol* détermine quelles écoles primaires et secondaires canadiennes ont prouvé être capables de bien intégrer les technologies d'information et de communication. Il verse à chaque école 10 000 \$ par année pendant un maximum de trois ans. Les écoles choisies tiennent lieu de modèles et aident les autres à accroître l'utilisation des technologies d'information et de communication dans la collectivité de l'apprentissage.

Le Réseau des écoles innovatrices de *Rescol* amorce la dernière année du projet pilote de trois ans. En date de septembre 2001, il regroupait 85 écoles et versera un total de 980 000 \$ à 51 écoles rurales.

Justice Canada

Formation et éducation au Nunavut

Justice Canada aide le Nord à se doter de nouveaux spécialistes juridiques. La Société de l'École de droit d'Akitsiraq, située au Nunavut, et la Faculté de droit de l'Université de Victoria ont entamé un programme d'études en droit à Iqaluit en septembre 2001. Le Ministère a collaboré étroitement avec l'Université de Victoria et le groupe de l'École de droit d'Akitsiraq et espère que les étudiants poursuivront leur carrière dans le Nord en vue d'aider les collectivités inuites à répondre à leurs besoins juridiques dans le respect de la culture locale.

Justice Canada finance également le Centre des initiatives en éducation de l'Université Carleton. Le Centre et l'Arctic College du Nunavut offrent à Iqaluit depuis septembre 2001 la première année d'un projet pilote de trois ans qui permettra aux étudiants d'obtenir un baccalauréat ès arts. Justice Canada dispense aussi une aide financière pour la formation des juges de paix, des interprètes juridiques, des travailleurs auprès des tribunaux et des titulaires d'autres postes dans les tribunaux de Nunavut.

Gendarmerie royale du Canada

Programmes de prévention du crime

La Gendarmerie royale du Canada appuie activement les programmes de prévention du crime et les projets d'éducation offerts aux groupes communautaires, aux parents et aux étudiants dans les collectivités rurales et éloignées du pays. En outre, elle coordonne des programmes de sensibilisation aux drogues.

Priorité : Possibilités pour les jeunes vivant en milieu rural

Le gouvernement du Canada reconnaît le rôle important que jouent les jeunes dans notre quête de prospérité pour les générations à venir. Les Canadiens des régions rurales et éloignées sont les mieux placés pour cerner les problèmes auxquels font face les jeunes dans leurs collectivités. Par la consultation, le partenariat et le réseautage, le gouvernement aide les

collectivités à répondre aux besoins des jeunes et s'assure ainsi que les régions rurales et éloignées du pays pourront offrir une bonne qualité de vie et être un endroit agréable où vivre.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Horizons sciences en agriculture et agroalimentaire

La Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada englobe le programme Horizons sciences, qui finance des stages en sciences et en technologie conçus pour aider les jeunes diplômés à rétrécir le fossé entre les études et le monde du travail par l'acquisition d'une expérience professionnelle dans les domaines scientifiques et technologiques, et à obtenir un emploi durable.

Ce programme d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a versé 1,08 million de dollars à des projets de recherche qui emploient jusqu'à 200 nouveaux diplômés en sciences agroalimentaires et en médecine vétérinaire. Chaque projet est admissible à une subvention maximale de 12 000 \$ du programme, montant qui est égalé par un commanditaire du secteur.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

« *Open for Business* »

« Open for Business » est un réseau de centres d'information locaux à l'intention des jeunes qui aspirent à devenir entrepreneurs en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, où le premier centre de la province a été ouvert à Campbellton, au mois de septembre 2001. Ces centres conviviaux renseignent les jeunes sur les formalités à remplir et les étapes à suivre.

Ces centres ont attiré 2 600 clients et ont reçu plus de 15 000 visiteurs. Ils ont pris part à plus de 35 000 exposés, ateliers, journées d'information, visites et autres activités. Ces activités ont débouché sur 165 démarrages de nouvelles entreprises et ont contribué à créer 290 emplois à temps plein et partiel.

« *Je veux devenir millionnaire* »

À l'Île-du-Prince-Édouard, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique épaula la Corporation de développement central dans l'exécution de ce programme. Celui-ci s'adresse aux jeunes âgés de 8 à 16 ans et leur permet d'acquérir une expérience pratique de la mise sur pied et de l'exploitation d'une entreprise. Grâce à ce programme, 87 jeunes, provenant notamment des collectivités rurales, ont pu au cours de l'année écoulée apprendre comment planifier et exploiter une entreprise.

Programme « Youth Ventures » de Terre-Neuve

Ce programme permet aux jeunes d'acquérir des qualités d'entrepreneur en appuyant des entreprises estivales mises sur pied par des étudiants.

Au cours de l'année écoulée, il a porté à 20 le nombre de ses points de service, et 390 jeunes en ont tiré parti. La réussite de ce programme terre-neuvien illustre bien la détermination du gouvernement à permettre aux régions rurales et éloignées d'acquérir les connaissances, les ressources et l'expertise qui leur permettront de se renforcer pour le long terme.

Initiative ConneXion Jeunes Entrepreneurs - Programme de capital d'appoint et d'orientation

Les jeunes entrepreneurs, notamment ceux qui habitent dans les régions rurales et éloignées, ont bénéficié de ce programme du gouvernement qui vise à stimuler le démarrage de petites et moyennes entreprises. L'Initiative a contribué à augmenter le taux de survie de nouvelles entreprises en assurant l'accès des entrepreneurs âgés de 18 à 29 ans à de l'information sur les entreprises et à des prêts personnels non garantis. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) verse jusqu'à 2 000 \$ à des fins d'orientation et de formation à chaque postulant de prêt ConneXion. Pour que les régions rurales puissent se prévaloir au maximum de cette initiative, l'Agence a formé un partenariat de prestation par une tierce partie avec les 41 Corporations locales de développement économique situées dans les provinces de l'Atlantique.

Développement économique Canada

Programme Stratégie Jeunesse

L'objectif de ce programme est de réduire l'exode des jeunes vivant en milieu rural vers les grands centres urbains. Il vise à aider les jeunes entrepreneurs locaux à élaborer leur plan d'entreprise dans le contexte de leurs collectivités. Il leur dispense une aide technique et une aide

financière sous forme de prêts personnels pouvant atteindre 15 000 \$, et assure un suivi de leur gestion.

L'enthousiasme des jeunes entrepreneurs au sujet du programme ne se dément pas depuis sa création. Le Programme Stratégie Jeunesse a permis de financer 1 516 entrepreneurs et a donné lieu au lancement ou à l'agrandissement de plus de 1 244 entreprises. Plus de 16 millions de dollars ont été investis en entrepreneuriat, ce qui a généré des investissements totaux de 102 millions de dollars dans les régions du Québec.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières nations et les jeunes Inuits

La Société canadienne d'hypothèques et de logement collabore avec des organismes commanditaires à élaborer des projets d'emploi dans le domaine du logement qui permettront de répondre à des besoins particuliers des collectivités. Dans le cadre du stage, on accorde un soutien financier en consentant un salaire aux jeunes qui habitent dans les réserves des Premières nations ou dans les collectivités inuites. Pour être admissibles, les jeunes doivent être âgés de 17 à 29 ans.

Financement agricole Canada

Conseil des 4-H du Canada

Financement agricole Canada (FAC) investit non seulement en

agriculture, mais également dans les gens qui forment les collectivités rurales. De nouveau cette année, il est fier de s'associer au Conseil des 4-H du Canada pour offrir aux jeunes Canadiens des régions rurales l'occasion de mériter une bourse qui leur permettra de poursuivre des études postsecondaires. Grâce à son programme de bourses, FAC peut aider les jeunes gens à devenir les chefs de file de demain dans les collectivités.

Développement des ressources humaines Canada

Dialogues des jeunes vivant en milieu rural en Colombie-Britannique

Des dialogues pour jeunes vivant en milieu rural ont été organisés à Vernon, à Castlegar, à Houston, à Port Hardy/Port MacNeil, à Prince Rupert, à Quesnel, à Fort Saint John et à Salt Spring Island; ces séances visaient à mieux cerner les préoccupations et les problèmes des jeunes vivant en milieu rural dans les collectivités de la Colombie-Britannique. Il est ressorti des dialogues que les jeunes gens désirent avoir un meilleur accès à l'éducation et travailler dans leurs collectivités. Ils veulent également jouer un rôle constructif dans la vie de leurs collectivités en faisant partie des conseils pour jeunes et en prenant part à des projets pour jeunes. Un rapport décrivant en détail les résultats des dialogues peut être consulté sur le Web à l'adresse : <http://www.communityfutures.ca>.

Initiative d'emploi pour les jeunes (Manitoba)

Les fonds pour cette initiative ont été fournis par Développement des ressources humaines Canada. Le projet a été géré et supervisé par l'organisme commanditaire, la Fédération des Métis du Sud-Ouest du

Manitoba, organisme à but non lucratif qui dispense des services et des programmes internes à ses 2 600 membres. Les participants ont baptisé l'équipe de projet H.O.P.E. (Heros Of a Positive Environment). Le projet visait à fournir à des groupes de 12 jeunes à risque d'origine autochtone et non autochtone de l'expérience sur divers emplois. Le projet s'est étalé sur une période de 25 semaines.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations (SEJIPN)

La Stratégie fédérale emploi jeunesse aide les jeunes Inuits et des Premières nations à acquérir les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour aller sur le marché du travail. Elle les aide également à faire la transition entre l'école et le travail. Pendant l'exercice financier 2000-2001, le gouvernement a investi 24 millions de dollars, ce qui a permis de créer plus de 24 000 possibilités d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations.

Industrie Canada

FedNor - Initiative de stages pour jeunes

Dans le cadre de son Initiative de stages pour jeunes, FedNor dispense un soutien financier à des jeunes du Nord de l'Ontario en vue de leur permettre d'acquérir une expérience de travail dans le domaine des affaires et du développement économique. Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Nord de l'Ontario ont ciblé leurs stratégies d'investissement et de développement vers les jeunes.

Défense nationale

Mouvement des cadets du Canada (MCC)

Ce programme structuré et dynamique est offert gratuitement à tous les jeunes âgés de 12 à 18 ans qui vivent en milieu rural et urbain au Canada. Le MCC vise à développer chez les jeunes des qualités de leadership, de civisme et de respect mutuel. Les cadets peuvent participer à des activités de navigation et de matelotage avec les cadets de la marine, à des randonnées pédestres et à des descentes en rappel avec les cadets de l'armée et à des exercices de vol, notamment de vol plané avec les Cadets de l'air. Les cadets qui réussissent ont le droit de recevoir des bourses, de participer à des échanges provinciaux et internationaux et de suivre des cours de formation plus avancés. Plus de 55 000 jeunes Canadiens habitant dans plus de 1 100 collectivités à l'échelle du pays ont tiré parti du programme pendant l'année scolaire 2000-2001. Près de la moitié d'entre eux ont fréquenté l'un des 28 centres d'instruction d'été des cadets, dont la plupart sont situés en régions rurales.

Programme des Rangers juniors canadiens

Le programme offre des activités communautaires gratuites aux jeunes vivant dans les collectivités éloignées et isolées. Il vise à améliorer l'estime de soi chez les participants, à leur apprendre à assumer des responsabilités accrues et à stimuler l'intérêt qu'ils portent à leurs collectivités par une meilleure compréhension de ce qu'elles sont. Le programme s'adresse à tous les jeunes de 12 à 18 ans qui vivent dans les collectivités éloignées et isolées du Canada. On dénombre jusqu'à présent plus de 2 000 Rangers juniors canadiens dans 73 collectivités.

Gendarmerie royale du Canada

Programmes d'acquisition d'expérience pour les jeunes

Le Programme des gendarmes auxiliaires de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) permet à des jeunes des régions rurales et éloignées du Canada d'acquérir une expérience de travail. La GRC offre également des services de recrutement et de présentation de cadets ainsi que des occasions de bénévolat dans la totalité de ses détachements. Par le truchement de sa Stratégie nationale de la jeunesse, chacun de ses détachements intervient localement de façon coordonnée pour remédier aux problèmes auxquels font face les jeunes vivant en milieu rural et urbain.

Transports Canada

Initiatives d'équité en matière d'emploi

Par une expérience pratique de travail et du mentorat, le groupe de travail de Transports Canada pour la région des Prairies et du Nord aide les jeunes Autochtones du Nord à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour occuper des postes de techniciens d'entretien d'aéronef. Le groupe de travail se compose notamment d'employés de Transports Canada, d'exploitants aériens du Nord et d'établissements d'enseignement. La participation à des salons des carrières en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest a également contribué à mieux sensibiliser les jeunes des régions rurales et éloignées aux possibilités d'éducation et d'emploi. Les salons des carrières sont très populaires et attirent plus de 1 500 jeunes vivant en milieu rural et urbain.

Priorité : Développement du leadership et renforcement des capacités des collectivités

Le gouvernement est déterminé à améliorer la qualité de vie des Canadiens des régions rurales et éloignées. En renforçant les collectivités par la formation de partenariats, il aide les Canadiens à tirer parti des nouvelles possibilités. Les collectivités mettent à profit les compétences qu'elles ont acquises pour se stabiliser et assurer à long terme leur autonomie sur les plans économique, environnemental et social.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR)

Le FCADR, doté d'un budget de 60 millions de dollars par année, a vu le jour en 1995; il a pour objectif de stimuler la croissance et la compétitivité à long terme du secteur agricole et agroalimentaire ainsi que des régions rurales agricoles du Canada, et d'y favoriser l'emploi. En permettant au secteur d'acquérir les capacités et les connaissances dont il a besoin pour rehausser sa compétitivité, il l'aide à s'adapter aux changements structurels et à conquérir des marchés.

Les programmes et les projets sont dispensés par le biais de programmes nationaux et l'entremise de conseils d'adaptation dirigés par le secteur dans chaque territoire et province. Un élément clé d'un grand nombre de projets financés par le FCADR est la formation de partenariats et de

nouvelles alliances entre des groupements sectoriels et entre le secteur et le gouvernement. Les six priorités d'adaptation du FCADR, qui ont été établies de concert avec le secteur, sont les suivantes :

- ❖ recherche et innovation;
- ❖ mise en valeur du potentiel des ressources humaines;
- ❖ conquête de marchés;
- ❖ durabilité de l'environnement;
- ❖ salubrité et qualité des aliments;
- ❖ développement rural.

Le FCADR reconnaît la nécessité d'établir un équilibre entre la croissance économique, la salubrité des aliments et la durabilité de l'environnement. La nouvelle économie des sciences de la vie offre la possibilité de tenir compte de tous ces facteurs. Le FCADR joue un rôle important, car il aide le secteur à tirer parti des occasions offertes; il concourt ainsi à la vigueur et à la vitalité du secteur agricole et agroalimentaire du Canada pour les générations à venir.

Voici certains des programmes nationaux du FCADR qui ont une incidence sur le Canada rural : l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles (ICCRA), le Programme canadien de la gestion d'entreprise agricole (PCGEA), le Service de médiation en matière d'endettement agricole (SMEA) et le Programme de consultation agricole (PCA).

Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles (ICCRA)

L'ICCRA a pour objectif d'améliorer la viabilité des collectivités rurales agricoles, surtout celles qui doivent s'adapter aux changements en cours dans le secteur agricole. Ses projets visent à rehausser la capacité des organismes ruraux régionaux à trouver des solutions aux enjeux des collectivités agricoles. C'est le FCADR qui finance l'Initiative; sa contribution sera de 9,3 millions de dollars au cours des trois prochaines années.

Programme canadien de la gestion d'entreprise agricole (PCGEA)

Le PCGEA est le fruit d'un partenariat entre le secteur agricole canadien et les administrations fédérale, provinciales et territoriales. Il vise à rehausser les compétences des exploitants agricoles du Canada en gestion de l'entreprise agricole pour pouvoir mieux rivaliser sur les marchés intérieurs et extérieurs et à améliorer la rentabilité de leurs exploitations. Le FCADR a versé 15 millions de dollars à ce programme.

Service de médiation en matière d'endettement agricole (SMEA)

Les agriculteurs insolvable et leurs créanciers peuvent bénéficier de services de médiation, conformément à la *Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole* et à son règlement d'application. Le SMEA aide les parties à conclure une entente mutuellement satisfaisante. Les agriculteurs insolvable qui lui présentent une demande se voient offrir soit un sursis de l'instance, soit un examen de leur situation financière et des services de médiation. Parmi les demandeurs admissibles figurent les agriculteurs insolvable, les sociétés de capitaux, les sociétés de personnes, les coopératives et d'autres associations ou personnes qui pratiquent l'agriculture à des fins commerciales.

Les bureaux du SMEA à l'échelle du pays ont reçu 687 demandes au cours de l'exercice financier 2000-2001. Parmi les 487 demandes qui

ont fait l'objet d'un examen de situation financière et de médiation, 392 d'entre elles ont débouché sur une entente signée entre l'agriculteur et ses créanciers et dans le cas des 95 autres, les parties n'ont pu s'entendre.

Programme de consultation agricole (PCA)

Dans le cadre du PCA, on offre aux agriculteurs des conseils confidentiels en gestion financière en mettant l'accent sur la planification, la gestion du changement et l'optimisation des profits. Pour un tarif de 100 dollars, les agriculteurs admissibles consultent un gestionnaire financier qualifié qui fait une évaluation financière de leur situation, cerne les problèmes et propose des solutions. Dès que l'agriculteur a fait son choix, le consultant l'aide à élaborer un plan opérationnel de deux ou trois ans.

Un nombre de 786 agriculteurs ont présenté des demandes aux bureaux du PCA au cours de l'exercice financier 2000-2001. Des 632 agriculteurs qui ont présenté une demande dûment remplie, 618 ont reçu un rapport d'examen de la situation financière et un plan opérationnel de deux ou trois ans alors que les autres (14 agriculteurs) ont reçu un rapport d'examen financier et un relevé.

Un certain nombre de programmes et de projets ont été approuvés dans le cadre de la priorité « Mise en valeur du potentiel des ressources humaines » du FCADR II, laquelle englobe le Programme de gestion des entreprises agricoles autochtones, la Table ronde canadienne des jeunes agriculteurs, le Conseil des 4-H du Canada, le Programme canadien de sécurité à la ferme et les Initiatives pour les agricultrices. En outre, dans le cadre de la priorité « Développement rural », le FCADR II finance l'initiative des coopératives intitulée *L'adaptation agricole : la formule coopérative*.

Initiative des projets pilotes

Dans le cadre de l'*Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien*, on finance des approches créatives de développement communautaire au sein des collectivités rurales et éloignées. À l'échelle nationale, on a versé un total de 12 millions de dollars en quatre ans. Un montant d'environ 9,8 millions de dollars a été approuvé au cours des trois premières années pour un total de 239 projets à l'échelle nationale. Au cours de l'exercice financier 2000-2001, on a appuyé 100 projets au coût total de 2,96 millions de dollars au titre de l'Initiative.

L'*Initiative des projets pilotes* permet de stimuler l'esprit d'entreprise dans les collectivités rurales et d'appuyer les Canadiens vivant dans les collectivités rurales et éloignées qui adoptent des solutions créatives axées sur la collectivité qui sont propices à l'autonomie. Les projets sont extrêmement variés : certains touchent les jeunes et le développement des Autochtones et d'autres la conservation de l'environnement.

Sur l'Île Manitoulin, située dans le Nord de l'Ontario, on s'est, par exemple, servi des fonds pour permettre à des jeunes de terminer leurs études secondaires à la maison grâce à des moyens technologiques d'apprentissage à distance et à d'autres outils. Autre exemple : un projet pilote dans la région de la rivière Powell en Colombie-Britannique; les fonds du projet ont aidé des groupes des Premières nations, des organismes s'occupant d'aquaculture et le ministère des Pêches et Océans à se concerter en vue de créer des fermes viables d'élevage d'oreilles-de-mer et de commencer à reconstituer les stocks décimés de ce poisson.

Citoyenneté et Immigration

Programmes d'immigration de gens d'affaires

Par le truchement de ces programmes, on a assuré l'arrivée d'un flux continu d'entrepreneurs, d'investisseurs et de travailleurs autonomes intéressés à exploiter des entreprises rurales au Canada. Pour devenir des gens d'affaires immigrants, les demandeurs doivent satisfaire aux critères de sélection de la catégorie « immigration de gens d'affaires ». Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web du Ministère à l'adresse : <http://www.cic.gc.ca>.

Programme des candidats de province

Ce programme permet d'offrir aux provinces participantes l'occasion de désigner jusqu'à 150 candidats pour l'immigration en se fondant sur les capacités qu'ils ont et l'esprit d'entreprise qu'exige l'économie de diverses collectivités. Le Manitoba s'est prévalu du programme pour stimuler le développement de sa collectivité agricole.

Environnement Canada

Programme de financement communautaire ÉcoAction

ÉcoAction privilégie des projets qui protègent, assainissent ou améliorent l'environnement naturel et renforcent la capacité des collectivités à maintenir ce genre d'activités à l'avenir. Les projets requièrent des fonds de contrepartie ou un appui non financier d'autres parrains. Des groupes peuvent obtenir une aide financière maximale de 100 000 dollars.

Les groupes et les organismes sans but lucratif sont admissibles à une aide au titre du Programme de financement communautaire

Écoaction, ce qui comprend notamment les groupes communautaires, les groupes environnementaux, les groupes autochtones et les conseils des Premières nations, les sociétés de bienfaisance, les associations et les organisations de jeunes et d'aînés. Doté d'un budget annuel de contributions de 5 millions de dollars, le Programme a financé plus de 1 000 projets depuis sa création en 1995.

Projet de collaboration communautaire du Manitoba

Le Projet de collaboration communautaire (PCC) aide les collectivités à explorer et à mettre en œuvre des processus conçus pour leur permettre de s'adapter, d'être vigoureuses et durables. Le projet est le fruit d'une collaboration entre les collectivités, l'Institut de développement rural de l'Université de Brandon et les organismes fédéraux et provinciaux qui offrent des services et des programmes aux collectivités.

Ses participants comprennent notamment Santé Canada, Environnement Canada, le Secrétariat rural (Agriculture et Agroalimentaire Canada), Diversification de l'économie de l'Ouest, les sociétés d'aide au développement des collectivités du Manitoba, Affaires intergouvernementales Manitoba et Connexions communautaires Manitoba (Industrie Canada). Depuis 1998, le PCC a lancé trois projets pilotes, notamment la Table ronde régionale sur une vision du Nord, la Table ronde régionale sur le Sud-Ouest, et le Projet de collaboration communautaire franco-manitobaine.

Programme d'action des zones côtières de l'Atlantique

Grâce à un réseau de 14 initiatives communautaires axées sur des écosystèmes côtiers, le Programme d'action des zones côtières de l'Atlantique (PAZCA) aide les collectivités à définir leurs objectifs communs et des plans assurant une utilisation écologique de leurs ressources. L'élément moteur du PAZCA est la reconnaissance du fait

que les collectivités locales sont les promoteurs les mieux placés pour la prise de mesures efficaces favorisant un développement durable. Environnement Canada contribue au financement des projets, mais les intervenants de la collectivité fournissent les ressources sous forme de travail bénévole, de contributions non financières et de soutien financier.

Pêches et Océans Canada

Stratégie de rétablissement des ressources – Région du Pacifique

Cette stratégie fait partie du Programme de restructuration des pêches du Pacifique. Il s'agit d'une stratégie quinquennale de rétablissement des ressources dotée d'un budget de 100 millions de dollars, dont l'objectif est de conserver et de protéger le saumon de la côte Ouest et son habitat. La stratégie comporte quatre volets clés, notamment le Programme de conservation et de gestion de l'habitat (PCGH), le Programme de restauration de l'habitat et de mise en valeur du saumon, un nouveau Programme de mise en valeur des stocks stratégiques, et un nouveau Fonds d'habitat à long terme exploité de façon indépendante. Dans le cadre du PCGH, quelque 103 postes de régie ont été créés, ainsi qu'un site Web central.

Justice Canada

Un système judiciaire pour le Nunavut

Justice Canada s'est engagé à aider le Territoire du Nunavut à se doter d'un système judiciaire répondant aux besoins de ses résidents. Les habitants de ce nouveau territoire forment une petite population dispersée à l'intérieur d'une vaste région géographique isolée et

éloignée, et la mise sur pied d'un système judiciaire efficace et efficient présente pour eux des défis considérables. Le gouvernement du Nunavut mettra en place un système judiciaire qui met l'accent sur les institutions de justice locale et reflète la culture locale. Les grands principes directeurs du Nunavut consistent notamment à privilégier les approches communautaires de la justice, à renforcer la capacité des collectivités à régler les questions judiciaires à l'échelle locale, et à obtenir l'engagement de la collectivité pour faire en sorte que tous aient voix au chapitre dans tous les projets de justice communautaire.

Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime

La Stratégie nationale investit dans des projets qui s'attaquent aux facteurs de risque dans la vie des gens, notamment les mauvais traitements, la violence, la négligence parentale et la toxicomanie. Elle vise à supprimer ces facteurs personnels et socio-économiques qui font que certains individus commettent des actes criminels ou en deviennent les victimes. La Stratégie nationale comporte trois volets : l'Initiative pour des collectivités plus sûres, le Programme d'éducation du public et de promotion, et le Centre national de prévention du crime. Au cours de l'exercice 2000-2001, l'Initiative pour des collectivités plus sûres a financé 189 projets de prévention du crime dans des collectivités rurales et éloignées, soit un investissement total de 4,8 millions de dollars. Pour de plus amples renseignements sur la Stratégie nationale, veuillez visiter le site <http://www.crime-prevention.org>.

Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones

La Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones finance jusqu'à concurrence de 50 p. 100 quelque 89 programmes de justice communautaire desservant 298 collectivités autochtones à l'échelle du pays. Elle appuie des programmes différents de justice dans les domaines de la médiation, de la déjudiciarisation et des peines communautaires.

Ces programmes encouragent et habilite les collectivités autochtones à assumer une plus grande responsabilité en matière d'administration de la justice, et contribuent à y réduire les taux de criminalité et d'incarcération. Parmi les 89 programmes actuels, on offre dans le cadre de 69 d'entre eux des services à 232 collectivités rurales et éloignées situées à plus de 50 kilomètres du centre de services le plus près, ou privés d'un accès routier certains mois de l'année.

On trouvera ci-après des exemples de programmes financés par la Stratégie dans les régions rurales et éloignées.

Communautés Atikamekw, Québec – Initiative de Justice pour les jeunes du Conseil de la Nation Atikamekw

Le Conseil de la Nation Atikamekw a lancé une Initiative de justice pour les jeunes des collectivités Atikamekw de Manouane, d'Obedjiwan et de Weymontachie. Celles-ci comptent une population d'environ 5 000 habitants. Cette initiative représente une solution de rechange adaptée à la culture par rapport aux systèmes ordinaires de protection de la jeunesse et de lutte contre la délinquance juvénile.

Premières nations de Big Cove, Nouveau-Brunswick – Comité consultatif de justice réparatrice de Big Cove

Depuis 2000, les Premières nations de Big Cove, au Nouveau-Brunswick, ont mis au point un programme de justice nouveau genre, supervisé par un comité de justice communautaire de 15 membres. Ceux-ci représentent un vaste échantillon d'organismes internes, de services et de programmes, ainsi que des membres de la collectivité, y compris des aînés, des jeunes et des femmes.

Défense nationale

Le Programme des Rangers canadiens

Les Rangers canadiens sont des réservistes à temps partiel qui assurent une présence militaire dans les collectivités éloignées, isolées et côtières du Canada. Les Rangers veillent à protéger la souveraineté du Canada en signalant des activités ou des observations inhabituelles, en recueillant des données locales d'intérêt pour les Forces canadiennes, et en dirigeant des patrouilles de surveillance ou de souveraineté. On compte à l'heure actuelle 3 500 Rangers canadiens déployés dans 144 collectivités dans l'ensemble du pays.

Diversification de l'économie de l'Ouest

Initiative de développement économique des collectivités (DEC)

Diversification de l'économie de l'Ouest a lancé l'initiative DEC au début de 2001, versant 2,7 millions de dollars au Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien pour élaborer des stratégies d'adaptation communautaire, évaluer et élaborer des réponses aux possibilités de développement local, et appuyer les projets de développement économique des collectivités.

L'initiative contribuera à renforcer la capacité communautaire, à créer des retombées économiques à long terme, à obtenir l'engagement de la collectivité, et à nouer des partenariats communautaires. Chaque organisation peut obtenir jusqu'à 30 000 dollars pour financer des activités admissibles.

Priorité : Infrastructure rurale

Maintenir et développer l'infrastructure sur laquelle repose la capacité à long terme des collectivités rurales et éloignées à s'adapter et à croître. Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de l'infrastructure et donne suite à l'engagement qu'il a pris de créer de la stabilité pour l'avenir. Il existe une foule de programmes, initiatives et services que le gouvernement appuie de concert avec un vaste réseau de partenaires, dont beaucoup à l'échelle communautaire locale, afin d'honorer son engagement à appuyer l'infrastructure rurale.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Programme canadien d'agro-infrastructure (PCAI)

À titre d'élément du Fonds d'adaptation à la réforme du transport du grain de l'Ouest, le PCAI est conçu pour faciliter la transition vers un système de transport non subventionné en favorisant des activités à valeur ajoutée et une plus grande diversification dans le secteur agroalimentaire de l'Ouest canadien. Depuis le lancement du programme, le PCAI – Saskatchewan a affecté plus de 25 millions de dollars à la réfection ou à la construction d'environ 300 kilomètres d'autoroutes provinciales, 47 millions de dollars à la réfection ou à la construction de 1 643 kilomètres de routes municipales, et 1,7 million de dollars à 31 études de planification des transports.

Pour sa part, le PCAI – Manitoba a consacré environ 3,5 millions de dollars à des travaux de recherche et de développement sur les routes, 14 millions de dollars à l'infrastructure des entreprises à valeur ajoutée, 7,6 millions de dollars aux infrastructures hydrauliques, et 500 000 \$ à la formation des ressources humaines. Le PCAI – Alberta a affecté plus de 20 millions de dollars à la réfection ou à la construction des routes provinciales et municipales, quelque 5 millions de dollars à des projets d'adduction d'eau et de traitement des eaux usées, et plus de 3 millions de dollars à des projets de technologie commerciale.

Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies

Cette nouvelle initiative fédérale, de 175 millions de dollars, a été créée pour améliorer les chemins municipaux et les routes secondaires provinciales utilisées pour le transport du grain dans les Prairies et dans la région de la rivière de la Paix, en Colombie-Britannique. En tenant compte des contributions provinciales et municipales, le Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies (PRTGP) générera environ 334 millions de dollars, qui seront dévolus à des travaux de construction routière, au cours d'une période de cinq ans, soit de 2001-2002 à 2005-2006.

Forêts communautaires rurales

L'Administration du rétablissement agricole des Prairies, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, a lancé un nouveau projet de plantation d'arbres à son Centre de distribution de brise-vent d'Indian Head. Ce projet aide les petites collectivités rurales du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta à améliorer la qualité de vie de leurs habitants, humains et faune compris. Jusqu'ici, 12 forêts communautaires rurales ont été aménagées dans divers villes et villages de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.

Initiative régionale d'évaluation de la nappe phréatique

En partenariat avec plus de 25 municipalités rurales, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies continue de financer des études régionales d'évaluation de la nappe phréatique dans le Sud de l'Alberta. Ces évaluations donnent un aperçu des ressources en eaux souterraines des municipalités, y compris leur rendement potentiel et leur qualité, et dressent une carte des aquifères régionaux. Jusqu'ici, 23 évaluations ont été menées à terme en Alberta.

Dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan, une série de barrages, d'ouvrages de dérivation et de projets d'irrigation desservent six projets d'irrigation fédéraux, sept projets d'irrigation provinciaux et un certain nombre d'ententes privées d'approvisionnement en eau, fournissant des ressources en eau fiables pour l'irrigation, l'abreuvement du bétail et le secteur résidentiel. En 2000-2001, les projets menés dans le cadre des systèmes d'approvisionnement en eau du Sud-Ouest de la Saskatchewan ont fourni de l'eau d'irrigation à 464 clients.

Programme de l'aménagement hydraulique rural

Le Programme de l'aménagement hydraulique rural (PAHR) accroît la viabilité des régions agricoles des Prairies en favorisant et en appuyant l'aménagement durable et la protection des ressources hydriques de ces régions. Parmi les activités typiques admissibles à ce programme, mentionnons la planification, la conception et la construction d'infrastructures hydrauliques ainsi que les études sur ces dernières. Le programme fournit aussi de l'information technique et 5,6 millions de dollars par année aux résidents ruraux pour les aider à planifier et à mettre en place des approvisionnements en eau fiables, de façon à appuyer la durabilité économique ou écologique. En 2000, le PAHR a fourni une aide à quelque 4 000 résidents ruraux, 1 400 exploitants agricoles et 20 entreprises.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Programme de logements locatifs sans but lucratif dans les réserves

Une aide est fournie aux Premières nations pour construire ou acheter des logements locatifs convenables et à prix abordables dans les réserves. L'aide prend la forme de subventions servant à combler la différence entre les dépenses et les recettes des projets admissibles.

Programme de réparations d'urgence

Ce programme aide les propriétaires admissibles des régions rurales et éloignées à réparer leur résidence. Il couvre les réparations urgentes aux systèmes de chauffage, cheminées, portes et fenêtres, fondations, toits, planchers, systèmes de plomberie et les autres réparations essentielles. Les propriétaires des régions rurales et éloignées ne vivant pas dans des réserves peuvent obtenir une contribution non remboursable pour effectuer des travaux de réparations d'urgence. Dans le cadre de ce programme, 80 p. 100 des fonds à l'échelle nationale ciblent les peuples autochtones.

Programme de logements adaptés pour les aînés autonomes

Le programme verse des contributions ponctuelles non remboursables pouvant atteindre 2 500 \$ pour des projets, à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, qui visent à faciliter l'autonomie des personnes âgées et à leur permettre de demeurer dans leur résidence. Sont admissibles les résidents de 65 ans et plus dont le revenu du ménage est inférieur au maximum établi pour leur région.

Programme d'amélioration des refuges

Des contributions en capital sont accessibles, à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, à des groupes exploitant des refuges pour les femmes et

leurs enfants, ainsi que pour les jeunes qui sont victimes de violence familiale. Elles doivent servir à réparer et à moderniser les installations existantes ou à construire de nouvelles unités. Les contributions de la SCHL prennent la forme de prêts-subventions.

Recherche et transfert d'information sur l'habitation – Maisons saines

À la lumière des résultats de plus d'une décennie de recherches (de la SCHL et d'autres groupes) sur bon nombre d'aspects de l'habitation et du développement durable, l'initiative Maisons saines favorise la santé des occupants tout en protégeant l'environnement et en respectant les critères de l'abordabilité. Construite en 2000, la Maison saine des Premières nations d'Eagle Lake en Ontario est l'un des cinq modèles de solutions innovatrices aux problèmes de durabilité, de coûts, de qualité de l'eau et de sécurité des logements des régions nordiques et éloignées.

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Évaluation environnementale

L'évaluation environnementale est un important outil de planification et de prise de décisions qui permet aux ministères et organismes fédéraux de prévoir les effets de leurs projets sur l'environnement avant leur lancement. Elle aide à réduire les risques et les responsabilités grâce à une détermination hâtive des problèmes environnementaux potentiels. Les évaluations aident les Canadiens et les Canadiennes à intégrer les objectifs environnementaux et les valeurs économiques, sociales et culturelles de la société. En vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, le gouvernement fédéral procède chaque année à 6 000 évaluations environnementales. Celles-ci sont faites partout au Canada, et bon nombre concernent des régions rurales.

Environnement Canada

Service météorologique du Canada

En fournissant de l'information fidèle et accessible sur les conditions météorologiques quotidiennes, ainsi que sur les conditions d'eau et l'état des glaces, le Service contribue à la santé et à la prospérité économique des Canadiens et des Canadiennes. Chaque année, il émet en gros 14 000 avertissements de phénomènes météorologiques violents, et 3 500 avertissements de gel, et publie quelque 500 000 prévisions météorologiques publiques, 200 000 prévisions météorologiques marines et 400 000 prévisions pour l'aviation.

Affaires indiennes et du Nord Canada

Accord Canada-Yukon sur le programme d'infrastructure

Infrastructures Canada est un programme d'une durée de six ans qui vise à améliorer la qualité de vie des citoyens des régions rurales et éloignées grâce à des investissements axés sur l'amélioration de la qualité de l'environnement et de l'infrastructure communautaire. Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) est chargé du volet fédéral de la mise en œuvre de l'Accord Canada-Yukon sur le programme d'infrastructure. Le programme relève du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui a affecté 2,48 millions de dollars au Yukon. Grâce à des contributions du Territoire et des municipalités, l'investissement total dans l'infrastructure du Yukon au cours de la durée du programme pourrait atteindre 7 millions de dollars.

Industrie Canada

Développement économique FedNor

Comme le Nord de l'Ontario représente essentiellement une région rurale et éloignée, le gros des initiatives de financement et des services de FedNor appuient directement les *11 domaines prioritaires* énoncés dans le *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural*. FedNor met en œuvre une vaste gamme d'outils et de services visant à favoriser le développement économique et la diversification dans le Nord de l'Ontario.

FedNor investit dans l'infrastructure économique communautaire afin de stimuler la croissance et le développement économique dans les collectivités rurales de toute la région. Au cours de l'exercice 2000-2001, 24 projets totalisant 4,8 millions de dollars ont été approuvés. Les investissements de FedNor sont souvent fondés sur une planification stratégique effectuée par la société locale d'aide au développement des collectivités.

Ressources naturelles Canada

Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables (PENSER)

De concert avec les associations de l'industrie de l'énergie renouvelable et d'autres partenaires, le programme PENSER élabore des stratégies de développement des marchés pour les systèmes d'énergies renouvelables. En 2000-2001, 26 projets ont été menés à terme dans le cadre de cette initiative, qui s'est traduite par des investissements de 1,9 million de dollars dans des projets d'énergies renouvelables et par des contributions de près de 400 000 \$ de PENSER. Les projets en

question comprenaient notamment l'installation d'un mur solaire pour un centre récréatif à Fort Smith (T.N.-O.), d'un mur solaire dans une école primaire de Yellowknife (T.N.-O.), d'un chauffe-eau solaire pour une maison de démonstration à Kahnawake (Québec), d'un mur solaire pour un immeuble à appartements à Iqaluit (Nunavut), et d'un chauffe-eau solaire pour une piscine municipale à Haines Junction (Yukon).

Secteur énergétique – Ontario et Nouvelle-Écosse

Ressources naturelles Canada continue de promouvoir l'adoption de technologies et de processus économiseurs d'énergie. Dans le secteur résidentiel, l'objectif de 10 000 logements adaptés pour l'exercice 2000-2001 a été dépassé, et pas moins de 12 132 résidences ont été évaluées et marquées dans le cadre du programme R-2000. Parmi toutes les maisons certifiées R-2000 en Ontario, 73 p. 100 étaient situées dans des collectivités rurales. En outre, 65 nouvelles maisons R-2000 ont été enregistrées en Nouvelle-Écosse. Dans le secteur commercial et institutionnel, le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux a affecté, au cours de l'exercice 2000-2001, quelque 2,5 millions de dollars à 58 projets, dont bon nombre dans des endroits éloignés et du Nord, par exemple des restaurants à Slave Lake et à Fort McMurray, des écoles dans des collectivités autochtones, et un gîte d'écotourisme là où la rivière Moose se jette dans la Baie James.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux de remise en état de lieux contaminés — Amélioration des infrastructures

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada continue d'aider à nettoyer les lieux contaminés ainsi qu'à moderniser et à étendre divers services et infrastructures communautaires, incluant des écoles et des installations d'aqueducs et d'égouts.

Transports Canada

Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA)

Ce programme aide les aéroports admissibles à financer des projets d'immobilisations liés à la sécurité, à la protection de l'actif et à la réduction des coûts d'exploitation. Depuis son lancement en avril 1995, le PAIA a aidé 122 aéroports dans le cadre de 240 projets. Le budget du programme pour la période du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2005 est de 190 millions de dollars, soit une moyenne de 38 millions de dollars par année.

Maintenir le service aérien dans les petites localités

L'approbation, par Transports Canada, de l'acquisition du transporteur aérien Canadian Airlines par Air Canada était en partie conditionnelle à un engagement de ce dernier envers le fédéral à maintenir, pendant une période de trois ans, les services aériens dans toutes les collectivités qui étaient auparavant desservies par Canadian Airlines et ses filiales en propriété exclusive. Cet engagement a fait l'objet de modifications apportées à la *Loi sur les transports au Canada*, lesquelles ont pris effet en juillet 2000. Air Canada continue de respecter intégralement cet engagement en

maintenant les services à 69 collectivités d'un bout à l'autre du pays qui sont desservies principalement par ses transporteurs régionaux et affiliés au profit d'un grand nombre de collectivités rurales et éloignées.

Programmes portuaires et cession

Dans le cadre de la Politique maritime nationale, l'initiative Programmes portuaires et cession de Transports Canada cède à des collectivités locales la propriété et la responsabilité des ports régionaux. Bon nombre des collectivités rurales sont mieux placées pour gérer ces installations de la façon la plus avantageuse. En date du 30 septembre 2001, un total de 411 sites portuaires publics sur 549 avaient été cédés, démolis, ou s'étaient vu retirer leur statut de port public.

Ententes de financement des travaux routiers

Le Canada possède un vaste réseau de routes et d'autoroutes, soit 1,4 million de kilomètres reliant les collectivités sur son territoire. Même si les autoroutes relèvent de la compétence des provinces et territoires, Transports Canada appuie les efforts de ces derniers visant à maintenir les routes les plus sûres, efficaces et attrayantes possibles en concluant avec eux des ententes de financement à frais partagés aux fins de l'amélioration des autoroutes. Le Programme stratégique d'infrastructures routières, le plus récent programme de contributions, a alloué 600 millions de dollars pour l'amélioration des autoroutes.

Secrétariat du Conseil du Trésor

Infrastructures Canada

Infrastructures Canada est le volet municipal d'un programme d'infrastructures physiques de six ans. Le gouvernement du Canada y

affecte plus de 2 milliards de dollars et, compte tenu des investissements de nos partenaires des provinces/territoires, des municipalités et du secteur privé, c'est un montant de 6 milliards de dollars qui sera disponible pour le financement des infrastructures, dont plus de 427 millions de dollars pour l'amélioration des infrastructures dans le Canada rural et éloigné.

Priorité : Diversification économique

Les défis de la concurrence sur un marché mondial exigent des solutions innovatrices. Le gouvernement du Canada contribue à la stabilité des entreprises et à la croissance économique dans les régions rurales et éloignées du Canada en investissant dans des programmes qui aident l'industrie à s'adapter en vue d'atteindre un développement durable et de créer des collectivités vigoureuses.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Cadre stratégique pour l'agriculture

Lors de leur conférence de juin 2001 à Whitehorse, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture se sont entendus sur une vision de l'agriculture canadienne consistant à faire de celle-ci le leader mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de respect de l'environnement. L'entente équivaut à une redéfinition importante de la concertation fédérale-provinciale en agriculture. Le cadre stratégique pour l'agriculture préconise une vaste approche de la gestion des risques dans le secteur agricole canadien,

intégrant la salubrité des aliments à la ferme, la protection de l'environnement, la protection du revenu, l'innovation et le renouvellement du secteur agricole.

L'objectif visé est de tabler sur nos efforts en science, en salubrité des aliments et en protection de l'environnement pour faire en sorte que le Canada soit reconnu sur les marchés internationaux comme un producteur sûr, innovateur et écologique de denrées agricoles. La production d'aliments sains dans le respect de l'environnement continuera à assurer la durabilité des ressources naturelles de base dont le secteur et bon nombre de collectivités sont tributaires. L'innovation, dans des domaines tels que les sciences de la vie, recèle le potentiel de susciter davantage de production à valeur ajoutée et d'investissement dans le Canada rural, et de créer de nouveaux produits et débouchés pour l'industrie.

Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR)

Le FCADR est doté d'un budget de 60 millions de dollars par année; il a été lancé par le gouvernement du Canada pour favoriser la croissance, la création d'emplois et la compétitivité à long terme du secteur agricole et agroalimentaire et des régions rurales agricoles du Canada. Le FCADR aide le secteur à s'adapter aux changements structurels et à exploiter de nouveaux débouchés en lui fournissant les compétences et les connaissances nécessaires pour devenir plus concurrentiel.

Programme de partage des frais pour l'investissement

Le Programme de partage des frais pour l'investissement (PPFI) stimule l'activité économique, crée des possibilités d'emploi et renforce la position de l'industrie sur les marchés mondiaux. Bon nombre de résultats des projets financés procurent des avantages immédiats aux collectivités rurales. Au cours de l'exercice 2000-2001, le PPFI a

versé des fonds de contrepartie de 29,7 millions de dollars pour le financement de 975 projets. Ceux-ci ont débouché sur de nouvelles connaissances, de nouveaux produits, de nouvelles méthodes de production, de nouveaux marchés et des ventes accrues, principalement dans les collectivités rurales. Le PPFi est partiellement financé par le FCADR (27,5 millions de dollars au cours de la période 1999 à 2003).

Soutien des coopératives

Les coopératives jouent un rôle de premier plan dans les régions rurales et éloignées en dispensant des services de base, en créant et maintenant des emplois locaux, et en adoptant une approche du développement économique axée sur les citoyens et les collectivités. Le Secrétariat aux coopératives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada joue un rôle permanent de coordination au sein du gouvernement, assurant la liaison avec le secteur coopératif, appuyant la recherche, recueillant et diffusant de l'information, et servant de centre d'expertise.

Le Secrétariat aux coopératives appuie des projets de partenariat entre le gouvernement fédéral et le secteur coopératif. L'un de ces partenariats est une initiative du secteur coopératif intitulée *Adaptation agricole : une approche coopérative*, qui est financée par le FCADR. Jusqu'ici, 500 000 \$ ont été versés au secteur coopératif pour qu'il examine les principaux obstacles à sa croissance soutenue. L'initiative prévoit en outre l'examen des modèles de développement des coopératives agricoles au Canada, l'objectif étant d'élaborer des stratégies qui permettront au secteur de soutenir la concurrence et de prospérer dans un contexte agricole en mutation.

Certains des programmes nationaux financés par le FCADR ont une incidence sur le Canada rural; mentionnons notamment l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles (ICCR), le

Programme canadien de la gestion d'entreprise agricole, le Service de médiation en matière d'endettement agricole et le Programme de consultation agricole. (On trouvera une description complète des programmes du FCADR à la section Développement du leadership et renforcement des capacités des collectivités de ce rapport.)

Développement économique Canada

Initiatives régionales stratégiques

Les Initiatives régionales stratégiques (IRS) de Développement économique Canada (DEC) consistent à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et des plans d'action qui favorisent un contexte social et économique propre à renforcer les atouts et les avantages concurrentiels des régions du Québec. Le programme IRS appuie des initiatives d'envergure susceptibles d'avoir un impact stratégique sur l'économie régionale. Au 31 mars 2001, 167 emplois permanents avaient été créés ou maintenus grâce aux IRS.

IRS Outaouais

En avril 2000, DEC a annoncé la mise en œuvre d'une IRS pour la région de l'Outaouais. Le plan d'action de l'Initiative, intitulé *Peaufiner nos partenariats ruraux et urbains*, prévoit notamment un investissement de 1 million de dollars pour favoriser le lancement d'entreprises et dynamiser l'activité économique dans les régions rurales de l'Outaouais en tablant sur les ressources humaines et physiques locales.

IRS du Bas-Saint-Laurent

En avril 2001, DEC a annoncé qu'il renouvellerait le volet Entreprises rurales du Bas-Saint-Laurent de l'IRS et affecterait 1,5 million de dollars au programme au cours des trois prochaines années. L'Initiative a

été lancée en 1997 dans le but de stimuler la croissance des petites entreprises dans les régions rurales. Elle met l'accent en particulier sur la mise au point de produits et services technologiques ou de créneaux. Au 31 mars 2001, 167 emplois permanents avaient été créés ou maintenus grâce à cette initiative.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Programme de développement économique communautaire (PDEC)

Le PDEC aide les Premières nations à définir leurs priorités économiques et à planifier des possibilités d'affaires en finançant plus de 500 organismes de développement économique communautaire (ODEC). Les collectivités inuites et des Premières nations utilisent les ODEC pour obtenir des services consultatifs et des services de planification dans le domaine du développement économique, et une aide pour accéder à toute une gamme de programmes et services fédéraux.

Les contributions du PDEC ont permis de financer 557 137 journées de formation pour 15 499 citoyens innus, inuits et des Premières nations, et d'appuyer 1 112 expansions d'entreprises. Quelque 2 321 emplois ont ainsi été créés, et 1 244 particuliers ont reçu de l'aide pour lancer de nouvelles entreprises débouchant sur la création de 2 390 nouveaux emplois.

Programme de développement de grands projets d'entreprise

Ce programme aide au démarrage et à l'expansion d'entreprises qui sont réputées procurer des avantages importants à la collectivité. Il est conçu pour renforcer le développement économique des collectivités inuites, innues et des Premières nations en leur donnant un meilleur accès aux possibilités économiques, à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, des contributions ont été fournies pour la construction et l'exploitation de deux installations de forage. Ces initiatives permettront de créer plus de 60 possibilités d'emploi, et on s'attend à la création de nouveaux emplois par effet de multiplication dans des secteurs tels que le camionnage, la cuisine des camps, la construction, l'entretien mécanique, le ravitaillement en carburant, les fournitures et les services.

Programme de négociation de l'accès aux ressources

Ce programme aide les collectivités inuites, innues et des Premières nations à optimiser les retombées de l'exploitation des ressources sur le plan de l'emploi et des entreprises. Il cherche à répondre aux besoins des collectivités d'une manière écologique, dans le respect des principes du développement durable.

Les plus récents engagements du programme totalisaient 38,35 millions de dollars répartis entre 1 210 projets. Les retombées du programme comprennent 287 emplois à temps partiel d'une durée fixe, 279 emplois à plein temps d'une durée fixe, 219 emplois permanents à temps partiel, 344 emplois permanents à plein temps, des contrats de 46,9 millions de dollars, la formation de 293 personnes et le démarrage de 40 entreprises.

Industrie Canada

Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)

FedNor est une initiative de développement régional conçue pour favoriser le développement économique du Nord de l'Ontario dans le but de renforcer l'économie nationale et de contribuer à la création d'entreprises et de possibilités d'emplois. Une priorité inhérente de FedNor consiste à promouvoir des collectivités durables et autonomes, et notamment à renforcer les collectivités autochtones et leur économie grâce à des partenariats. Au cours de 2000-2001, FedNor a intensifié sa présence et compte maintenant des bureaux dans les cinq principaux centres du Nord de l'Ontario. FedNor a affecté plus de 31 millions de dollars à 600 projets visant à stimuler le développement économique communautaire dans tout le Nord de l'Ontario.

FedNor a aussi consacré plus de 3,6 millions de dollars à son Programme Jeunes stagiaires en 2000-2001, aidant quelque 127 jeunes gens à obtenir une expérience de travail liée à leurs études dans le Nord de l'Ontario. FedNor investit dans l'infrastructure économique communautaire afin de stimuler la croissance et le développement économique dans les collectivités rurales du Nord de l'Ontario. Au cours de l'exercice 2000-2001, 24 projets totalisant 4,8 millions de dollars ont été approuvés. Les partenariats entre les organismes sans but lucratif, les fournisseurs du secteur privé et FedNor favorisent le développement de l'infrastructure des télécommunications et la création de nouvelles applications de l'autoroute de l'information. Afin d'appuyer ces activités, FedNor a autorisé des dépenses de plus de 23 millions de dollars dans le cadre de 374 projets.

Programme de développement des collectivités

Le Programme de développement des collectivités appuie le développement économique communautaire en misant sur la planification communautaire stratégique, les services aux entreprises et l'accès aux capitaux pour aider les collectivités à se développer et à se diversifier. Il fournit des fonds de fonctionnement et des capitaux à 52 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) en Ontario. Les SADC sont des sociétés de développement économique communautaire sans but lucratif, financées par le fédéral, qui offrent du financement aux petites entreprises rurales. Les 236 SADC, qui sont présentes dans la plupart des régions rurales, fournissent aux petites entreprises et aux candidats entrepreneurs des services d'orientation et de mentorat, des conseils techniques et un accès à du financement sous la forme de prêts ou de garanties de prêt.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2001, les SADC de l'Ontario ont investi un total de 45 738 231 \$ dans 1 148 entreprises, et fourni des services de planification d'entreprise à 661 autres. Ensemble, les investissements et les activités de planification d'entreprise des SADC ont aidé 1 809 entreprises existantes ou nouvelles, créé ou maintenu 5 449 emplois et suscité des investissements supplémentaires en provenance d'autres sources totalisant 51 751 583 \$. Au cours de 2000-2001, FedNor a fourni, par le canal du Programme de développement des collectivités, quelque 15 millions de dollars pour appuyer le développement économique communautaire et les petites entreprises dans les collectivités rurales et du Nord de l'Ontario.

Grâce à un réseau de 90 SADC, Diversification de l'économie de l'Ouest a consenti 11 419 prêts, pour une valeur totale de 271,6 millions de dollars, et créé ou maintenu 32 766 emplois dans les quatre provinces de l'Ouest.

Ressources naturelles Canada

Programme des forêts modèles du Canada

Le Programme des forêts modèles fait appel à des partenariats locaux, sans but lucratif, composés de représentants bénévoles de tous les ordres de gouvernement, des collectivités autochtones, de l'industrie et du monde universitaire. Leur but est de mettre au point des pratiques innovatrices et durables de gestion des forêts, et d'en faire la démonstration.

Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent

Dans le projet du Québec, des propriétaires privés de boisés ont modifié leurs pratiques d'aménagement des terres pour inclure la protection et la conservation des terres humides, des habitats fauniques, de la qualité de l'eau et des stocks de poisson. Le biologiste du programme a réuni divers groupes communautaires préconisant une gestion plus durable des forêts. Ces membres de la collectivité ont travaillé avec les experts techniques à sensibiliser les propriétaires fonciers à l'importance des ressources en terres humides et en forêts sur leur propriété, et collaboré avec chacun d'eux à concevoir de nouvelles pratiques de gestion cadrant à la fois avec les objectifs de l'entreprise et la conservation des terres humides écologiquement importantes.

Diversification de l'économie de l'Ouest

Entente d'association pour le développement économique de l'Ouest

Les ententes d'association fédérales-provinciales pour le développement économique de l'Ouest ont pour objectif de stimuler la croissance économique et la création de nouveaux emplois dans l'Ouest du Canada.

Grâce à des contributions de 160 millions de dollars sur cinq ans du fédéral et des provinces, des ententes ont pu être signées avec la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

Diversification de l'économie de l'Ouest offre une aide financière de 20 millions de dollars à chaque province de l'Ouest. Comme les provinces investiront un montant semblable, chaque entente procurera 40 millions de dollars pour créer de nouvelles possibilités d'emplois, appuyer l'infrastructure économique et promouvoir l'esprit d'entreprise. Les projets englobent une vaste gamme d'activités liées aux domaines prioritaires fédéraux, tels que l'innovation, le développement urbain et le développement des petites entreprises, tout en fournissant à l'organisme un mécanisme pour s'attaquer, de concert avec les gouvernements provinciaux, aux enjeux et aux possibilités clés du Canada rural. Par exemple, Diversification de l'économie de l'Ouest et le gouvernement du Manitoba ont chacun contribué 200 000 \$ pour permettre à 14 municipalités officiellement bilingues de mettre sur pied des plans stratégiques pour le développement et la dynamisation de leur économie.

*Centre *Thyranosaurus rex* (T-Rex)*

La découverte d'un *thyranosaurus rex* a attiré l'attention du monde sur la collectivité d'Eastend, en Saskatchewan. En 1994, les archéologues ont découvert les restes fossilisés de ce dinosaure près de cette petite collectivité dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan. Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO), dans le cadre de l'Entente de partenariat Canada-Saskatchewan sur le développement de l'économie de l'Ouest, a aidé à transformer cette découverte archéologique en une attraction touristique majeure.

DEO a versé 600 000 \$ pour la construction du Centre T-Rex de 2 millions de dollars à Eastend. Le Centre attire maintenant 44 000

visiteurs chaque année et représente un précieux outil pédagogique pour les écoles de la région. Les avantages directs et indirects de cet investissement de 2 millions de dollars pour la collectivité sont évalués à 3,5 millions de dollars par année.

Initiative d'adaptation économique des collectivités

Les pêches du Pacifique sont en mutation et, pour aider à faire face à cette situation, le gouvernement fédéral a lancé un volet Pacifique de 400 millions de dollars du Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes. Celui-ci cherche à restructurer l'industrie commerciale de la pêche en misant sur la capture sélective, en aidant les gens et les collectivités à s'adapter, en diversifiant les possibilités de pêche, en réduisant la flotte de pêche au saumon, et en intensifiant des efforts en vue de protéger et de rétablir l'habitat du saumon.

L'Initiative d'adaptation économique des collectivités (IAEC) de DEO a pris en charge le second de ces éléments, qui consiste à aider les gens et les collectivités à s'adapter. Après deux années de fonctionnement, le comité directeur de l'IAEC a approuvé 102 projets communautaires totalisant 19 526 273 \$, et suscité des investissements locaux, fédéraux et provinciaux supplémentaires dépassant 48 millions de dollars.

Projet de revitalisation du port

Le village d'Alert Bay nous fournit un bon exemple du succès de ce programme. Cette collectivité de l'Île de Vancouver a reçu une contribution non remboursable de 250 000 \$ de l'IEAC pour lancer un projet de revitalisation de son port, évalué à 800 000 \$. Ce projet deviendra un élément clé du plan de la collectivité visant à rendre Alert Bay plus attrayant pour les touristes.

Priorité : Partenariats pour le développement des collectivités

Le succès est toujours au rendez-vous lorsque les ministères et organismes fédéraux collaborent avec les autres ordres de gouvernement et le secteur privé à l'amélioration du Canada rural et éloigné. En élaborant des politiques et des programmes répondant aux besoins spécifiques définis à l'échelon des diverses collectivités, le gouvernement du Canada aide à fournir à ces dernières des connaissances, des ressources et de l'expertise.

Développement économique Canada

Le Canada à votre porte

Il s'agissait du premier salon au Québec à présenter les programmes et services du gouvernement du Canada à l'intention du Canada rural et éloigné. *Le Canada à votre porte*, qui était parrainé par l'*Équipe rurale* des Cantons de l'Est à East Angus, a également montré que les partenariats entre les ministères fédéraux et les collectivités rurales peuvent aider ces dernières à répondre plus efficacement à leurs besoins.

Branché à la collectivité

La Semaine des centres d'accès communautaire à l'Internet dans le Bas-Saint-Laurent a donné lieu à une foule d'activités; près de 40 centres y ont participé afin de sensibiliser davantage les gens des régions rurales du Québec à la technologie moderne. L'*Équipe rurale* du Bas-Saint-Laurent et les sociétés d'aide au développement des

collectivités ont organisé cet événement sous le thème *Branché à la collectivité*.

Programme de développement des collectivités (PDC) – Québec

Ce programme appuie le développement économique local en aidant les régions rurales à promouvoir et à diversifier leurs collectivités. Au Québec, le PDC finance 56 sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) dans des régions rurales désignées. L'objectif des SADC est d'inciter les collectivités à participer à la gestion de leur avenir et d'appuyer la création d'emplois à l'échelle locale en fournissant des services techniques et financiers.

En mars 2001, DEC a annoncé qu'il reconduirait pour une période de cinq ans son entente avec les SADC. Depuis septembre 2000, il a élargi la couverture de cette dernière de façon à inclure toutes les collectivités du Québec, rendant ainsi accessible l'information sur les programmes et services du gouvernement du Canada dans toute la province. L'investissement total de 103 millions de dollars sur cinq ans aidera les SADC à créer ou à maintenir 35 000 emplois, ce qui aura une forte incidence sur le développement des collectivités locales.

Des sondages indépendants sont effectués chaque année pour déterminer le degré de satisfaction des clients et partenaires des SADC. Il ressort du dernier sondage que le niveau de satisfaction à l'égard des services offerts par les SADC atteint 94 p. 100, et que 93 p. 100 des organismes partenaires estiment qu'ils n'auraient pu mener à bien leurs projets sans l'aide des SADC.

Patrimoine canadien

Partenariat interministériel avec les collectivités de langue officielle

Il s'agit d'une initiative quinquennale qui verse des fonds pour compléter d'autres contributions fédérales visant à favoriser le développement durable des collectivités de langue officielle minoritaire (Francophones à l'extérieur du Québec et Anglophones au Québec). Un autre élément de son mandat consiste à faciliter l'accès aux programmes et services des organismes fédéraux. Les ententes de financement ciblent des activités liées aux arts et à la culture, au développement économique et au tourisme, au perfectionnement des ressources humaines, aux nouvelles technologies, aux services de santé et aux services sociaux.

Des ententes de partenariat ont été signées avec quatre organisations fédérales, notamment le Conseil des Arts du Canada, Santé Canada, Industrie Canada et Téléfilm Canada. Ces ententes ont appuyé quatre projets au sein du Canada rural, pour un montant dépassant 263 000 dollars.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Centre canadien du partenariat public-privé dans l'habitation

Le Centre réunit une équipe expérimentée, axée sur les collectivités, à l'intérieur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Son réseau d'experts aide les collectivités à prendre des décisions éclairées en matière de construction domiciliaire à prix abordable. Parmi les services offerts, mentionnons les prêts du Fonds

d'élaboration de propositions, qui aident les groupes communautaires à effectuer une partie du travail préliminaire lorsqu'ils veulent lancer des projets conçus pour offrir du logement à prix abordable aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux ménages à faible revenu, y compris ceux à l'intention des Premières nations, par le biais d'ententes de partenariat innovatrices. Le Centre facilite également le financement de projets par le truchement du programme d'assurance-hypothèque de la SCHL.

Pêches et Océans Canada

Projets communautaires de gestion intégrée des zones côtières

En 2000-2001, Pêches et Océans Canada a contribué de façon éminente au succès de deux nouvelles initiatives locales de gestion intégrée des zones côtières au Québec — gestion intégrée de cinq plans d'eau intérieurs aux Îles-de-la-Madeleine, et gestion intégrée de la baie de Gaspé, en Gaspésie. Participent activement à l'initiative les collectivités autochtones, les pêcheurs côtiers, les aquaculteurs, les environnementalistes et l'industrie du tourisme. D'autres initiatives concertées sont menées dans les zones côtières, y compris la gestion intégrée de la zone côtière s'étendant des Escoumins à la rivière Betsiamite dans la Haute-Côte-Nord. La coopération avec les projets de Cascapédia et de la baie de Bonaventure est également maintenue.

Développement des ressources humaines Canada

Rejoindre les peuples autochtones (Ontario)

Le Comité consultatif des aînés des Programmes canadiens de la sécurité du revenu en Ontario a décelé des failles dans la prestation des services. Le projet Rejoindre les peuples autochtones vise à combler ces lacunes dans les collectivités autochtones éloignées du Nord de l'Ontario. Des fonds prévus pour les projets ont été fournis à Développement des ressources humaines Canada (DRHC) dans le cadre des stratégies rurales pour que ce dernier monte des kiosques d'information dans ces collectivités éloignées. La Direction générale des programmes de la sécurité du revenu de DRHC a travaillé en partenariat avec les Centres de ressources humaines du Canada à Kenora et à Thunder Bay pour terminer le projet en mars 2000, tandis que les employés de DRHC continuent d'offrir un service, de créer des partenariats locaux et d'établir une capacité locale pour aider les citoyens en ce qui a trait à leurs avantages sociaux et leurs demandes en ce sens. Le gouvernement fédéral a déboursé plus de 1 million de dollars pour les avantages sociaux, et le personnel de DRHC s'est rendu dans plus de 100 collectivités. Ces paiements réduisent la dépendance à l'égard des fonds locaux.

Défense nationale

Première force de réserve du Canada

La Réserve non seulement accroît le degré de préparation des Forces canadiennes en les aidant lorsqu'elle est mobilisée, mais elle appuie également certaines activités en temps de paix. Elle se compose principalement de membres des Forces canadiennes qui travaillent à temps partiel et sont rémunérés pour leurs services.

À l'échelle du pays, 307 unités de réserve emploient quelque 30 000 personnes, dont beaucoup proviennent des collectivités rurales. Elles se répartissent en quatre éléments : réserve de l'armée (également appelée milice), réserve navale, réserve aérienne et réserve des communications.

Ressources naturelles Canada

Service canadien des forêts – Colombie-Britannique

Avec un taux de chômage atteignant ou dépassant 80 p. 100 au milieu de la décennie 1990, la collectivité de pêche traditionnelle de Kitsoo, membre des Premières nations, voyait de plus en plus son avenir économique dans l'exploitation forestière. Toutefois, peu de ses membres avaient une formation ou de l'expérience dans ce domaine, et les forêts de la réserve étaient trop petites pour atteindre l'autosuffisance économique. En nouant des partenariats avec les gouvernements (financement de 95 000 dollars au titre du Programme de foresterie des Premières nations, une initiative mixte de Ressources naturelles Canada et du ministère des Affaires indiennes et du Nord) et l'industrie (Western Forest Products Ltd.), des collectivités comme Kitsoo peuvent désormais participer activement à des entreprises viables et durables d'exploitation forestière à long terme.

En cinq ans, la collectivité de Kitsoo a obtenu un accès sûr à du bois d'œuvre, engagé un coordonnateur communautaire des forêts, mis sur pied le Kitsoo Forestry Office et dressé un plan d'exploitation forestière à long terme axé sur la collectivité. La Western Forest Products a apporté des modifications à son plan de déboisement en raison des préoccupations formulées par la collectivité de Kitsoo.

Secteur des sciences de la terre – Alberta

Ressources naturelles Canada (RNC) reconnaît les défis que présente l'exécution de ses programmes aux populations très dispersées du Canada rural et éloigné, et il a lancé un certain nombre d'initiatives visant à sensibiliser les Autochtones à des disciplines où l'on prévoit des pénuries de main-d'œuvre dans l'avenir, afin de les inciter à s'orienter dans cette voie. Dans le cadre de l'Initiative des collectivités durables de RNC, des partenariats ont été noués avec des collectivités des Premières nations afin de leur fournir des outils, un soutien pratique, de l'information, des réseaux de contacts et des conseils. En Alberta, RNC a aidé à l'élaboration de programmes d'intervention d'urgence sur les terres de la tribu des Gens-du-Sang. Le programme appuie en outre la recherche d'autres utilisations des terres, et notamment la prospection minière, pétrolière et gazière, afin d'envisager des possibilités de partenariat et de résoudre de la sorte les problèmes touchant l'exploitation des ressources.

Secteur des sciences de la terre – Territoires du Nord-Ouest

La Division des levés officiels de Ressources naturelles Canada s'est associée à l'Aurora College et à la School of Community Government dans les Territoires du Nord-Ouest pour lancer un programme de certification en administration foncière communautaire d'une durée de deux ans à l'intention des administrateurs des terres autochtones dans l'Arctique. RNC offre également aux collectivités autochtones une formation en levés officiels afin de les préparer à fournir des services techniques et de soutien liés aux contrats d'arpentage.

Ce programme coopératif a mené à l'établissement de partenariats avec l'école précitée et le ministère des Affaires indiennes et du Nord dans les domaines de la gestion de l'environnement et des déchets.

RNCan a affecté 300 000 dollars à l'élaboration et au soutien de ce programme, qui a été offert à plus de 50 agents de la gestion foncière communautaire. D'autres régions ont manifesté de l'intérêt pour ce cours et, en ce moment, on étend la portée de ce dernier pour inclure des participants du gouvernement du Nunavut (ministère des Collectivités, des Services gouvernementaux et des Transports).

Gendarmerie royale du Canada

Initiatives communautaires

Certains membres du personnel de la Gendarmerie royale du Canada sont affectés à des postes dans les collectivités rurales ou éloignées, où ils représentent parfois les seuls prestataires de services professionnels et sont souvent invités à diriger bon nombre d'initiatives communautaires visant à améliorer les conditions sociales et économiques locales. Parmi les services offerts, mentionnons l'aide aux victimes, la liaison avec les Autochtones, la sensibilisation aux drogues, la prévention du crime et la justice réparatrice.

Priorité : Promotion du Canada rural

Le gouvernement du Canada est résolu à faire en sorte que le Canada rural et éloigné soit un endroit de choix où vivre, travailler et élever une famille en reconnaissant l'importance du Canada rural au chapitre de l'identité et du bien-être de la nation. La promotion du Canada rural est conçue pour aider les collectivités, les entreprises et les particuliers à réaliser leur potentiel.

Patrimoine Canadien

Réseau canadien d'information sur le patrimoine

Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine est la passerelle électronique donnant accès à la communauté muséale au Canada et à l'étranger. Il permet l'accès efficace à l'information patrimoniale canadienne et internationale à des fins d'éducation du public ou de loisir, au profit de l'ensemble des musées canadiens. Voici un aperçu de ses services :

Le Musée virtuel du Canada

Le Musée virtuel du Canada (qui comprend l'information du Guide « À la découverte du patrimoine ») fournit aux galeries et aux musées des régions rurales la possibilité d'être présents sur le Web. Il permet aux Canadiens et aux Canadiennes d'accéder à de l'information en direct, dans les deux langues officielles, sur les institutions et attractions culturelles partout au Canada, ainsi qu'aux chroniques du passé et aux trésors qu'elles recèlent. Lancé en mars 2001, le Musée virtuel du Canada compte à l'heure actuelle plus de 630 musées participants. Les musées canadiens, y compris ceux des régions rurales et éloignées, ont reçu jusqu'ici des contrats totalisant quelque 2,5 millions de dollars. Le site « À la découverte du patrimoine » a accueilli environ 3,2 millions de visiteurs l'an dernier.

Forum du patrimoine

Le Forum du patrimoine permet aux professionnels du patrimoine en milieu rural d'accéder à des ressources mondiales ainsi qu'à des cours en direct et à des bases de données de référence. Ces professionnels – incluant le personnel des musées ruraux – ont partagé plus de 650 ressources avec leurs collègues de l'ensemble du pays dans le cadre du Forum du

patrimoine. Celui-ci accueille environ 2,8 millions de visiteurs chaque année.

Artefacts Canada

Artefacts Canada permet aux musées des régions rurales de partager de l'information sur leurs collections avec les autres musées du pays. Plus de 170 musées canadiens, dont bon nombre sont situés dans des régions rurales, fournissent à l'heure actuelle de l'information sur leurs collections à Artefacts Canada, qui accueille chaque année environ 1,2 million de visiteurs.

Centre d'échange d'expositions

Le Centre d'échange d'expositions favorise la mise au point d'expositions itinérantes et leur circulation dans les régions rurales en réunissant les emprunteurs et les prêteurs pour leur permettre d'échanger de l'information sur les expositions disponibles. Le Centre offre à l'heure actuelle plus de 100 expositions et accueille quelque 94 000 visiteurs par année.

Apprendre avec les musées

Apprendre avec les musées fournit aux éducateurs, étudiants et parents vivant en région rurale ou éloignée un accès en direct à des ressources éducatives. Créé par les musées et les organisations patrimoniales canadiens, y compris ceux situés en milieu rural, Apprendre avec les musées comprend à l'heure actuelle plus de 300 ressources éducatives en direct.

Parcs Canada

Élargissement du système – Parcs nationaux

Le système de parcs nationaux de Parcs Canada représente 25 des 39 régions naturelles distinctes du Canada et, au cours de 2000-2001,

il s'est rapproché de son but consistant à englober les 14 régions restantes. L'incidence économique du système national de Parcs Canada s'est chiffrée à 1,75 milliard de dollars et à quelque 43 450 emplois en 2000-2001. Des progrès ont été réalisés dans l'établissement de nouveaux parcs nationaux ou de réserves de parc national dans le sud des îles Gulf, en Colombie-Britannique, à Wager Bay, au Nunavut, et dans la réserve du parc national de Torngat Mountains, à Terre-Neuve.

Parcs Canada – Principales initiatives

Les parcs nationaux, les sites historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont autant de symboles de notre identité nationale, et il est loisible à chacun de nous de travailler à les comprendre et à les apprécier. Parcs Canada a mis au point une stratégie de communication pour rejoindre les Canadiens et Canadiennes et obtenir leur engagement. En 2000-2001, plus de 100 partenaires des parcs nationaux en montagne (Banff, Kootenay, Yoho et Jasper) et les collectivités avoisinantes se sont associés pour faire de 2001 l'Année du Grand Ours. L'importance historique nationale du site historique national de Grand-Pré en Nouvelle-Écosse sera mieux reconnue grâce à un partenariat innovateur avec la Fondation Tauck, qui a offert à la Société de promotion de Grand-Pré une subvention de contrepartie de 120 000 \$US qui servira à l'aménagement sur place d'un nouveau centre d'interprétation.

Fonds d'innovation pour la vulgarisation

Parcs Canada a lancé un fonds d'innovation pour la vulgarisation et a affecté 200 000 \$US à dix projets comportant des services locaux de vulgarisation et un soutien du programme scolaire dans toutes les provinces allant de Terre-Neuve à l'Alberta. Les parcs et sites participants ont eux-mêmes complété ce financement et trouvé des

partenaires, de sorte que la valeur totale du travail effectué a dépassé 673 500 \$.

Statistique Canada

Services d'information rurale

Au cours de la dernière année, Statistique Canada a continué de publier sur son site Web le bulletin *Régions rurales et petites villes du Canada*. Au total, 17 numéros ont été produits, dont neuf l'an dernier. Parmi les plus récents sujets ruraux abordés, mentionnons l'emploi, les indicateurs de revenu, les conditions de logement, l'exode des jeunes et la démographie. Le site diffuse également des documents de travail sur d'autres dossiers ruraux, tels que l'agriculture, les Premières nations, la définition de « rural » dans un contexte géographique, le profil géographique de la production de fumier, et la distribution et la concentration du bétail. Statistique Canada produit en outre une vaste gamme de publications rurales. On en trouvera la liste complète à l'adresse <http://www.statcan.ca>.

Priorité : Télécommunications rurales et utilisation de l'autoroute de l'information

La technologie moderne permet de relier les régions rurales et éloignées du Canada au reste du monde, et le gouvernement du Canada reconnaît les possibilités qui s'offrent désormais d'aider les collectivités à se développer et à croître peu importe leur situation géographique. Dans le cadre de son engagement à améliorer l'accès à l'autoroute de l'information, le

gouvernement aide les Canadiens des régions rurales et éloignées à tirer profit des possibilités qui naissent sur le marché électronique mondial.

Agence de promotion du Canada atlantique

Cybercommerce – Réseaux des services aux entreprises autochtones

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique a financé une initiative de sensibilisation consistant à offrir aux collectivités rurales du Canada atlantique des ateliers sur le commerce électronique. Elle a également financé l'établissement d'un réseau d'information électronique (Le Réseau de services aux entreprises autochtones) à l'intention des agents de développement économique autochtones dans le Canada atlantique.

Postes Canada

Programme d'accès communautaire

Le Programme d'accès communautaire (PAC) offre aux collectivités rurales, éloignées et urbaines un accès public abordable à l'Internet, créant de nouvelles possibilités de communiquer, d'apprendre et de faire des affaires. Administré par Industrie Canada, le projet pilote original du PAC a été lancé en janvier 2000 dans six bureaux de poste de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a suscité un degré élevé de satisfaction à la fois chez les clients et les employés. Postes Canada et le gouvernement du Manitoba se sont associés pour installer 24 sites d'accès communautaire (PAC-Manitoba) dans des collectivités rurales. Cette initiative s'inscrivait dans une entente signée entre le gouvernement du Manitoba et Industrie Canada.

Industrie Canada

Programme d'accès communautaire

En s'associant avec les administrations provinciales, territoriales et municipales, les éducateurs, les bibliothèques, les écoles et le secteur privé, le programme a établi un accès public à l'Internet dans plus de 8 800 sites, dont plus de 5 500 en milieu rural. Un certain nombre de sites du PAC dans les régions rurales de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve participent aux projets pilotes de Service Canada, qui visent à améliorer l'accès à l'information et aux services du gouvernement du Canada.

Collectivités ingénieuses

Ce programme aide les collectivités en créant des possibilités d'apprentissage sous la forme d'échange d'information, d'activités liées aux technologies de communication, d'expériences et de leçons apprises. Il a aidé des entreprises canadiennes à découvrir, ici au pays et à l'étranger, de nouvelles possibilités d'affaires dans le domaine du développement des applications et des services. Sur les 12 récents projets de démonstration, sept ont été menés dans des collectivités rurales.

Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat

Le Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat (VoINet) vise à accroître la capacité technologique de ce secteur en lui donnant accès à du matériel informatique, à l'Internet et à un apprentissage de l'Internet; ces outils aideront les organismes bénévoles à réaliser leur mission.

VoINet compte à l'heure actuelle 10 000 organisations bénévoles participantes, dont 8 800 sont déjà branchées, et il offre des services

de formation à plus de 12 000 membres de leur personnel ou bénévoles. Environ 45 p. 100 des utilisateurs des services de VoINet sont situés dans le Canada rural.

Soutien des télécommunications FedNor

Par le biais de partenariats avec des organisations sans but lucratif et des fournisseurs du secteur public, FedNor appuie le développement de l'infrastructure de télécommunications et la mise au point de nouvelles applications pour l'autoroute de l'information. FedNor a autorisé l'affectation de plus de 23 millions de dollars à 374 projets appuyant ces activités. Les Sociétés d'aide au développement des collectivités continuent de promouvoir l'utilisation des télécommunications et de l'Internet comme outil de communication partout dans les régions rurales de l'Ontario, et il fournit dans la plupart des endroits un accès public et un soutien à des utilisateurs tels que les sites du Programme d'accès communautaire, des Centres de services aux entreprises du Canada et de l'Ontario et du Réseau de services aux entreprises autochtones.

Ressources naturelles Canada

Service canadien des forêts

Le Réseau canadien de forêts modèles a récemment lancé le site Web Indicateurs socio-économiques sur le réseau de forêts modèles (SIMFOR), où les visiteurs peuvent cartographier et comparer l'information socio-économique relative aux forêts modèles du Canada. Les indicateurs sont au nombre de six : population, emploi, revenu, éducation, pauvreté et immobilier.

SIMFOR est un ensemble national de données. Cette information permet aux gens d'obtenir une image claire de la santé d'une collectivité et de certains des dossiers touchant sa durabilité à long terme. Des plans sont en cours en vue de faire de SIMFOR une plaque tournante de l'information socio-économique sur chaque forêt modèle, grâce à l'ajout de liens vers des publications locales, des revues scientifiques et d'autres sites pertinents.

dont 453 du Canada et 932 du répertoire des Human Services (Saskatchewan). Le site accueille quelque 800 visiteurs par mois et comporte un lien vers le Portail des Autochtones au Canada.

Gendarmerie royale du Canada

Site Web d'accès communautaire

Le programme Gendarmerie royale du Canada (GRC) (<http://www.deal.org>) offre sur son site Web de l'espace où les collectivités peuvent créer leurs propres pages locales. Ce site Web s'adresse principalement aux jeunes, mais il est aussi accessible aux parents et aux éducateurs.

Diversification de l'économie de l'Ouest

L' « Aboriginal Services Kiosk » (ASK)

L' « Aboriginal Services Kiosk » est un portail Internet qui diffuse de l'information sur les programmes, les services et les personnes-ressources autochtones en Saskatchewan (<http://www.ASKSask.sk.ca>). On y trouve des liens vers d'autres sites pertinents, un calendrier des événements à venir et un répertoire des services et programmes accessibles aux Autochtones en Saskatchewan. Le site Web ASK, qui est le produit de groupes de travail mixtes auxquels ont participé toute une gamme de ministères fédéraux, compte 1 385 entrées dans son répertoire,

Reddition de comptes

Intercommunication : du processus aux résultats

Par le passé, les pratiques de gestion du gouvernement étaient davantage axées sur le processus que sur les résultats. L'accent était mis sur les ressources utilisées, les activités et les extrants. Pour importants qu'ils soient, ces aspects ne donnaient pas aux Canadiens une information complète sur la pertinence et l'efficacité des programmes et services offerts. En 1995, le gouvernement du Canada s'est engagé à pratiquer une gestion axée sur les résultats dans tous ses ministères et organismes.

Mesure du rendement

Le gouvernement du Canada s'est engagé à faire rapport aux citoyens sur la façon dont il donne suite aux préoccupations du Canada rural. Il est important de déterminer si les programmes donnent des résultats qui sont appréciés de la population. Le gouvernement doit savoir si ces programmes ont fait une différence au chapitre de l'amélioration de la qualité de vie. Lorsqu'une initiative fédérale est lancée, elle est assortie d'un système pour mesurer son rendement et faire rapport à ce sujet. Ainsi, le gouvernement est en mesure de rendre des comptes à la population sur son initiative et sur l'utilisation qu'il fait des deniers publics.

Les ministères et organismes fédéraux élaborent en ce moment un cadre de rendement pangouvernemental pour les initiatives rurales; il permettra d'établir des liens entre les initiatives entreprises et les résultats attendus, et de définir des indicateurs pratiques et des mesures pertinentes. Lors d'une séance de travail interministérielle tenue en mars 2000, les représentants de bon nombre de ministères fédéraux ont mis au point des indicateurs de rendement pour les *11 domaines* prioritaires.

En mars 2001, les délégués à un atelier ont passé en revue ces indicateurs afin de les ramener à une liste plus facilement gérable, en tenant compte de leur faisabilité, de leur pertinence et de leur caractère pratique. Voici des exemples de ces indicateurs :

- ❖ Nombre et proportion de Canadiens vivant en milieu rural ayant accès à l'Internet;
- ❖ nombre et proportion de collectivités rurales disposant de divers niveaux de lits d'hôpitaux approuvés par 1 000 habitants.

Le choix définitif des indicateurs de rendement reflétant le mieux l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités rurales reste à venir. Dès qu'il sera fait, on élaborera un plan de mise en oeuvre qui s'inscrira dans le système pangouvernemental de gestion du rendement.

Processus interactif

Des citoyens au gouvernement

Le gouvernement s'est efforcé de rejoindre les gens des collectivités rurales et éloignées du Canada, et il s'est mis à leur écoute. Les citoyens ont eu l'occasion de lui faire part de leurs préoccupations directement grâce à des tribunes nationales, régionales et locales. À titre d'exemple, la Conférence rurale nationale 2000, qui s'est tenue à Magog-Orford, au Québec, a fourni aux citoyens vivant en milieu rural l'occasion d'exprimer leurs opinions et, de cette façon, d'exercer une influence sur les décisions en matière de politiques, de programmes et de services. Le gouvernement s'est engagé à donner suite aux 54 questions soulevées

à la conférence; les mesures envisagées sont exposées dans *le Plan d'action rural* qui a été rendu public le 26 avril 2001.

Le Temps rural, un tabloïde trimestriel publié par le Secrétariat rural, constitue un canal de communication indirect; on y trouve des articles, des rapports et de l'information précieuse sur les collectivités rurales et leurs résidents. Bon nombre de citoyens du Canada rural ont soumis des articles pour publication, sous la supervision d'un conseil consultatif composé de membres des collectivités rurales et éloignées. L'Internet, et notamment le site Web du Secrétariat rural, offre aux citoyens ruraux des possibilités instantanées de faire connaître leurs préoccupations en direct. Le *Programme des foires et expositions rurales* diffuse de l'information sur les programmes et services du gouvernement fédéral à l'intention des collectivités rurales et éloignées.

Les commentaires reçus et l'échange d'information aident le gouvernement à cerner les enjeux naissants et à définir le rôle qu'il lui incombe de jouer pour répondre aux préoccupations clés du Canada rural.

Du gouvernement aux citoyens

Le gouvernement du Canada a montré son engagement envers les Canadiens vivant dans les collectivités rurales et éloignées en déposant, en mai 2000, son premier rapport annuel au Parlement sur le Canada rural – *Travailler ensemble au sein du Canada rural*. Le site Web du *Partenariat rural canadien*, à l'adresse <http://www.rural.gc.ca>, et le *Répertoire de poche des programmes et services ruraux*, qui renferme de l'information sur les programmes et services gouvernementaux, sont d'autres exemples de cet engagement.

Appuyer des solutions locales aux problèmes locaux

Comme il est dit dans le discours du Trône 2001, le gouvernement entend veiller

« dans toute la mesure du possible, à ce que ses initiatives et ses programmes contribuent à des solutions locales pour des problèmes locaux. »

Le *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural* continuera à guider les interventions du gouvernement fédéral visant à améliorer la qualité de vie des citoyens des collectivités rurales et éloignées du Canada.

La *Lentille rurale* sera appliquée à toutes les initiatives nouvelles ou en voie de renouvellement du gouvernement, et elle prendra en compte les questions économiques, sociales et environnementales.

Les *projets pilotes* continueront d'appuyer des solutions innovatrices aux défis locaux. Ces projets renforceront la capacité des collectivités rurales et éloignées à optimiser leur potentiel de développement et à saisir les occasions. Une évaluation de l'expérience acquise au cours des quatre premières années du projet aura lieu en 2001-2002, de façon à mettre en commun les enseignements tirés et à améliorer les programmes futurs. Au cours des trois prochaines années, l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles mettra 9,8 millions de dollars au service des collectivités rurales agricoles en mutation.

Le *Dialogue rural* aide le gouvernement fédéral à mieux comprendre les possibilités du Canada rural tout en fournissant aux citoyens des régions

rurales une tribune pour apprendre les uns des autres. En analysant ensemble les diverses options, les gouvernements et les collectivités peuvent optimiser les occasions qui s'offrent. Quatre conférences rurales ont été tenues dans tout le pays à l'échelle locale ou régionale. Elles deviendront le point de départ de la deuxième *Conférence rurale nationale* en 2002; celle-ci aidera le gouvernement fédéral à mieux définir le cheminement qu'il entend suivre pour élaborer des réponses aux questions et aux défis des Canadiens des collectivités rurales et éloignées.

Les communications joueront un rôle clé pour ce qui est de sensibiliser les citoyens des collectivités rurales à ce que le gouvernement fédéral a à leur offrir, et d'améliorer l'accès à ses programmes et services. Ainsi, dans le cadre de l'initiative Gouvernement en direct, il est prévu d'améliorer le site Web rural (<http://www.rural.gc.ca>) afin de faciliter l'accès à l'information et aux services publics ruraux en 2002.

Un programme d'action rural peut aider le gouvernement du Canada à répondre plus efficacement aux besoins ruraux. Celui-ci s'est engagé à s'attaquer aux divers enjeux en mettant l'accent sur les résultats. Des approches viseront particulièrement à :

- ❖ améliorer l'accès aux programmes et services dans le contexte de stratégies durables à long terme;
- ❖ renforcer la capacité communautaire;
- ❖ épauler les collectivités grâce à des initiatives telles que les Sociétés d'aide au développement des collectivités et le Programme d'accès aux collectivités.

La recherche est également essentielle pour mieux comprendre le Canada rural. Le gouvernement fédéral devra approfondir toute une gamme de questions afin de continuer à améliorer ses choix et décisions stratégiques. Comme les enjeux touchant les régions rurales et éloignées du Canada varient d'une région à l'autre, le gouvernement entend y réagir en tenant compte des particularités régionales. La réponse de tous les gouvernements aux défis des collectivités rurales s'inscrit dans une perspective stratégique rurale. Les liens entre le Canada rural et le Canada urbain doivent également être considérés comme une question stratégique clé, car les deux coexistent et sont tributaires l'un de l'autre. Il convient d'autre part de se pencher sur un certain nombre de questions et de défis de façon à rendre plus judicieuses les décisions relatives aux politiques publiques. Voici des exemples de question importantes :

- ❖ Quels sont les facteurs clés de succès et les meilleures pratiques propres à assurer le développement rural futur?
- ❖ Dans quelle mesure le développement économique urbain peut-il devenir le moteur d'une économie rurale vigoureuse et jusqu'où s'étendent de telles zones d'influence économique?
- ❖ Comment pouvons-nous harmoniser les avantages potentiels du développement économique urbain et les besoins de nos collectivités rurales?
- ❖ Quels enseignements pouvons-nous tirer de l'expérience des autres pays?

Le Secrétariat rural continuera à assurer la coordination horizontale du dossier rural. Le *Groupe de travail interministériel* (GTI) conservera son rôle de premier plan à cet égard. Parallèlement, les *Équipes rurales*

régionales continueront d'aider les collectivités à s'attaquer à des enjeux ruraux clés en misant sur des modes de concertation innovateurs qui ont pour effet d'accroître l'accès aux services gouvernementaux et de mettre les ressources du gouvernement au service des collectivités rurales. Les *Plans d'action ruraux régionaux* qui seront mis en oeuvre seront assortis de fiches de rendement pour 2002 décrivant en détail la réponse du gouvernement aux 54 domaines d'action définis lors de la *Conférence rurale nationale 2000*.

Une évaluation des quatre dernières années de fonctionnement du *Partenariat rural canadien* est en cours; elle vise à montrer le chemin parcouru dans l'établissement de partenariats de travail avec les ministères fédéraux, les autres ordres de gouvernement, les associations communautaires sans but lucratif, le secteur privé et les citoyens ruraux. En appuyant les partenariats, le gouvernement continue de contribuer au renforcement de la capacité des collectivités dans une optique de croissance durable à long terme.

Grâce à l'application systématique de la *Lentille rurale* et aux commentaires et orientations formulés dans le cadre du *Dialogue rural*, l'expérience et l'impulsion découlant du travail des dernières années permettent au *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural* de continuer à produire des résultats positifs et mesurables en 2001-2002.

Annexe A : Liste des projets pilotes du Partenariat rural canadien (PRC) - 2000-2001

Pour de plus amples renseignements sur les projets pilotes du PRC, veuillez communiquer avec le Secrétariat rural au numéro 1 888 781-2222 ou visiter le site Web rural à l'adresse : <http://www.rural.gc.ca>.

Terre-Neuve et Labrador

Centre d'art et d'artisanat autochtones
Projet de construction de navires sur les plages
Mise en valeur du leadership à l'échelle de la collectivité
Industrie durable dans le Nord
Recherche sur les collectivités du Labrador
Franc parler : Un journal régional en langue claire
Prendre notre place

Île-du-Prince-Édouard

Utilisation communautaire de la lagune de Basin Head
Faire l'histoire, façonner l'avenir : Les femmes de
l'Île-du-Prince-Édouard au vingtième siècle
Téléhospice de West Prince
Promotion de partenariats à des fins éducatives
Initiative de développement communautaire coopératif
de Western Malpeque
Leadership 2000 – « Nouvel espoir »

Nouvelle-Écosse

Vision communautaire de la gestion durable des
ressources forestières
Plan de gestion du bassin hydrographique de la rivière Mushamush
Mise au point d'un indice de progrès réel (IPR) de la collectivité
Intégration des jeunes à risque par le théâtre
Liens interbibliothèques
Projet de chantier naval de Muir-Cox
Guides électroniques du tourisme de Western Valley
Coopérative de femmes : Une solution locale aux besoins
économiques des femmes
Un carrefour pour la création de capacités dans la collectivité rurale

Nouveau-Brunswick

Apprenons en famille région Alnwick
Construction d'une communauté touristique durable, modèles des
meilleures pratiques de Bouctouche au Nouveau-Brunswick
Club Fun-Famille
Technologies des connexions et communications communautaires
destinées aux jeunes
Transfert de connaissances locales au programme d'études de
l'École secondaire Harvey
Utilisation d'espèces associées à titre d'éventuels indicateurs de
changement environnemental lié à l'exploitation du goémon

Québec

Gestion intégrée des blocs de lots intramunicipaux D'Alembert
Établissement de la coopérative du terroir des Petites Écores

Québec (suite)

Évaluation du potentiel de l'argousier dans la région de Matane
Réseau diaspora de Saint-Pascal
Développement d'outils d'intervention pour la protection et la mise en valeur du patrimoine rural dans la région de Kamouraska
Implantation d'un projet-pilote de transport collectif de personnes
Incidants et obstacles à l'auto-développement rural
Implantation d'une démarche participative multicritères pour la gestion par bassin
The Nigasimon Drop-In Centre (Halte-accueil Nigasimon)
Traditional Skills Network (Réseau de compétences traditionnelles)

Ontario

Projet « Collaborating Alliance Communities Access »
(Babillard électronique pour promouvoir l'autosuffisance chez les collectivités)
École de droit communautaire - Initiative rurale
Développement des connaissances en succession agricole pour les spécialistes des entreprises rurales
Réseau de développement économique des Première nations
Itinéraires touristiques produits par les jeunes ruraux
Projet éducatif à l'intention des jeunes ruraux de Manitoulin
Projet pilote de ressources en soins à domicile de Minoyawin
Projet de vulgarisation en ligne pour le Nord de l'Ontario
Programme d'aide technique du Fonds de prêts aux entreprises rurales
Service d'assistance téléphonique (à l'usage des agriculteurs, des familles agricoles et des personnes vivant en milieu rural)
Jeunes bénévoles du millénaire

Manitoba

Séances de formation en informatique en milieu rural
Vision et champions régionaux

Saskatchewan

Initiative touristique de Carlton Trail
« À chacun son bison »
Premières nations de la Saskatchewan / Centre de réparation d'ordinateurs pour les écoles
Projet d'évaluation de la qualité de l'eau

Alberta

Le projet C-Disk du comté de Beaver
Création de débouchés pour les femmes vivant en milieu rural
Remise en état des terres riveraines de la rivière Driftpile
Services communautaires et gouvernementaux - en ligne
Services communautaires de Jasper
Justice réparatrice
Bureau de contact rural et agent de liaison communautaire
Projet d'éducation des jeunes ruraux et de réduction des méfaits

Colombie-Britannique

Techniques d'aquaculture pour l'ormeau nordique
Pour une meilleure santé communautaire
Partenariat de Cariboo-Chicoutin pour les enfants d'âge préscolaire
Collectivité de Horsefly : Plan de diversification économique en tourisme

Colombie-Britannique (suite)

Projet de développement économique de la collectivité
Réseau communautaire de liens pour la Vallée Comox -
Réseau géographique de Baynes Sound
Perceptions des agriculteurs quant à leur rôle dans les
collectivités rurales
Élaboration d'un plan de commercialisation
Projet d'orientation tourisme : l'opinion de la collectivité
Les femmes et la sécurité dans les collectivités isolées de
la Colombie-Britannique
Projet de développement technologique à l'intention des jeunes

Territoire du Yukon

Projet de dénombrement des animaux à fourrure des
Premières Nations
Entreprise agricole de la bande LSCFN
Partenaires de l'autonomie : le Yukon
Le développement des collectivités rurales et le Patrimoine mondial
Projet pilote de formation pour les représentants en santé
communautaire du Yukon
Service d'encadrement dans le domaine des affaires en milieu
rural au Yukon
Projet pilote YUWIN

Territoires du Nord-Ouest

Projet de renforcement des capacités et de développement
des aptitudes
Agent d'emploi communautaire

Une passerelle sur le chemin de l'autonomie
Coordonnateur du développement des ressources humaines
Projet de formation en natation
Projet de remise à l'honneur du cercle de la paix
Portail Web communautaire SahtuNet-a Sahtu
Projet de formation de conseillers pour lutter contre la toxicomanie
chez les jeunes dans les communautés Dogrib
Mise en liaison des écoles de Hay River
Le projet de jardin communautaire d'Inuvik
Système d'évaluation des besoins en formation pour les
administrations communautaires et autochtones
Projet pilote de salle de classe virtuelle
Agent de développement des entreprises de jeunes

Nunavut

Collection de miniatures Netsilik
Site Web sur la santé du Nunavut
Outils pour mettre en valeur le potentiel des collectivités
Vidéoconférence, éducation et développement communautaire :
Un projet de démonstration

Échelle nationale

Jeunes entrepreneurs au Mondial de l'entrepreneuriat jeunesse
Consultations régionales auprès des femmes rurales atteintes
du cancer du sein

Annexe B : Liste des membres du Groupe de travail interministériel

Agriculture et Agroalimentaire Canada
<http://www.agr.ca>

Agence de promotion économique du Canada atlantique
<http://www.acoa.ca>

Agence des douanes et du revenu du Canada
<http://www.cra-adrc.gc.ca>

Développement économique Canada pour les régions du Québec
<http://www.dec-ced.gc.ca>

Société canadienne d'hypothèques et de logement
<http://www.cmhc-schl.gc.ca>

Postes Canada
<http://www.canadapost.ca>

Agence canadienne d'évaluation environnementale
<http://www.ceaa.gc.ca>

Patrimoine canadien
<http://www.pch.gc.ca>

Commission canadienne du tourisme
http://www.canadatourism.com/index_ct.html

Citoyenneté et Immigration Canada
<http://www.cic.gc.ca>

Ministère des Finances
<http://www.fin.gc.ca>

Ministère de la Justice du Canada
<http://canada.justice.gc.ca>

Ministère de la Défense nationale
<http://www.dnd.ca>

Environnement Canada
<http://www.ec.gc.ca>

Financement agricole Canada
<http://www.fcc-sca.ca>

Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario
<http://www.fednor.ic.gc.ca>

Pêches et Océans Canada
<http://www.dfo-mpo.gc.ca>

Santé Canada
<http://www.hc-sc.gc.ca>

Développement des ressources humaines Canada
<http://www.hrdc-drhc.gc.ca>

Affaires indiennes et du Nord Canada

<http://www.inac.gc.ca>

Industrie Canada

<http://www.ic.gc.ca>

Ressources naturelles Canada

<http://www.nrcan.gc.ca>

Bureau du Conseil privé

<http://www.pco-bcp.gc.ca>

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

<http://www.pwgsc.gc.ca>

Gendarmerie royale du Canada

<http://www.rcmp-grc.gc.ca>

Statistique Canada

<http://www.statcan.ca>

Transports Canada

<http://www.tc.gc.ca>

Secrétariat du Conseil du Trésor

<http://www.tbs-sct.gc.ca>

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

<http://www.wd.gc.ca>

Annexe C : Liste des initiatives gouvernementales qui touchent le Canada rural

Améliorer la qualité de vie des Canadiens du milieu rural

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les initiatives fédérales suivantes qui visent à répondre aux priorités des Canadiens du milieu rural, en composant le 1 800 O-CANADA ou en consultant le site Internet principal du gouvernement du Canada (<http://canada.gc.ca>) et les sites Web de chaque ministère et organisme (voir annexe B).

Accès à l'information sur les programmes et services fédéraux

Agriculture et Agroalimentaire Canada

- Service électronique d'information (SEIAC)
- Service canadien d'information rurale (SCIR)
- Répertoire de poche
- Programme des expositions rurales

Agence de promotion économique du Canada atlantique

- Réseau de services pour les entreprises autochtones
- Site Web de l'Agence
- Centres de services aux entreprises du Canada atlantique –
 - Services sans frais de téléphone, de télécopieur, d'accès à l'Internet et services personnalisés sans frais

Agence des douanes et du revenu du Canada

- Service d'information pour les peuples autochtones
- Services sur mesure supplémentaires
- Séances d'information à l'intention des entreprises/particuliers
- Inscription des entreprises en direct
- Programmes des bureaux éloignés, des aéronefs privés et des bateaux privés CANPASS
- Site Web sur le recrutement externe de l'ADRC
- Service à la clientèle – Relations avec les collectivités
- Programme des visites communautaires
- Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt
- Élargissement à tous les Canadiens des services gratuits de renseignements téléphoniques
- Séances d'information à l'intention de la collectivité agricole
- Comptoirs d'information, impôt sur le revenu
- Foires-info (effort concerté entre les ministères)
- Site Internet pour les demandes de renseignements des entreprises
- Séminaires mixtes à l'intention des petites entreprises/séminaires d'information à l'intention des petites entreprises
- IMPÔTNET
- Programme de visites aux nouveaux employeurs
- Programme d'extension des services – Autochtones et collectivités asiatiques
- Examen des bureaux selon le profil
- Programme des bureaux éloignés
- Programme d'enseignement en fiscalité
- IMPÔTEL
- Service automatisé 24/7 de réponse aux demandes de renseignements

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Réseau de services pour les entreprises autochtones
Centres de services aux entreprises du Canada – Services sans frais
d'accès à l'Internet, de téléphone et de télécopieur
Programme de développement des collectivités - Québec
Conférence/Foire-Info pour la petite entreprise
Projet pilote Service Canada
Site Web

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Abordabilité et choix toujours
Forum sur le logement dans l'Arctique
Solutions maisons
Programme de prix pour le logement
Recherche en technologie de l'habitation dans le Nord –
site Web sur le logement

Postes Canada

Accès aux formulaires de demande du gouvernement
Centre multiservice du Canada
Sites du Programme d'accès communautaire à
l'Île-du-Prince-Édouard
Normes de livraison et de détail pour le Canada rural
Poste électronique
Enregistrement des armes à feu
Projet pilote Service Canada

Agence canadienne de développement international

Site Web

Citoyenneté et Immigration Canada

Service du Téléc centre 1 888 242-2100
Initiative des kiosques d'information rurale (projet pilote)
Site Web

Environnement Canada

Prévisions et avertissements météorologiques
Site Web d'Environnement Canada – La Voie verte

Financement agricole Canada

Publications internes – Valeurs des terres agricoles et
contact commercial
Brochure mixte décrivant quatre sociétés financières
(SCA, BDC, SEE, CCC)
Ligne 1 877 332-3301
100 bureaux situés surtout dans les collectivités rurales
Présence dans les foires et expositions locales et régionales
Site Web (information sur les programmes et services)
Campagne de publicité annuelle dans les grands journaux
agricoles afin de diffuser ses produits et services

Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)

Sociétés d'aide au développement des collectivités
(à l'échelle de l'Ontario)

Pêches et Océans Canada

Site Web du Ministère

Santé Canada

Réseau canadien de la santé
Initiative de lutte contre la violence familiale
Bulletin : La santé de la famille agricole
Sites Web des bureaux régionaux de la Direction générale de la promotion et des programmes de la santé (DGPPS)
Programme Pollution dans le Grand Nord et l'Arctique
Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire
Site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA)
Sites Web des bureaux régionaux

Développement des ressources humaines Canada

Fonds du Canada pour la création d'emplois (FCCE) – volet information
Protocole d'entente avec Industrie Canada concernant les agences régionales
Site Web de DRHC
Terminaux interactifs, régions rurales et éloignées

Affaires indiennes et du Nord Canada

Initiative de développement des entreprises autochtones
Site Web d'AINC
Ateliers sur la stratégie d'acquisitions auprès des entreprises autochtones

Affaires indiennes et du Nord Canada/Industrie Canada

Carte autochtone du Canada – projet pilote Service Canada

Industrie Canada

Réseau de services pour les entreprises autochtones
Centres de services aux entreprises du Canada – Services sans frais de téléphone, de télécopieur, d'accès à l'Internet et services personnalisés sans frais
Projets pilotes des réseaux communautaires en Ontario et au Nouveau-Brunswick – Projet pilote Service Canada
Passerelle d'information pour les consommateurs – Projet pilote Service Canada
Projet pilote Service Canada au Québec
Foire Info-PME
Strategis
Projet pilote des centres d'entreprises de Toronto – Projet pilote Service Canada
Communications vocales par le Web – Projet pilote Service Canada

Industrie Canada et Développement économique Canada pour les régions du Québec

Projet pilote Service Canada au Québec

Ministère de la Justice du Canada

Programme de diffusion externe du Centre canadien d'armes à feu
Projet concernant les pensions alimentaires pour enfants
Études d'évaluation des besoins, partie III

Conseil national de recherches

Programme d'aide à la recherche industrielle

Ressources naturelles Canada

Connaissances géoscientifiques canadiennes
Initiative des innovateurs énergétiques
GéoConnexions
Système de positionnement mondial – Corrections (GPS*C)
Sites Web du secteur des métaux et des minéraux
RNCAN en direct
Initiative des collectivités durables

Commission de la fonction publique

Programme d'accès communautaire Canada-Terre-Neuve et Labrador
Prêts d'ordinateurs aux universités de l'Atlantique
Pouvoir délégué de recrutement externe
Hausser le recrutement rural en Colombie-Britannique

Information sur l'emploi
Townshippers' Day (Journée des Townshippers)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Programme d'accès public – Pages bleues
Programme d'accès public – Site du Canada
Programme d'accès public – Infocentres et expositions rurales
Programme d'accès public – 1 800 O CANADA

Gendarmerie royale du Canada

Agents de liaison avec les Autochtones
Programme radiophonique local – Norway House (Manitoba)
Programme de télévision locale – Neepawa (Manitoba)
Détachements de la GRC
Site Web de la GRC

Transports Canada

Programme de l'aviation civile
Programme de services à la clientèle
Programme des marchandises dangereuses
Création d'un site Web
Conseils/comités des exploitants d'aéroports régionaux
Conseils de sécurité régionale de l'aviation dans l'Ouest du Canada
Conseil consultatif maritime canadien – Région du Nord
Programme de la sécurité routière
Centres de Transports Canada

Secrétariat du Conseil du Trésor

Travaux d'infrastructure Canada
Initiative Service Canada
Site Web

Anciens combattants Canada

Améliorer l'accès à l'information sur la santé (dans tout le pays)
Site Web et Info-aînés Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Réseau de services aux entreprises autochtones
Centres de services aux entreprises du Canada –
Services sans frais de téléphone, de télécopieur et d'accès
à l'Internet
Ateliers sur le SADC
Information sur les expositions commerciales
Bibliothèque dans les bureaux des SADC
Site Web
Initiative pour les femmes entrepreneures

Accès aux services financiers

Agriculture et Agroalimentaire Canada

*Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la
commercialisation selon la formule coopérative*
Programmes de protection du revenu

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Programme de développement des entreprises
Centres de services aux entreprises du Canada
Élément développement économique Canada-Terre-Neuve du Plan
d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes
Développement économique des collectivités
Sociétés de développement des entreprises de la collectivité
Programme de capital d'appoint ConneXion pour
jeunes entrepreneurs

Banque de développement du Canada

Fonds de développement de l'industrie touristique
Programme de financement pour jeunes entrepreneurs

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Centres de services aux entreprises du Canada
Programme de développement des collectivités — Québec
Programme IDÉE-PME

Développement économique Canada pour les régions du Québec (suite)

Projet pilote

Fonds spécial de développement et d'adaptation économiques des communautés de pêche du Québec (régions côtières du Québec)

Stratégie Jeunesse

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Assurance-prêt hypothécaire

Postes Canada

Poste électronique

Ministère des Finances

Ombudsman des services financiers canadiens

Base de données sur les PME

Agence des consommateurs de produits et services financiers

Nouveau cadre stratégique pour le secteur des services financiers

Environnement Canada

Programme d'animation communautaire (Santé Canada)

Programme de financement communautaire ÉcoAction

Financement agricole Canada

Prêts « Coups d'pousse »

Enviro-prêt

Prêt constructeur agricole

Prêt Flexi-porc

Prêt à long terme

Prêt d'un an convertible

Prêt sur garantie mobilière

Prêt « Plantez maintenant, payez plus tard »

Prêt à taux variable

Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)

Sociétés d'aide au développement des collectivités
(à l'échelle de l'Ontario)

Affaires indiennes et du Nord Canada

Initiative de développement des entreprises autochtones

Forum sur les services financiers autochtones

Programme de développement économique des collectivités

Ententes sur les revendications territoriales et les traités

Fonds pour la création de possibilités économiques

Programme de négociation de l'accès aux ressources

Industrie Canada

Entreprise autochtone Canada

Centres de services aux entreprises du Canada

Plan d'investissement communautaire du Canada

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada

Site Web sur les sources de financement

Conseil national de recherches

Programme d'aide à la recherche industrielle

Ressources naturelles Canada

Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux
Les innovateurs énergétiques et les innovateurs énergétiques plus

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

AquaNet - Réseau d'aquaculture
Réseau de gestion durable des forêts
Réseau canadien de l'eau - RCE

Transports Canada

Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Accès aux capitaux
Centres de services aux entreprises du Canada
Fonds de prêts pour les petites entreprises rurales
Prêts pour les entrepreneurs ruraux handicapés
Prêts pour les jeunes des milieux ruraux

Possibilités pour les jeunes du milieu rural

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Fonds canadien d'adaptation et de développement rural
(FCADR) – Conseils
Fonds canadien d'adaptation et de développement rural
(FCADR) – Programmes nationaux
Horizons sciences en agriculture et agroalimentaire

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Centre de développement et d'éducation en entrepreneuriat
(CDEE) en Nouvelle-Écosse
Initiative Jeunesse Terre-Neuve-Labrador
« Je veux devenir millionnaire »
« Open for Business » (OFB)
Centres d'entreprises YMCA-YWCA à St. John's (Terre-Neuve) et à
Glace Bay (Nouvelle-Écosse)
Programme de capital d'appoint ConneXion pour jeunes
entrepreneurs et Programme d'orientation
Jeunes entrepreneurs de la province de Terre-Neuve

Agence des douanes et du revenu du Canada

Programme de stages

Développement économique Canada pour les régions du Québec

DEC – Stratégie Jeunesse
Programme de développement des collectivités — Québec
Programme IDÉE-PME
Initiatives stratégiques régionales
Fonds spécial de développement et d'adaptation économiques des communautés de pêche du Québec (régions côtières du Québec)

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières nations et les jeunes Inuits

Patrimoine canadien

Échanges Canada
Programme des citoyens autochtones
Jeunesse Canada au travail

Citoyenneté et Immigration Canada

Site Web CITZINE

Ministère de la Défense nationale

Organisation des cadets du Canada
Première réserve des Forces canadiennes
Rangers canadiens
Rangers juniors canadiens

Financement agricole Canada

Forum canadien des jeunes agriculteurs
Prêt Agri-relais
Prêt Agri-croissance
Prêt Agri+emploi
Jeunes conférenciers en agriculture

Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)

Initiative des jeunes stagiaires

Développement des ressources humaines Canada

Stratégie de développement des ressources humaines autochtones
Objectifs emplois d'été pour étudiants
Info-foires jeunesse
Information pour la jeunesse
Ligne info-jeunesse
Jeunes stagiaires Canada
Connexion jeunesse
Réseau d'information jeunesse
Service jeunesse Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada

Programme de maîtrise autochtone
Initiative sur la participation des Autochtones au marché du travail
Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations
Programme de démonstration d'emplois et de formation
Premières nations-industrie de l'énergie

Affaires indiennes et du Nord Canada (suite)

Programme d'enseignement postsecondaire
Programme de possibilités d'emploi

Industrie Canada

Entreprise autochtone Canada - aide aux jeunes Autochtones
Distribution par Rescol d'un jeu-questionnaire sur le monde rural dans le magazine Team

Conseil national de recherches

Partenariat avec l'Association canadienne autochtone en science et en ingénierie

Ressources naturelles Canada

Atlas des communautés canadiennes
Projets d'éco-efficacité

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Programme PromoScience
Programmes de bourses

Commission de la fonction publique

Prolongation du Programme de recrutement postsecondaire
Programme fédéral d'expérience d'emplois d'été

Futures in Newfoundland and Labrador Youth
(Avenir des jeunes de Terre-Neuve et du Labrador)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Journée d'orientation professionnelle pour les Autochtones
Projet pilote de stages pour les Autochtones
Documents de promotion sur des initiatives autochtones pour le recrutement postsecondaire
Programme d'accès public – Projet d'observation des employés au travail
Répertoire des fournisseurs de services d'emploi aux Autochtones

Gendarmerie royale du Canada

Programme des gendarmes auxiliaires
Enrôlement comme cadet
Programme de certification des entraîneurs
Formation en dynamique de la vie
Stratégie nationale de la jeunesse
École de liaison avec la police
Programme d'emplois d'été pour les étudiants
Possibilités de bénévolat

Transports Canada

Initiatives d'équité en matière d'emploi

Secrétariat du Conseil du Trésor

Programme Travaux d'infrastructure Canada
Programme de stages pour les jeunes dans le secteur public

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Programme de stages en développement
économique communautaire
Initiatives Jeunesse parrainées par la SADC
Fonds de crédit pour les jeunes des milieux ruraux

Développement du leadership et renforcement des capacités des collectivités

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Fonds canadien d'adaptation et de développement rural
(FCADR) – Conseils
Fonds canadien d'adaptation et de développement
rural (FCADR) – Programmes nationaux

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Programme de développement des entreprises
Développement économique des collectivités

Composante du développement communautaire de
la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique
Programme de coopération

Agence des douanes et du revenu du Canada

Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt
Séances d'information données en collaboration avec la
GRC aux résidents et gens d'affaires de Baie-Comeau

Développement économique Canada pour les régions du Québec

3 projets pilotes dans 10 SADC
Programme de développement des collectivités - Québec
Programme IDÉE-PME
Initiatives stratégiques régionales
Fonds spécial de développement et d'adaptation économiques des
communautés de pêche du Québec (régions côtières du Québec)

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Développement des capacités des Autochtones
Forum sur le logement dans l'Arctique
Programme de réparations d'urgence
Logements adaptés pour aînés autonomes
Programme de logements à but non lucratif dans les réserves
Programme d'aide à la remise en état des logements

Patrimoine canadien

Partenariat interministériel avec les communautés de langues officielles
Programme d'aide en matière de langues officielles

Citoyenneté et Immigration Canada

Site Web pour la jeunesse de CIVICANADA

Ministère de la Défense nationale

Organisation des cadets du Canada
Première réserve des Forces canadiennes
Rangers canadiens
Rangers juniors canadiens

Environnement Canada

Programme de financement communautaire ÉcoAction
Projet conjoint avec le secteur du bénévolat

Financement agricole Canada

Forum canadien des jeunes agriculteurs
Jeunes conférenciers en agriculture

Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)

Sociétés d'aide au développement des collectivités
(à l'échelle de l'Ontario)

Pêches et Océans Canada

Programme d'action communautaire
Stratégie de rétablissement des ressources - Région du Pacifique

Santé Canada

Programme d'aide préscolaire aux Autochtones
(régions urbaines et du Nord) (PAPA)
Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP)
Stratégie nationale pour le VIH-SIDA
Fonds pour des projets nationaux PACP-PCNP
Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE)
Programme d'animation communautaire (PAC) –
Initiative conjointe de Santé Canada et d'Environnement Canada
Programme national sur les contaminants de l'environnement
Fonds pour la santé de la population

Développement des ressources humaines Canada

Stratégie de développement des ressources humaines autochtones
Visions de la garde d'enfants

Affaires indiennes et du Nord Canada

Programme de développement économique des collectivités
Fonctions gouvernementales et renforcement des capacités
Mentorat – SACO, Soutien des services aux Autochtones
Renforcement des capacités de gestion des ressources

Industrie Canada

Programme des clubs de produits de la Commission canadienne
du tourisme
Connexion : Entreprises touristiques
Expansion rurale et développement des exportations

Ministère de la Justice du Canada

Un système de justice pour le Nunavut
École de droit du Nunavut
Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones
Initiative pour des collectivités plus sûres

Ressources naturelles Canada

Communautés autochtones et secteur minier
Nouvelles méthodes de chauffage à la biomasse
Atlas des communautés canadiennes
Localités côtières et exploitation minière au large des côtes
Programme de certification des administrateurs fonciers locaux
Projets d'éco-efficacité
Forêt de la communauté du lac Elk
Programme forestier des Premières nations

Renforcement des capacités en géomatique –
Formation en levés officiels
Centres d'information sur le développement des forêts
mêlées caducifoliées
Technologie d'information et transfert de connaissances en foresterie
Programme de forêts modèles
Projet pilote sur les modes d'exploitation forestière
Étude du plateau continental polaire et Programme des
connaissances traditionnelles
Programme des énergies renouvelables pour les
communautés éloignées
Initiative des collectivités durables

Parcs Canada

Programme des associations coopérantes
Programme national de bénévolat

Commission de la fonction publique

Partenariat des Équipes rurales du Secrétariat rural (Terre-Neuve)

Gendarmerie royale du Canada

Examen national des services de police autochtones
Justice réparatrice
Projet de développement durable des collectivités à Kelowna (C.-B.)

Conseil de recherches en sciences humaines

Chaire de Cape Breton en technologie de l'environnement dans les industries non urbaines fondées sur les ressources

Secrétariat du Conseil du Trésor

Initiative Service Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Initiative de développement économique communautaire de la SADC
Projet de développement économique de la collectivité
Bureaux de développement des collectivités

Infrastructure rurale

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Programme canadien d'agro-infrastructure (PCAI)
Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies
Initiative régionale des eaux souterraines
Forêts des collectivités rurales
Programme de l'aménagement hydraulique rural

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Programme Travaux d'infrastructure Canada

Agence des douanes et du revenu du Canada

Reconstruction des structures portuaires à Coutts (Alberta) et à Emerson (Manitoba)

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Infrastructures aéroportuaires

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Programme d'aide au logement
Programme de réparations d'urgence
Maisons saines
Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones

Patrimoine canadien

Conservation des endroits historiques

Environnement Canada

Service météorologique du Canada

Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)

Infrastructure économique des collectivités

Santé Canada

Programme pour l'hygiène du milieu – Direction générale
des services médicaux
Sous-comité fédéral-provincial-territorial sur l'eau potable

Affaires indiennes et du Nord Canada

Programmes d'immobilisations (logement et équipements
communautaires)
Programme de négociation de l'accès aux ressources

Industrie Canada

Travaux d'infrastructure Canada-Ontario

Conseil national de recherches

Code national de construction des bâtiments agricoles
Guide technique national des infrastructures municipales

Ressources naturelles Canada

Modèles d'évaluation des répercussions sur les collectivités
Système de positionnement mondial - Corrections (GPS*C)
Programme d'infrastructure municipales vertes
Géoscience et hydrogéologie de surface

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Infrastructure au Nunavut
Services immobiliers partout au Canada
Travaux de remise en état de lieux contaminés

Transports Canada

Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA)
Ententes bilatérales de financement des autoroutes
Projet de réforme du transport du grain
Plan sur les systèmes de transport intelligents
Programmes portuaires et cessions
Prestation de services ferroviaires aux voyageurs
Maintenir le service dans les petites localités
Schéma d'orientation des transports

Secrétariat du Conseil du Trésor

Programme Travaux d'infrastructure Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Entente d'association Canada-Manitoba sur la protection de la
vallée de la rivière Rouge
Initiative de rétablissement économique
Programme Travaux d'infrastructure

Télécommunications rurales et utilisation de l'autoroute de l'information

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Élément développement économique Canada-Terre-Neuve du Plan d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes
Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur la diversification économique, Association de la technologie de l'information de la Nouvelle-Écosse
Partenariat dans l'économie du savoir à l'Île-du-Prince-Édouard

Agence des douanes et du revenu du Canada

SIAD (Système d'information automatisé des douanes)
TED (Transmission électronique pour les particuliers)
Déclaration sur l'Internet
Participation avec Industrie Canada aux divers sites du Programme d'accès communautaire partout au Canada
Partenariat avec des sites pilotes de Service Canada pour la tenue d'activités du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt dans des lieux ruraux

Agence des douanes et du revenu du Canada

IMPÔTEL
SERT (Système électronique de renseignements par téléphone)
Bureau de douane virtuel

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Cyber-rencontres des milieux ruraux et Réseau cyber-rural
Initiatives stratégiques régionales – Nord du Québec
Atelier sur les problèmes auxquels est confrontée la société de l'information
Atelier sur les nouvelles technologies de l'information dans les régions rurales

Postes Canada

Programme d'accès communautaire

Patrimoine canadien

Aide aux jeunes francophones dans les régions rurales (Université de Moncton)
Approbation par le CRTC du programme d'amélioration de service sur quatre ans de Bell Canada
Digital Canadian Content for the Internet (Contenu numérique canadien pour l'Internet)
Fonds pour le multimédia
Programme d'aide aux musées
Service national des programmes du réseau d'apprentissage à distance
Service national des radios communautaires francophones

Financement agricole Canada

Développement d'un site Web pour les partenaires des relations communautaires

Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario

Infrastructure de télécommunications

Santé Canada

Système d'information sur la santé des Premières nations

Projet pilote national de recherche en télésanté des Premières nations

Affaires indiennes et du Nord Canada

Aide au développement des entreprises

Industrie Canada

Le Canada en direct (Collectivités ingénieuses, Commerce électronique, gouvernements canadiens en direct)

Rescol du Canada

Connexion : Entreprises touristiques

Programme d'accès communautaire (PAC)

Programme de développement des collectivités

Projets pilotes des réseaux communautaires en Ontario et au

Nouveau-Brunswick - Projet pilote Service Canada

Un Canada branché

Passerelle d'information sur les services aux consommateurs -

Projet pilote Service Canada

Atténuation des désastres pour le développement de

communications par satellite à déploiement rapide

Rescol des Premières nations

Financement pour une remorque permettant de dispenser de la formation et un accès public dans de très petites collectivités du Nord de la Saskatchewan

Système d'information géographique en ligne à Grande Prairie (Alberta)

Accès à l'éducation et à des soins de santé pour les résidents de régions éloignées, par télécommunications

Répertoire national des diplômés

PACE 2000 pour les patients âgés en période post-opératoire

Projet I-Site pour la téléophtalmologie

Projet OUTREACH pour la télépsychiatrie

Télécentre de services pour les collectivités éloignées

Télécommunications dans le Nord de l'Ontario

Projet pilote – Appui aux communications vocales par le Web

Appui aux communications vocales par le Web -

Projet pilote Service Canada

Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat

Conseil national de recherches

Forum de technologie rurale BayBYTES

Réseau canadien de technologie

Centre d'innovation en technologie de l'information de Cap-Breton

Ressources naturelles Canada

Atlas des communautés canadiennes

GéoConnexions

Initiative des collectivités durables

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Institut canadien de recherche en télécommunications
Réseau des centres d'excellence en téléapprentissage

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Service gouvernemental de réseau optique
Service mobile par satellite de l'État
Services d'accès à distance

Secrétariat du Conseil du Trésor

Programme Travaux d'infrastructure Canada
Initiative Service Canada

Anciens combattants Canada

Améliorer l'accès aux ordinateurs et à l'Internet dans les sections locales de la Légion à l'échelle du Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Programmes Partenaires en ligne

Diversification économique

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Une approche concertée
Service d'exportation agroalimentaire
Journées champêtres annuelles et journées propres à certains produits
Programme de planification d'initiatives agricoles
Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) – Conseils
Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) – Programmes nationaux
Programme canadien de la gestion d'entreprise agricole
Programme de consultation agricole
Service de médiation en matière d'endettement agricole
Programme de partage des frais pour l'investissement en R et D
Programme de pâturages communautaires de l'ARAP
Usine pilote POS (extraction de protéines, d'huiles et de féculents)
Projet de puits d'eau durables
Démonstration sur la production légumière

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Entente Canada-Terre-Neuve sur le renouveau économique
Mesures d'adaptation économique telles que le volet de développement économique Canada-Terre-Neuve du Plan d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes

Agence de promotion économique du Canada atlantique (suite)

Ententes fédérales-provinciales sur le développement économique
telles que l'Entente Canada-Terre-Neuve sur le développement
économique global
Tourisme et expansion des exportations

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Programme d'adaptation des collectivités côtières
Foire-Info, Conférence pour les petites entreprises
Initiatives stratégiques régionales
Programme d'entreprises rurales
Fonds spécial de développement et d'adaptation économiques des
communautés de pêche du Québec (régions côtières du Québec)
Programme spécial de soutien de l'économie de la Gaspésie et des
Îles-de-la-Madeleine

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Forum sur le logement dans l'Arctique

Citoyenneté et Immigration Canada

Programme concernant les entrepreneurs et les travailleurs autonomes
Programme de candidats provinciaux

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Comité de développement du commerce autochtone international
Stratégie de développement du commerce international
Partenaires pour l'investissement au Canada
Programme de développement des marchés d'exportation
Missions commerciales d'Équipe Canada

Financement agricole Canada

AgriSuccès

Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)

Sociétés d'aide au développement des collectivités
(à l'échelle de l'Ontario)

Affaires indiennes et du Nord Canada

Programme du développement économique des collectivités
Programme de partenariat fédéral-provincial-territorial-régional
Programme forestier des Premières nations
Initiative conjointe de développement économique
Fonds pour la création de possibilités économiques
Stratégie de partenariat pour le développement économique
des Autochtones

Affaires indiennes et du Nord Canada (suite)

Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones
Programme de négociation de l'accès aux ressources
Initiative pour l'acquisition des ressources

Industrie Canada

Loi canadienne sur les coopératives

Conseil national de recherches

Programme de biotechnologie
Chaire en gestion du développement agroalimentaire axée
sur le savoir

Ressources naturelles Canada

Carburants de remplacement pour les transports
Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne
Programme des forêts modèles de l'Est de l'Ontario
Programme ÉnerGuide pour les maisons
Science et technologie de l'exploration – EXTECH-II
(aide à l'exploration minérale au Nouveau-Brunswick)
Programme de foresterie des Premières nations
Programme « Forest Tracks »
GéoConnexions
Système de positionnement mondial – Corrections (GPS*C)
Programme d'aide à la relance économique à la suite de
la tempête de verglas
Initiatives à valeur ajoutée pour les minéraux et les métaux

Moose Band Development Corporation
Programme national de cartographie géoscientifique (NATMAP)
Activités scientifiques et techniques de Ressources naturelles
Canada (RNCan)
Programme de la maison R-2000
Programme Réno\$ens
Initiative d'innovation dans le secteur des ressources
Programme de sceau de qualité pour le secteur du sirop d'érable
Activités de promotion du commerce et des investissements

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

AquaNet – Réseau d'aquaculture
Réseau de gestion durable des forêts

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Soutien aux entreprises autochtones
Programme de formation pour les Autochtones
Programme de promotion des fournisseurs

Transports Canada

Étude sur la transformation (valeur ajoutée) du grain de l'Ouest

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Initiatives de développement économique communautaire de la SADC
Projet de développement économique de la collectivité
Programme d'adaptation du secteur des pêches

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (suite)

Comité d'adaptation de la collectivité de Massett
Fonds de développement économique de Whiteshell

Accès aux soins de santé

Patrimoine canadien

Programme d'appui aux langues officielles

Environnement Canada

Programme d'animation communautaire (Santé Canada)

Financement agricole Canada

Programme de promotion de la santé

Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)

Infrastructure des télécommunications

Santé Canada

Initiative sur le diabète chez les Autochtones
Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves
Grandir ensemble et pour des collectivités en santé

Programme des partenariats pour l'infrastructure canadienne de la santé

Programme canadien de nutrition prénatale – volet Premières nations et Inuits (PCNP-VPNI)

Stratégie canadienne du diabète

Programme des centres d'excellence pour la santé des femmes

Modèle de santé pour les entreprises agricoles

Syndrome d'intoxication foetal à l'alcool/effets de l'alcool sur le foetus, Fonds de projet stratégique

Système d'information sur la santé des Premières nations

Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières nations et des Inuits

Programme de soutien à l'infrastructure de la santé

Fonds pour l'adaptation des services de santé

Fonds de développement communautaire pour l'hépatite C

Les soins à domicile en régions rurales et éloignées

Programme de développement et d'échange des connaissances, Fonds pour l'adaptation des services de santé (FASS)

Programme des services de santé non assurés

Fonds de recherche et d'évaluation des services pour le personnel infirmier (RESPI)

Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées

Programme de la sécurité des milieux/programme sur la qualité de l'eau

Industrie Canada

Accès, par les télécommunications, aux soins de santé et à l'éducation pour les résidents des régions éloignées

PACE 2000 pour les malades âgés et en période postopératoire

Projet I – Site pour la téléophtalmologie

Projet OUTREACH pour la télépsychiatrie

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Réseau de liaison et d'application de l'information sur la santé (RELAIS)

Gendarmerie royale du Canada

Programme de sensibilisation aux drogues
Initiative de lutte contre la violence familiale
Accès public à la défibrillation
Programme d'intervention en cas de suicide
Programme de services d'aide aux victimes

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Appui à la recherche et aux projets touchant les PME en télésanté

Accès à l'éducation

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur la diversification économique,
Centre de développement et d'éducation en entrepreneuriat
Initiative conjointe de développement économique (ICDE),
Développement de l'entrepreneuriat et des capacités dans les
collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick

Agence des douanes et du revenu du Canada

Aider les analphabètes à remplir des documents et des formulaires
Programme d'enseignement en fiscalité

Patrimoine canadien

Aide aux jeunes francophones des régions rurales
(Université de Moncton)
Collège de l'Acadie
Service national de programmation du réseau d'apprentissage
à distance
Réseautage des conseils scolaires francophones de l'Ontario
Cours en direct
Bases de données de référence
Expositions virtuelles

Citoyenneté et Immigration Canada

Intégration-Net
Programme des cours de langue pour les immigrants au Canada

Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)

Sociétés d'aide au développement des collectivités
(à l'échelle de l'Ontario)

Développement des ressources humaines Canada

Stratégie de développement des ressources humaines autochtones
Programme canadien de prêts aux étudiants
Ciblétudes Interactif
Programme d'accès communautaire
Initiative des réseaux d'apprentissage communautaires
Prestations d'emploi et mesures
Fournisseur de services Internet
Secrétariat national à l'alphabétisation
Bureau des technologies d'apprentissage

Affaires indiennes et du Nord Canada

Programme des centres culturels et éducatifs
Programme d'éducation postsecondaire à l'intention des
Premières nations et des Inuits
Programme des subventions culturelles à l'intention des Inuits
Enseignement à la maternelle, au primaire et au secondaire
Programme de formation scientifique dans le Nord

Ministère de la Justice du Canada

Programme ministériel des stagiaires inuits
École de droit du Nunavut

Ressources naturelles Canada

Fonds de fiducie pour le développement des Premières nations
du lac Supérieur
Initiative des collectivités durables

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Programme de subventions et de bourses
Réseau des centres d'excellence en télé-apprentissage

Gendarmerie royale du Canada

Programme de prévention du crime
Programme de sensibilisation aux drogues

Secrétariat du Conseil du Trésor

Programme canadien des travaux d'infrastructure

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Programme de formation à l'entreprise

Partenariats pour le développement des collectivités

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Sociétés de développement des entreprises de la collectivité
Fonds de fonctionnement pour les organismes de développement économique régional tels que les Commissions de développement économique régional au Nouveau-Brunswick, les Administrations de développement régional en Nouvelle-Écosse, les Conseils de développement économique régional à Terre-Neuve et au Labrador et les Sociétés de développement économique local à l'Île-du-Prince-Édouard

Agence des douanes et du revenu du Canada

Partenariat entre l'Agence et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse concernant l'utilisation des numéros d'entreprise
Service Canada

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Programme de développement des collectivités (6 SADC)
Initiatives stratégiques régionales

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Programmes d'aide au logement
Solutions maisons
Recherche en technologie de l'habitation dans le Nord (site Web)

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones
Programme d'amélioration des refuges

Patrimoine canadien

Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle
Partenariats pour les arts

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Volet nordique de la politique étrangère du Canada

Environnement Canada

Programme d'action des zones côtières de l'Atlantique
Projet de collaboration communautaire
Initiatives portant sur les écosystèmes
Programme Zones d'intervention prioritaire

Financement agricole Canada

Alliances avec 24 partenaires
Programme des ordinateurs pour les écoles
Programme de promotion de la santé
Fondation pour l'approvisionnement en eau potable

Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)

Sociétés d'aide au développement des collectivités
(à l'échelle de l'Ontario)

Pêches et Océans Canada

Projets communautaires de gestion intégrée de la zone côtière

Santé Canada

Sous-comité de l'évaluation, Programme d'action communautaire envers les enfants de l'Atlantique (PACE)
Comité de gestion mixte (CGM) de l'Atlantique
Compliance Outreach
Transfert de services de santé aux Premières nations et aux Inuits
Comités de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) :
a. Conseil consultatif de la lutte antiparasitaire
b. Comité fédéral-provincial-territorial de la lutte antiparasitaire et des pesticides
Projets de partenariat interministériel en LAI de l'ARLA

Développement des ressources humaines Canada

Prestations d'emploi et mesures de soutien
Partenariats sectoriels
Programme de partenariats pour le développement social

Affaires indiennes et du Nord Canada

Forums de partenariats d'affaires (Business at the Summit en Colombie-Britannique, Forum sur le renouveau économique de l'Ontario, Corporate Circle en Saskatchewan et Mode de consultation tripartite en Nouvelle-Écosse)
Programme du développement économique des collectivités
Partenariats économiques
Initiative conjointe de développement économique (ICDE)
Stratégie de partenariat pour le développement économique des Autochtones
Appui pour les partenariats tripartites

Ministère de la Justice du Canada

Programme de mobilisation des collectivités

Ressources naturelles Canada

Entente avec le gouvernement du Québec en vue d'aider les propriétaires forestiers touchés par la tempête de verglas
Atlas des communautés canadiennes
Réseau canadien de connaissances géoscientifiques
Programme ÉnerGuide pour les maisons
Initiative des innovateurs énergétiques
Programme Initiative des bâtiments fédéraux
Programme de coopération fédérale-municipale pour l'efficacité énergétique
ÉcoFlotte
Programme ÉcoRoute
GéoConnexions
Initiative des collectivités durables

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

AquaNet - Réseau d'aquaculture
Réseau de gestion durable des forêts
Soutien de la recherche dans le Nord
Réseau canadien de l'eau - RCE

Parcs Canada

Réseau des rivières du patrimoine canadien
Associations coopérantes
Programme national de partage des frais pour les lieux historiques nationaux
Alliance des lieux historiques nationaux de l'Ontario
Programme national de bénévolat
Planification de la gestion des parcs et des lieux

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

British Columbia Buildings Corporation

Gendarmerie royale du Canada

Agents de liaison avec les Autochtones
Clients, acquisitions et analyse de renseignements, partenariats, réponses, autoévaluation (CAPRA), modèle de résolution de problème
Comité consultatif sur les contrats
Programme de radio locale – Norway House (Manitoba)
Programme de télévision locale – Neepawa (Manitoba)

Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime

Programmes de services d'aide aux victimes

Transports Canada

Schéma d'orientation des transports

Secrétariat du Conseil du Trésor

Programme de stages pour les jeunes dans le secteur public
Initiative Service Canada

Anciens Combattants Canada

Améliorer l'accès aux ordinateurs et à l'Internet dans les sections locales de la Légion à l'échelle du Canada
Initiative pour la prévention des chutes (conjointe avec Santé Canada)
Partenariat avec l'Île-du-Prince-Édouard

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Associations SADC
SADC - Projets de développement économique de la collectivité
Conseils du réseau de prestation de services

Promotion des régions rurales du Canada

Patrimoine canadien

Centre d'échange d'expositions
Forum du patrimoine et Artefacts Canada
Apprendre avec les musées
Musée virtuel du Canada

Financement agricole Canada

Programme d'investissement dans la collectivité

Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)

Sociétés d'aide au développement des collectivités
(à l'échelle de l'Ontario)

Affaires indiennes et du Nord Canada

Tendances statistiques 1991-1996
Groupes de réflexion sur les dossiers de développement
économique des Autochtones

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Activités promotionnelles à l'appui des foires et expositions

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Soutien de la recherche dans le Nord

Statistique Canada

Zones d'influence métropolitaine
Nouvelle économie des régions rurales : Enjeux et options
Recensement de 1996, Profil statistique des collectivités
canadiennes
Ligne de démarcation nord-sud
Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada
Les jeunes des régions rurales : ceux qui restent, ceux qui partent
et ceux qui reviennent

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Semaine du développement des collectivités
Initiative Commercialisation et Visibilité